L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
ENSOLEILLE
Plus chaud
Minimum: 40
Maximum: 65

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée.

32e ANNEE - No 263 GRANBY, LUNDI LE 23 OCTOBRE 1967 DIX CENTS

Le Canada: une terre choisie par le destin

Le séparatisme est la voix du défaitisme, de la peur et du désespoir (Pearson)



M. Lester B. PEARSON

MONTREAL PC - Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a décrit hier soir à Montréal le séparatisme comme étant la voix du défaitisme, de la peur et du désespoir.

M. Pearson parlait alors au cours d'un dîner à $50 du couvert organisé par l'aile québécoise de la Fédération libérale du Canada, dîner auquel assistaient 1,300 personnes.

Dans son discours principalement consacré à sa campagne en faveur de l'unité nationale, campagne qu'il avait récemment annoncée, M. Pearson a dit que le Canada était "Une terre choisie par le destin".

"Malgré cela il y en a qui, inspirés par différents motifs, voudraient convertir cette terre d'avenir en peuples séparés, divisés et en lutte".

"Ils voudraient restreindre la culture, la langue et les traditions françaises aux seules frontières du Québec, qu'ils rendraient "indépendant" à ce moment de l'histoire où l'interdépendance est plus importante que l'indépendance.

"Ils limiteraient le droit que possède la société francophone au pays de se développer et de s'étendre à travers le Canada, comme cela se fait actuellement".

"Plutôt que d'ouvrir le Québec à tout le Canada et au monde, ils limiteraient et restreindraient les possibilités de leur peuple, de leurs travailleurs, de leurs hommes d'affaires, de leurs agriculteurs, de leurs hommes et de leurs femmes dans les foyers et des enfants qu'ils y élèvent, limiteraient leurs possibilités à l'intérieur des frontières d'une simple petite partie d'un grand pays continental".

Retour en arrière

Cela constituerait un "retour vers le passé, à un nationalisme toujours plus restrictif". Cela peut "aviver quelques coeurs, mais en consterne beaucoup, beaucoup plus".

Le séparatisme est la "voix du défaitisme" sans confiance dans le peuple du Québec et du Canada; la "voix de la peur" alors que l'on a besoin de courage; la "voix du désespoir" alors qu'une plus grande confiance conduirait le Canada vers "de nouvelles grandes réussites dans son action politique, dans son progrès économique et dans son avancement culturel".

Se référant aux droits des Canadiens de langue française, le premier ministre a dit qu'ils devaient être maintenus de façon à ce que les Canadiens français, "avec leur propre culture, leur langue et leurs traditions, deviennent des partenaires égaux dans la Confédération canadienne et sentent qu'ils sont ainsi, peu importe l'endroit où ils vivent au Canada".

Les mots

On ne doit pas attacher trop d'importance aux mots, a dit M. Pearson.

"Ne déclenchons pas de conflits à propos des mots 'nation' ou 'statut particulier'. Ne crucifions pas le Canada sur une croix de mots".

M. Pearson a ensuite déclaré sa foi en un Canada plus fort que jamais. Il a dit croire en:

— Une seule Confédération canadienne souveraine reposant sur deux sociétés fondatrices, l'une anglophone et l'autre francophone.

— Reconnaissance entière du droit pour la société canadienne française de progresser, de s'épanouir et de joué entièrement son rôle dans le développement du pays entier.

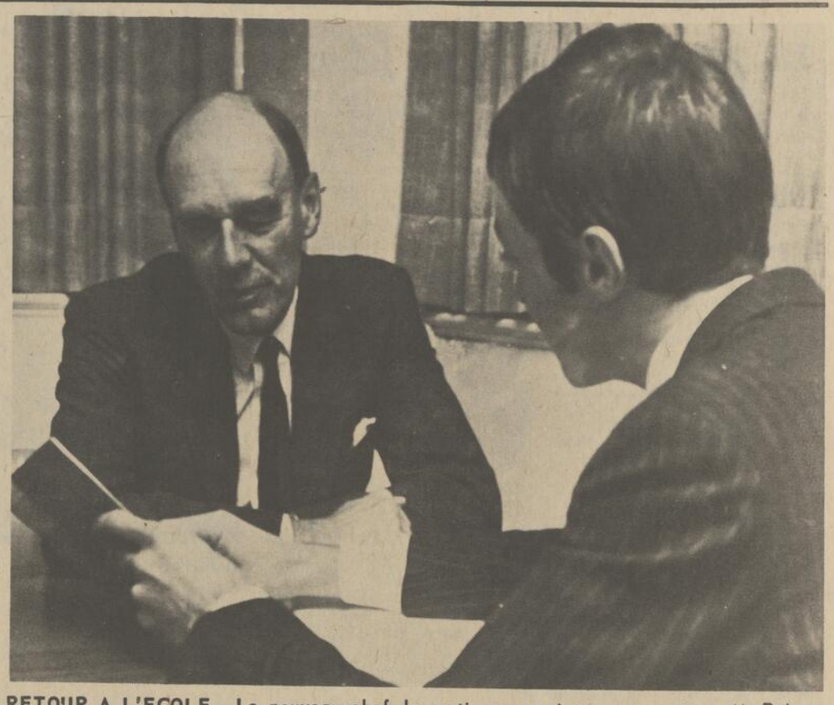
— Reconnaissance dans la constitution des droits et privilèges du Québec.

— Les droits culturels et linguistiques des Canadiens français reconnus et assurés à l'extérieur du Québec.

— Des changements à la constitution nécessaires pour assurer la protection de ces droits et s'ajuster aux exigences du fédéralisme d'aujourd'hui et du monde actuel.

Les Canadiens de langue française, toutefois, doivent réaliser que les Canadiens d'origine britannique ou ayant une autre origine ethnique "chérissent leurs traditions et sont irrités par la suggestion que ces traditions doivent être abandonnées comme étant les reliques d'un passé colonial".

Le texte du discours du premier ministre, qui a été prononcé en français et en anglais, avait été précédemment remis à la presse.



RETOUR A L'ECOLE-- Le nouveau chef du parti progressiste conservateur, M. Robert Stanfield, s'est replongé dans les manuels scolaires pour une période de six jours, dans le but de perfectionner son français. L'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse s'est inscrit dans une école privée, de Montréal, parce qu'il entend faire de la connaissance du français, une affaire de première importance. Tous les jours, pendant douze heures, six professeurs experts dans la langue de Molière se relèguent auprès de M. Stanfield pour corriger sa prononciation et pour lui aider à étendre son vocabulaire. Comme on peut le constater, M. Stanfield semble très attentif à l'enseignement que lui prodigue M. Alain Chatal.

Les radiologistes sont à leurs postes

MONTREAL (PC) — La plupart des radiologistes du Québec doivent retourner à leurs postes dans les différents hôpitaux de la province aujourd'hui malgré les démissions de quelque 190 d'entre eux, démissions remises au mois d'août dernier.

Les porte-parole d'un hôpital de Montréal ont dit hier que la majorité des démissions n'avaient jamais été acceptées officiellement par les hôpitaux.

Une procédure de renouvellement d'accréditation prenant deux ou trois jours sera nécessaire là où les démissions ont été acceptées.

Les 208 radiologistes de la province ont reçu l'ordre du conseil exécutif de leur association vendredi soir de reprendre leur travail dans les hôpitaux après qu'un accord eut été signé avec le gouvernement.

La plupart avaient démissionné par suite du refus gouvernemental d'étendre aux services rendus en clinique privée le régime d'assurance-santé.

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a dit vendredi que les radiologistes seraient payés pour les services rendus à des indigents en clinique privée ou à leur cabinet.

"Nous avons gagné nos principaux points" a déclaré dans une interview le Dr Marvin Lougheed, président de l'Association des radiologistes du Québec.

"Le gouvernement a reconnu les cliniques privées".

"Lorsque sera adopté le régime d'assurance - santé, nous serons sur le même pied que les autres médecins".

"Les gains financiers sont minimes, mais ils n'ont jamais constitué l'enjeu principal," du conflit.

Le Dr Lougheed a dit que sauf les 20 radiologistes qui ont quitté la province, tous retourneront à leur poste maintenant que le conflit est réglé.

Il y aura également certains retards attendu que certains ont signé des contrats d'une durée de deux à trois mois avec des institutions à l'extérieur de la province.

Une gigantesque manifestation contre la poursuite de la guerre au Vietnam

WASHINGTON (AFP) — La capitale des Etats-Unis retrouve progressivement le calme après avoir été le théâtre durant 48 heures d'une manifestation monstre organisée par les mouvements pacifistes américains.

Samedi matin, aux petites heures, des dizaines de millers de jeunes venus de tous les coins de la nation, s'étaient donné rendez-vous en plein coeur de Washington, pour exprimer, à leur façon, leur opposition à la poursuite de la guerre au Vietnam.

Ils ont répondu par un "non" tonitruant à la politique de leur président. Combien étaient-ils à ce rendez-vous au pied du monument élevé à la mémoire d'Abraham Lincoln pour participer à cette "longue marche" d'un mille spectaculaire qui devait les conduire en rangs serrés jusqu'au Pentagone "symbole et source de tous nos maux et de tous les malheurs qui s'abattent sur le pays".

Environ 35,000 affirment l'armée, la police métropolitaine, les "marshals", les pilotes d'hélicoptères, les services spécialisés de la Maison Blanche. Les revendications des protestataires sont nettement plus généreuses: 108,000 disent les adjoints du Dr David Dillinger, grand organisateur de la manifestation. La vérité se situe sans doute à mi-chemin entre ces deux chiffres. La presse américaine, qui a elle aussi ses moyens d'évaluer les têtes est unanime à dire que samedi matin s'il y avait peut-être 80,000 manifestants au départ, il n'y en avait tout au plus que 50,000 à l'arrivée.

Troupes d'élite

Pour la première fois dans l'histoire, il a fallu que le "cerveau de la machine de guerre" américaine soit défendu, baionettes au canon, par des troupes d'élite de l'armée américaine, la cavalerie motorisée et les troupes aéroportées. Si les chiffres officiels sont exacts les porte-parole du Pentagone reconnaissent eux-mêmes que ce déploiement sans précédent correspondait numériquement à celui des forces de choc de "l'ennemi", ou presque: 5,000 policiers et gardes nationaux, 5,000 paras, 15,000 hommes tenus en réserve, 15,000 autres en mesure d'intervenir à partir de bases lointaines.

"Nous appelons cela la 'réponse flexible' ", déclarent les militaires qui avaient disposé de plusieurs semaines pour la mettre au point en se félicitant des résultats obtenus. Ces mesures préventives ont été, somme toute, "payantes".

Investi par quelques téméraires, le Pentagone n'a pas été "paralysé". Le sang n'a pas coulé, toute confrontation sanglante a été évitée. les "commandos" parmi les manifestants ont été refoulés, moyennant quelques crânes cabossés, plusieurs cours de crosse et beaucoup de larmes qui ont été versées par suite de l'explosion de quelques grenades lacrymogènes d'une paternité douteuse.

Au total provisoire: plus de 430 arrestations ou interpellations par la police devant le Pentagone ainsi que celle de quelques "nazis" ailleurs en ville; et une trentaine de blessés.

Des protestations un peu partout à travers le pays

Par la PRESSE CANADIENNE

Des milliers de Canadiens ont pris les rues d'assaut, samedi, pour tenir des marches de protestations reliées à la journée internationale de protestation contre la guerre du Vietnam.

La marche la plus importante au Canada s'est tenue à Toronto, où quelque 5,000 personnes, d'opinions diverses, se sont rassemblées devant l'hôtel de ville après avoir marché dans les rues du centre de la ville.

Plus tôt dans la journée, environ 3,000 manifestants avaient manifesté devant le consulat américain à Toronto. La colonne, composée surtout d'étudiants, s'est arrêtée en bon ordre devant le consulat pendant une dizaine de minutes, puis a quitté les lieux.

Pendant ce temps, 400 pacifistè)se réunissaient sur les arches une mobùoàà travers la ville pour protester contre la participation canadienne dans la guerre au Vietnam.

Plusieurs pacifistes distribuaient des dépliants affirmant que le Canada agissait comme "un agent des Etats-Unis à la Commission internationale de contrôle" au Vietnam.

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, s'est adressé aux pacifistes et a blâmé les Etats-Unis pour les massacres de femmes et d'enfants au Vietnam.

Ailleurs au Canada

Ailleurs au Canada, 500 manifestants ont marché dans Vancouver en portant des pancartes pacifistes; environ 700 à Edmonton, 500 à Winnipeg, 200 à Montréal et 300 à Halifax ont assuré la continuité de la chaîne.

A Vancouver, les organisateurs de la manifestations affirment que plus de 400 chefs syndicaux, dirigeants religieux, étudiants et membres de groupes pacifistes ont participé à la marche.

A Winnipeg, on a noté quelques incidents mineurs: deux fenêtres brisées et des slogans anti-américains peints sur les murs du consulat américains. La police a attribué ces méfaits à des vandales.

A Montréal, les marcheurs se sont dirigés vers le consulat des Etats-Unis. Ils s'y sont tenus pendant deux heures, malgré la pluie, portant des pancartes protestant contre l'action américaine au Vietnam. Ils se sont dispersés sans incident.



L'ETIQUETTE SYNDICALE - M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, était à Granby hier pour participer à la manifestation qui a marqué le lancement de la semaine de l'étiquette syndicale, une campagne destinée à promouvoir l'achat de produits fabriqués par la main-d'oeuvre syndiquée. M. Laberge a signé le livre d'or de la cité. L'entourent, dans l'ordre habituel: MM. Paul-O. Trépanier, maire de lacité de Granby; Armand Demers, président du Conseil central des syndicats nationaux de Granby; Philippe Duhamel, président du Conseil du travail de Granby et district; et Jim Simpson, gérant d'usine à la Compagnie Miner Ltée et vice-président de l'Association des manufacturiers de Granby.

A l'Expo

Par la Presse Canadienne

Nombre de visiteurs samedi: 332,405
Nombre prévu: 361,000
Nombre de visiteurs dimanche à minuit: 458,362
223
Nombre prévu: 346,000
Nombre cumulatif de visiteurs: 47,993,254
Nombre cumulatif prévu: 38,614,460
Prévisions atmosphériques:
Ensoleillé, un peu plus chaud lundi. Maximum: 55
Mardi: beau, maximum: 55
Faits sillants aujourd'hui
3h. 45 p.m. - Première représentation de Al Oster et de ses Yukon Stars au pavillon canadien.

Le corps d'un homme de 65 ans retrouvé à demi calciné

COWANSVILLE (R.L.) - Un homme âgé de 65 ans, M. Wilfrid Marcotte, a été trouvé sans vie, dimanche matin, à demi calciné dans les ruines de sa demeure, à Vale Perkins, petit village situé à quelques milles de la municipalité de Mansonville, non loin des frontières américaines.

C'est un voisin de la victime, M. Jones, qui a fait la macabre découverte, dimanche matin, aux environs de 8h., et qui a alerté la Sûreté provinciale du détachement de Cowansville.

Les agents Morin et Lessard, du bureau de la PP de Cowansville furent les premiers arrivés sur les lieux. Ils trouvèrent dans les ruines d'une maison incendiée le corps de M. Marcotte, gisant à demi calciné à proximité de son lit.

L'agent en devoir, M. Irénée Dion, fut demandé sur les lieux pour effectuer une enquête. On ordonna ensuite le transport des restes de la victime à la morgue Wilson, à Knowlton, où le docteur Noel Monast n'a pu que constater le décès.

Selon les informations reçues, la famille de M. Marcotte était absente de la maison lorsque la tragédie est survenue.

L'enquête sur cette affaire est entre les mains de l'agent Dion et tout porte à croire que des développements sur la mort du sexagénaire seront apportés au cours des prochains jours.

La maison qu'habitait la victime était chauffée au bois et son corps a été retrouvé près du poêle. Ceci écarterait toute possibilité de crime ou de suicide.

Le service du transport en commun est redevenu normal

MONTREAL (PC) — Les transports de la ville de Montréal ont recommencé leur service normal dans la soirée de samedi, quelques heures après l'adoption par le gouvernement du Québec, d'une loi sévère mettant fin à une grève d'un mois.

Les rames du métro et les autobus circulaient déjà peu après midi et à 6 heures du soir, la Commission de transport de Montréal déclarait que le système de transport en commun fonctionnait à nouveau normalement.

Environ 300 employés de la CTM ont assisté samedi soir à une réunion de leur syndicat, pour entendre leurs chef syndicaux leur conseiller d'obéir à la loi et de reprendre le travail avant 3 heures lundi matin.

Le chef des négociations du syndicat, M. Robert Burns, a déclaré à ses syndiqués qu'ils devaient reprendre le travail pour obéir à la loi.

Le système des transports a dû accélérer son service dimanche pour transporter les visiteurs d'Expo 67. A 4 heures, plus de 405,000 personnes avaient franchi les tourniquets d'entrée vers les Îles.

Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe, a sanctionné la loi qui donnait un délai de 48 heures aux grévistes pour reprendre le travail ou de faire face à des pénalités extrêmement sévères.

Débat au Parlement

La loi a été débattue pendant 10 heures à l'Assemblée législative avant d'être adoptée.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a voté contre le bill en troisième lecture. Le résultat du vote a été de 54 voix pour le gouvernement et 46 contre, et le député indépendant de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, s'est rallié au gouvernement pour la circonstance.

De plus, la loi donne aux grévistes et à la CTM 15 jours pour négocier en présence d'un médiateur choisi par le gouvernement.

Si après 15 jours les parties n'ont conclu aucun accord, le cabinet peut leur accorder une période supplémentaire de 15 jours avant de soumettre le conflit à l'arbitrage obligatoire.

Au cours du débat, l'opposition a vainement tenté de faire supprimer une clause du bill qui autorisait le gouvernement à dissoudre l'accréditation du syndicat si moins de 70 pour cent de ses membres reprenaient le travail en 48 heures.

La loi imposant une amende de $25 à $100 par jour avec ou sans peine d'un mois de prison pour chaque employé refusant de retourner au travail.

L'Expo tire à sa fin

MONTREAL (PC)—Les visiteurs ne seront pas admis à la Place des Nations le 29 octobre lors des cérémonies officielles qui marqueront la fin de l'Expo 67.

Seuls les quelque 4,000 invités spéciaux des dirigeants de l'Expo seront admis à assister à ces cérémonies.

Même si l'Expo sera ouverte au public le 29 octobre, celui-ci devra demeurer, au plus près, dans les galeries entourant l'extérieur des estrades.

Un représentant de l'Expo a dit qu'il n'était même pas certain que cet endroit allait être ouvert au public.

Les 4,000 invitations ont été transmises aux politiciens fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux représentants municipaux ainsi qu'à ceux du corps diplomatiques.

Au cours de la cérémonie, l'on abaissera les drapeaux des différents pays participants, marquant ainsi officiellement la fin de l'Exposition universelle de 1967.

Des chefs politiques, tels que le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, adresseront la parole aux invités.

- *Iberville gagne à Cowansville*
- *Chicago est humilié une 2e fois*
- *Spectaculaire victoire des Vics*

— En page 9 —

- *"La population en a soupé des conflits ouvriers" (L. Laberge)*

— En page 3 —

GRANBY

M. Lesage fait des reproches au gouvernement de M. Johnson

SHAWINIGAN (PC)—Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a reproché samedi soir au gouvernement du Québec de ne rien faire pour enrayer l'augmentation continuelle du taux de chômage au Québec.

M. Lesage, qui parlait devant l'Association libérale du comté de St-Maurice, a cité les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la Statistique et démontrant que le chômage baisse partout au Canada tandis qu'il augmente au Québec.

Le chef de l'opposition a précisé que le pourcentage de chômage était plus élevé au Québec que dans les provinces maritimes.

Selon M. Lesage, le gouvernement de l'Union nationale ne fait "absolument rien" pour remédier à la situation.

"La situation économique difficile qui sévit au Québec", a affirmé M. Lesage, "est due en grande partie, sinon en totalité, à l'inaction et à l'irresponsabilité du gouvernement de l'Union nationale".

Le gouvernement québécois ne voit vraisemblablement pas, a ajouté le chef du parti libéral québécois, que des grèves se déclenchent partout dans la province.

"Et durant tous ces conflits ouvriers, où sont les ministres du gouvernement? Eh bien, heureusement pour eux et malheureusement pour nous, ils se promènent en Europe, aux Etats-Unis, dans les Antilles et un peu partout dans le vaste monde. Plutôt que de travailler à leurs bureaux du Parlement, les ministres préfèrent le voyage. Le slogan de l'Union nationale, c'est maintenant: voyage d'abord, Québec plus tard".

M. Lesage a ajouté que "les tergiversations du premier ministre, son ambivalence, son imprécision, de même que les formules qui frisent le chantage que lui et ses collègues emploient dans leurs relations avec le reste du Canada, sont de nature à jeter la plus entière confusion et à créer un climat politique à tel point instable que les investissements québécois, canadiens et américains hésitent à contribuer de leurs capitaux au développement du Québec".

Trois hommes retrouvés sains et saufs

INUVIK, T.-N.-O. (PC)—Trois hommes ont été retrouvés sains et saufs, hier, près de leur avion qui a disparu, il y a huit jours.

L'appareil avait quitté Fairbanks, en Alaska, et devait se rendre à Inuvik.

Les autorités de l'Aviation canadienne ont déclaré que l'avion a été repéré dans une vallée dénuée d'arbres.

C'est l'équipage d'un appareil de la Weinn Alaska Airline qui a aperçu les rescapés dans la vallée de Blow River, à 45 milles au nord-est d'Old Crow qui se trouve à 140 milles d'Inuvik.

Les autorités de l'ARC ont précisé que l'appareil de la Weinn Alaska a survolé les hommes à basse altitude et on a pu les reconnaître. Il s'agit du pilote, Thor Tjontvait, 30 ans, de Fairbanks; Rolf Storhavg, 20 ans, d'Oslo, en Norvège, et Einar Pedersen, 48 ans, navigateur en chef de la Scandinavian Airlines System.



NOUVEAU GERANT DU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE-- Après de nombreuses pérégrinations, M. Robert Mitchell, qui est originaire de Chambly, vient d'être nommé gérant intérimaire du Centre de main-d'oeuvre de Farnham. M. Mitchell est au Service national de placement comme officier de placement depuis 1964. En 1967, il fut nommé gérant intérimaire à Coaticook. A son arrivée dans la ville de Farnham, M. Mitchell manifesta le désir de rencontrer le maire, M. Arthur Audette. Sur cette photo, nous apercevons dans l'ordre habituel, M. Serge Richard, conseiller en main-d'oeuvre; M. Robert Mitchell, nouveau gérant intérimaire et son honneur le maire Arthur Audette.

Cinq collisions font 2 blessés et causent $3,665 de dommages

GRANBY - (ML) - Les rapports de fin de semaine de la Sûreté municipale de Granby rapportent cinq accidents de la circulation qui ont fait deux blessées en plus de causer pour $3,665 de dommages aux véhicules impliqués.

La plus importante collision s'est produite vers 6h.55 samedi matin lorsque trois véhicules se sont tamponnés à l'angle des rues St-Charles et Principale, à Granby. Deux femmes ont été légèrement blessées tandis que les dommages matériels s'élèvent à $2,500 dans cet accident.

La première automobile était conduite par M. Réal Tétreault, 30 ans, 9535 boul. Lajeunesse, à Montréal. La voiture de marque Chevrolet 1965 a subi pour $600 de dommages. La deuxième automobile était conduite par Mme Olivette Picard, 32 ans, R. R. 1, Granby. Une passagère, Mme Suzanne Auclair, 68 rue Laval, Granby, prenait également place dans l'automobile de Mme Picard. Les deux femmes ont été légèrement blessées et elles ont été transportées à l'hôpital St-Joseph de Granby. La voiture de Mme Picard, une Chevrolet 1965, a été endommagée pour $1,600.

Un troisième véhicule, un camion International 1965, conduit par M. Gérard Stanislas, 46 ans, 175 Denison Ouest, à Granby, mais appartenant à M. Gérard Goulet, 317 Ave du Parc, à Granby, a subi pour $300 de dommages dans cette collision.

ACCROCHAGES

Deux accrochages survenus vers 3h.05 samedi après-midi à deux endroits différents dans la ville de Granby ont fait pour environ $400 de dommages.

Deux automobiles sont entrées en collision en face de l'entrée de stationnement du restaurant Belval sur la rue Johnson.

Au même moment, un autre accrochage se produisait cette fois à l'intersection des rues Beacon et Dufferin, causant également pour $400 de dommages aux deux automobiles impliquées.

Quelques minutes plus tard, soit vers 3h.20 samedi après-midi, une autre collision se produisait à l'angle des rues St-Charles et Principale, faisant $550 de dommages aux deux automobiles.

Le premier véhicule était conduit par M. Normand St-Jacques, 18 ans, 438 rue St-Denis, à Granby. L'automobile de marque Pontiac 1961 et appartenant à M. Arthur St-Jacques, a subi pour $400 de dommages. L'autre automobile était conduite par M. Réjean Bonneau, 21 ans, R.R. 3, à South Durham. La voiture de marque Corvair 1962 a été endommagée pour $150 dans la collision.

Une autre collision impliquant deux automobiles s'est produite vers 1h.17 dimanche matin à l'angle des rues Laval et Albert, causant $215 de dommages.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA 1967

Un placement qui ne vous décevra jamais.



Les gens qui vont de l'avant achètent leurs obligations à la TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence

N.-P. HERBERT, gérant
138 rue Principale,
Granby, P.Q.

M. PRIMEAU, gérant
46 rue St-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.

Téléphone-ton des JOC les 24, 25 et 26 octobre

GRANBY - Le comité protecteur des Fédérations JOC et JOCF de Granby annonce les dates de son prochain téléphone-thon, soit les 24, 25 et 26 octobre prochains.

Organisée pour la 3e année consécutive, cette sollicitation a pour but d'amasser les montants d'argent nécessaires à la poursuite des activités formatrices dont peuvent jouir tous les adhérents au mouvement, garçons et filles.

Cette année encore, la sollicitation se fera durant la soirée, soit de 7 heures à 10 heures p.m. des jeunes filles contacteront les gens par téléphone et sur réponse affirmative, des autos se rendront aux maisons pour recueillir les dons.

Le mouvement compte une fois de plus sur la générosité habituelle des citoyens de Granby afin de permettre à celui-ci de mener à bien ses activités. L'esprit de formation qui anime ce mouvement de jeunes doit être un gage de confiance auprès des gens qui seront sollicités et leur don, quel qu'il soit, sera grandement apprécié par ces jeunes qui sauront l'employer à quelque chose d'utile et de constructif.

S'il est vrai que l'on est prêt à de grands sacrifices pour l'éducation scolaire des jeunes, pourquoi ne ferait-on pas aussi quelque chose pour eux, en les aidant à une saine intégration dans la société?

Le mouvement jociste permet la concrétisation de cette intégration par ses enseignements et à travers ses multiples activités sociales.

Les jeunes travailleurs apprennent le vrai sens du mot responsabilité. C'est pour ces raisons que les citoyens de Granby doivent se faire un devoir d'encourager un tel mouvement, représentatif de la jeunesse ouvrière en marche.

M. Payne intervient en faveur de la patinoire de la rue Denison

GRANBY - Les jeunes gens du quartier de M. l'échevin JJ Bruce Payne tiennent à la patinoire de la rue Denison. Aussi se sont-ils présentés nombreux devant le conseil pour demander que la cité leur fournisse les matériaux nécessaires à la confection de nouvelles bandes.

Ils ont trouvé un défenseur en la personne de M. l'échevin J.J. Bruce Payne, lequel fut d'ailleurs le proposeur de la résolution consacrant une somme maximum de $800 à l'achat du bois dont on aura besoin pour construire ces bandes.

Mais cette dépense ne fut pas facilement autorisée. Il y eut vote. Outre M. Payne, MM. les échevins J.-A. Bouchard, Bernard Beaudry, Gill Langlois et Alphonse St-Onge se sont prononcés en faveur alors que MM. les échevins Orpha Choinière, Emilien Ouellette et Georges-Emile Guillette se sont objectés.

M. l'échevin Choinière a appuyé ses objections sur le fait que la Commission scolaire catholique de Granby a déjà décidé d'aménager une patinoire qui sera ouverte le jour et le soir dans la cour de l'école St-Bernard. Il a fait remarquer que les bandes seront de hauteur normale et qu'il y aura installation d'un système d'éclairage.

Partant de ce fait, M. Choinière a soutenu que les jeunes gens intéressés à la patinoire Denison pourraient fort bien utiliser la patinoire de l'école St-Bernard ce qui éviterait une dépense à la cité.

M. l'échevin Georges-Emile Guillette s'est objecté en faisant remarquer qu'il n'était pas nécessaire que la cité et la Commission scolaire consacrent chacune une somme dans ce secteur de la cité pour l'aménagement de patinoires. Il accepte que l'un ou l'autre des deux corps publics y aménage une patinoire, mais pas chacun une patinoire.

M. l'échevin Emilien Ouellette a d'abord préconisé que les jeunes gens de ce secteur de la ville tentent un essai en utilisant la patinoire St-Bernard. Il devait par la suite s'objecter en disant qu'il n'y a rien de prévu au budget à cette fin.

Mais, les intéressés sont intervenus dans la discussion pour signaler que la cité a déjà dépensée quelque $2,100 pour doter la patinoire de la rue Denison d'un abri et de l'éclairage, ce depuis deux ans seulement, une dépense qui deviendrait inutile si on refusait de défrayer le coût des matériaux nécessaires à la reconstruction des bandes.

Ils ont clairement indiqué qu'ils ne sont pas intéressés à utiliser une patinoire d'école, ce d'autant plus que la patinoire scolaire fermerait vers les 10 heures alors qu'eux veulent patiner et jouer au hockey à des heures plus tardives. Ils ont ajouté qu'ils fabriqueraient eux-mêmes les bandes si on leur fournissait les matériaux nécessaires et qu'ils continueraient, comme par le passé, à opérer et entretenir eux-mêmes la patinoire de la rue Denison.

Répondant à l'argument de M. l'échevin Emilien Ouellette qui soumettait que rien n'était prévu au budget à cette fin, M. l'échevin J.J. Bruce Payne a indiqué qu'on en a bien trouvé lorsqu'il s'est agi d'octroyer une subvention de $3,000 à l'équipe de baseball de Granby.

M. Payne a d'autre part fait remarquer que ces jeunes gens sont disposés à travailler.

"Parce qu'ils construiront eux-mêmes les bandes de leur patinoire, a-t-il dit, ils apprécieront ce qu'on leur donne."

M. Yvon Desgranges traite de recyclage devant 30 syndiqués

GRANBY-- M. Yvon Desgranges, un officier du Centre de la main-d'oeuvre du Canada, a rencontré une trentaine de travailleurs membres de syndicats affiliés au Conseil central des Syndicats nationaux de Granby au cours d'une séance d'étude tenue en la grande salle de l'édifice du Conseil central, rue St-Jacques, à Granby.

Il a entretenu les syndiqués du recyclage de la main-d'oeuvre, en leur fournissant des renseignements concernant les conditions et le programme des cours dispensés en vue du recyclage.

La R.S. Thais est décédée à l'age de 73 ans

GRANBY - La révérende Soeur Thais, des Soeurs Grises, née Clara Poisson est décédée à l'âge de 73 ans à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.

Soeur Thais occupa un poste important à l'hôpital St-Josepht de Granby pendant 20 ans.

Elle laisse dans le deuil ses deux frères et soeur: M. et Mme Eugène DuSablon (Victorine), de Granby; M. et Mme J.Elysée Poisson, de Granby; M. et Mme Léon Poisson, de St-Hyacinthe.

La dépouille mortelle est exposée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Le service funèbre sera célébré à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe mercredi à 2 heures.

Nos sincères condoléances.

Frey bénéficie d'une sentence suspendue pour un vol de tapis

GRANBY (ML) -- Un jeune homme de 18 ans domicilié à St-Dominique, Réjean Frey, a bénéficié d'une sentence suspendue après avoir reconnu sa culpabilité en rapport avec un vol de trois rouleaux de tapis valant $420 et appartenant à la manufacture Peeters Textile, de Granby. Ce vol a été perpétré en septembre dernier et trois individus ont comparu devant le tribunal en rapport avec ce vol.

Frey a comparu devant le juge Gérard Normandin qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

Le juge Normandin a cependant fait signer à Frey un engagement pour garder la paix. Le juge a pris en considération que le jeune homme en était à sa première offense, qu'il n'avait aucun dossier judiciaire, que la marchandise volée avait été retrouvée et qu'il avait collaboré avec la Sûreté municipale de Granby.

La défense était représentée par Me Yves Lagacé tandis que Me Claude Noiseux agissait pour la Couronne.



LES MEMBRES de la Jeune chambre de Sutton et leurs amis ont escaladé le Round Top. Après avoir admiré le panorama des vallées environnantes, ils redescendirent au restaurant situé au haut du télésiège numéro 4 pour se restaurer. Ce rendez-vous était un rapprochement des anciens et des nouveaux membres durant la campagne de recrutement qui se déroule à merveille cette année. Cette journée était organisée par le comité de recrutement, soit M. Charles Kelly, M. Adrien Kaemph et M. Jean-Charles Bissonnette.

Mme A. Cabana est décédée à l'âge de 72 ans

GRANBY-- Mme veuve Armand Cabana, née Marie-Rose Papillon, demeurant au 331, Papineau à Granby, est décédée à l'âge de 72 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Rolland Théoret (Gisèle), de Montréal; M. et Mme Gaétan Cabana, d'Ottawa; M. et Mme Rolland Leclair (Madeleine), de Granby; M. et Mme Laurier Cabana, de Hull et 10 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot & Ménard, 170, Dufferin. Le service funèbre sera célébré mercredi à 10 heures en l'église de la paroisse St-Joseph. L'inhumation se fera au cimetière de St-Ours, comté de Richelieu. Nos sincères condoléances.

MAGASINS Firestone

RÉVISION COMPLÈTE DES FREINS



Voici ce que nous faisons:
- Installation de garnitures collées garanties sur les 4 roues.
- Rectification des 4 tambours de freins.
- Réfection des 4 cylindres des roues.
- Purge, rinçage et remplissage du circuit hydraulique.
- Réglage de la garde de la pédale de freins.
- Vérification du maître-cylindre, des servo-commandes de freins, des canalisations, des roulements avant et des joints d'étanchéité des roues.
- Regarnissage des roulements avant.
- Essai sur route pour contrôler l'efficacité des freins.

$44.00

PAS DE COMPTANT
PLUSIEURS MOIS POUR PAYER

Poubelle Jumbo
Une véritable aubaine
Prix courant: $4.44
MAINTENANT $1.99 6-V-75
SEULEMENT
(Limite: 2 par client)



AMPOULES Westinghouse
60 ou 100 watts
Prix courant: 30¢ chacune
15¢
chacune SEULEMENT
(Limite: 8 par client)



MAGASINS Firestone

535 PRINCIPALE GRANBY TEL. 378-9041-2-3

Le Colonial Bar-B-Q
Ouvert 24 heures - 7 jours Cuisine française - Bière et vin. Réservations pour réceptions de tous genres.
Chemin St-Paul 379-5692

GRANBY

La population en a soupé des conflits ouvriers, selon M. Laberge

Il faut rechercher des formules capables d'assainir le climat industriel au Québec



TRENTIEME ANNIVERSAIRE--La Société Canado-Américaine, qui comprend 60 cours dont 25 dans la province de Québec, s'est réunie à Granby, dimanche pour fêter le trentième anniversaire de fondation de la cour de Granby. A cette occasion, descertificats et des médailles ont été décernés aux membres qui se sont distingués dans cette organisation. Sur cette photo nous apercevons, M. Gérald Robert, président général; Mlle Jacqueline Destraze, secrétaire-archiviste; M. Lionel Grondin, président; Mme Arthur Germain, vice-présidente; et M. Maurice Blanchard, secrétaire-trésorier.

Par Valère AUDY

GRANBY-- M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré hier à Granby que la population "en a soupé des conflits ouvriers" et qu'il est nécessaire que le gouvernement, le mouvement syndical et la patronat entament des discussions pour trouver des formules capables d'assainir le climat industriel au Québec.

Le président de la FTQ, qui était alors à Granby pour participer à la cérémonie de la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale, a d'autre part affirmé que le mouvement ouvrier s'est jusqu'à maintenant trop préoccupé des travailleurs syndiqués et que ses efforts devront dorénavant tendre vers l'amélioration du standard de vie des travailleurs non syndiqués qui en arrachent.

Définissant sa pensée quant aux travailleurs non syndiqués qui en arrachent, M. Laberge a rappelé que le salaire minimum est de $0.85 l'heure et province et de $0.90 à Montréal. Il a continué en disant que pour ces gens dont on ne s'est pas encore occupé les principes tels que celui de "chance égale" n'ont aucune signification, que c'est de la foutaise.

Le président de la FTQ a ajouté qu'il faudra que quelqu'un s'occupe de ces travailleurs et que le mouvement ouvrier doit s'atteler sans tarder à cette tâche.

M. Laberge a de plus insisté sur la nécessité du regroupement des associations patronales de façon à ce que le gouvernement, le mouvement ouvrier et le patronat puissent éventuellement se rencontrer et élaborer les formules susceptibles d'assainir le climat industriel au Québec.

M. Laberge a de plus insisté sur l'importance de cette campagne que constitue la semaine de l'étiquette syndicale, soulignant qu'elle a pour but d'inciter la population à l'achat de produits fabriqués par la main-d'oeuvre syndiquée, ce qui ne peut jouer à l'avantage des syndiqués et aider au règlement des conflits.

M. Armand Demers

M. Armand Demers, président du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, a lui aussi émis l'opinion qu'il devient nécessaire de travailler à l'élaboration de formules qui puissent mettre fin aux conflits ouvriers.

Il a de plus affirmé, faisant allusion aux travailleurs non syndiqués qui ne bénéficient pas des conditions de travail aussi bonnes que celles des ouvriers organisés, qu'il n'existe pas de raisons pour qu'il y ait des pauvres au Québec

Il a ajouté qu'il faut s'appliquer à la recherche de formules capables de régler les problèmes et les conflits existants plutôt que de se battre et de se détruire.

M. Demers a terminé en déclarant que c'est une heureuse initiative qu'a prise la Conseil du travail de Granby et district en organisant une semaine de l'étiquette syndicale. Appuyant les buts poursuivis par l'organisation de cette semaine, il a assuré les responsables de sa collaboration.

L'Association Canado-Américaine fête son trentième anniversaire

GRANBY-- (DG) L'Association Canado-Américaine, section de Granby, a célébré son trentième anniversaire de fondation à Granby, dimanche. Plus de cent délégués en provenance de Granby, Magog, Farnham et Cowansville se sont réunis pour rendre un vibrant témoignage au fondateur de la cour de Granby, M. Joseph Harrisson.

Le président général de l'Association Canado-Américaine, M. Gérald Robert, a profité de ce banquet pour décorer les membres qui se sont illustrés d'une façon particulière à la cour de Granby.

En outre, il a procédé à l'assermentation générale des officiers membres de la cour. Par ce serment, les officiers se sont engagés à se soumettre à la constitution et aux lois générales régissant l'Association Canado-Américaine.

Par la suite, le président général a procédé à la nomination des nouveaux membres de la Légion d'honneur. M. Camille Tanguay, de Magog; M. Lorenzo Pomerleau, de Magog et M. Maurice Blanchard, de Granby ont été nommés membres de la Légion d'honneur tandis que M. Arthur Germain, de Granby a été nommé chevalier et M. Joseph Harrisson, de Farnham a reçu la plus haute décoration de l'Association, soit celle d'officier.

Bien qu'étant une compagnie d'assurance à but lucratif, l'Association Canado-Américaine s'occupe intensément de plusieurs mouvements, dont le Prêt d'honneur et le Conseil de vie française en Amérique. De plus, elle a distribué plus de $6,000 en bourses aux enfants des membres. Lors du congrès général des Etats Généraux à la Place des Arts, vingt délégués membres de cette Association assisteront à ces importantes assises.

Chez les membres de l'Association Canado-Américaine, la politique de l'organisme est basée sur la fraternité, a conclu le président général, M. Gérald Robert.

Pour éliminer les conflits ouvriers

Le maire suggère de recourir à la formule des conseils d'entreprises

GRANBY-- Le maire de la cité de Granby, M. Paul-O. Trépanier, préconise la formation de conseils d'entreprises pour mettre fin aux conflits ouvriers. Il souhaite que les travailleurs et patrons trouvent le moyen de se rapprocher pour dialoguer, de s'asseoir à une même table pour analyser leurs problèmes. Le maire croit qu'on éliminera de nombreux conflits si on réussi à atteindre cet objectif parce que les parties concernées pourront alors se comprendre et que le travailleur sera imprégné d'un sentiment d'appartenance.

M. Trépanier a émis ces opinions après avoir proclamé l'ouverture de la semaine de l'étiquette syndicale, une campagne d'éducation organisée par un comité du Conseil du travail de Granby et district en collaboration avec la Fédération des travailleurs du Québec, au cours d'une brève cérémonie qui eut lieu à l'hôtel de ville de la cité de Granby, hier après-midi.

Référant aux succès des formules appliquées en Suède, le maire de Granby a dit qu'on aurait avantage à recourir aux mêmes formules, mais en les adaptant évidemment aux besoins du Québec, de façon à favoriser le dialogue entre patrons et travailleurs.

Droit de grève

Le maire dela cité de Granby est favorable à ce que les travailleurs de la fonction publique bénéficient du droit de grève. Mais, il soutient que ce droit de grève, dans les conditions actuelles, équivaut à une voiture sans freins.

Soulignant que notre société évolue très rapidement depuis une dizaine d'années, M. Trépanier a soutenu que la révolution tranquille qui a débuté en 1960 n'est qu'une révolution de papier, si l'on fait abstraction de l'établissement de la caisse de dépôt et de la nationalisation de l'électricité.

Il s'est expliqué en disant qu'on a amorcé de nombreux programmes, mais qu'on a oublié de mettre un organisme de coordination sur pied en plus de manquer des moyens suffisants et des compétences voulues pour réaliser ces programmes.

Faisant allusion à la grève des employés de la C.T.M. et référant aux allégations voulant que les balayeurs de la ville de Montréal gagnent plus que les conducteurs, M. Trépanier a dit qu'on a bouché un trou en creusant une fausse à la fois.

Le maire de Granby a conclu en souhaitant que tous les travailleurs fassent partie de syndicats. Il avait auparavant donné lecture d'une proclamation indiquant que l'étiquette syndicale apposée sur les produits fabriqués par la main-d'oeuvre syndiquée a une triple signification, à savoir que les travailleurs bénéficient de la pleine reconnaissance de leurs droits, que l'acheteur obtient un produit d'une qualité supérieure, et , en ce qui concerne l'employeur, qu'il dispose d'une main-d'oeuvre qualifiée et heureuse de son sort.

M. Trépanier se rendra à Halifax à la fin du mois

GRANBY - M. Paul-O. Trépagnier, maire de la cité de Granby, se rendra à Halifax, en Nouvelle-Ecosse, au cours de la dernière fin de semaine d'octobre, où M. Sagar, le commandant d'une frégate de la Marine canadienne baptisée du nom de Granby, lui présentera une reproduction de la barre de commande de son bâtiment.

On se souviendra que la cité de Granby a reçu quelques uns des officiers de cette frégate il y a à peine quelques mois, lesquels étaient accompagnés de marins spécialisés dans la plongée sous-marine. Une plaque portant les armoiries de la cité avait été présentée à ces visiteurs.

M. Trépanier doit partir pour Halifax vendredi le 27 octobre. Il sera de retour le lundi suivant.

M. Duhamel incite la population à l'achat de produits portant l'étiquette syndicale

GRANBY - M. Philippe Duhamel, président du Conseil du travail de Granby et district, a affirmé hier que plusieurs des problèmes que connaissent les travailleurs et employeurs seraient rapidement réglés si la population comprenait bien les buts que le mouvement ouvrier poursuit en organisant une semaine de l'étiquette syndicale.

Celui-ci a expliqué, au cours d'une réception qui eut lieu à l'hôtel de ville pour marquer l'ouverture de cette semaine, que l'achat de produits fabriqués chez-nous par la main-d'oeuvre syndiquée a pour effet d'augmenter le volume de production et le chiffre d'affaires des entreprises, ce qui peut permettre le paiement de salaires justes et raisonnables.

M. Duhamel souhaite que la population encourage les travailleurs syndiqués, en achetant davantage de produits manufacturés chez nous par la main-d'oeuvre syndiquée de façon à ce que les ouvriers puissent négocier plus facilement les augmentations de salaires désirées.

M. Jacques Boucher, représentant du Congrès du travail du Canada, un organisme auquel le Conseil du travail de Granby et district et la Fédération des travailleurs du Québec sont affiliés, a insisté sur l'importance du rôle que le travailleur joue dans la société.

Rappelant qu'une entreprise repose sur le capital financier et le capital humain, il a indiqué que l'un ne peut aller sans l'autre.

Deux autres personnes furent également appelées à prendre la parole, soit MM. Jim Simpson, vice-président de l'Association des manufacturiers de Granby et gérant de la fabrique que la Compagnie Miner Ltée opère à Granby, et Gaston Thibault, représentant M. Louis-Paul Neveu, député fédéral de Shefford, pour la circonstance.

M. Thibault a livré le message de M. Neveu, insistant sur le rôle prépondérant que le travailleur joue dans la communauté.

Retenu à l'extérieur, l'honorable Armand Russell, député de shefford et ministre d'Etat adjoint aux Travaux publics, s'est excusé de son absence.

La semaine de l'étiquette syndicale sera marquée d'une séance de projection de films, mardi le 24 octobre, à 7h.30 p.m., à l'école Notre-Dame, 279, rue Principale, à Granby. Tous les intéressés seront admis gratuitement et il y aura attribution de prix de présence.

Les autres jours, pendant cette semaine, les membres du comité de l'étiquette syndicale doivent rencontrer les officiers des locaux affiliés au Conseil du travail de Granby et district

Samedi le 28 octobre, une soirée marquera le couronnement de la reine locale de l'étiquette syndicale. Les quatre candidates connues sont: Mlles Diane Bourgeois et Diane Hubert, employées à la Bow Plastics; Mlle Liette Lamoureux, employée à la Miner Ltée; et Mme Colette Audet, employée chez Danis et Frère Inc. La soirée aura lieu à l'hôtel Windsor et l'admission sera libre.

Assemblée du Club de timbres et monnaies

GRANBY - Le Club de timbres et monnaies de Granby tiendra son assemblée, ce soir, le 23 octobre, à 8 heures, à la salle de la Légion canadienne, rue Court.

Tous sont cordialement invités.

Air conditionné
CINEMA "LE PLAZA"
3 films Roger Moore
Le "Saint" de la T.V.
"L'Enlèvement" couleurs
Fureur des Apaches couleurs
Eddie Constantine
"Lucky Jo"

Le 27ième Régiment annonce deux événements importants

GRANBY-- Les miliciens de Granby et des environs sont présentement à préparer deux importants événements.

Le 25 octobre aura lieu la grande avant-première pour le changement de commandement au son de la fanfare du régiment. C'est vendredi soir, le 27 octobre, que le lieutenant-colonel J. D. Flewwelling recevra des mains du colonel J. A. Berthiaume, l'épée représentant le commandement du 27ième régiment d'artillerie. Il remplace à ce poste le lieutenant-colonel J. D. Smith, de Cowansville. Cette cérémonie sera suivie d'un goûter et d'une soirée dansante auxquels sont invités les parents et amis (es) des membres. Il est bien entendu que les anciens membres sont les bienvenus.

Le colonel Flewwelling laisse donc la 24ième Batterie de Granby aux soins du capitaine J. Gaston Tétrault. Il avait fait partie de l'effectif de Granby pendant près de 10 ans et a mérité ses gallons avec honneur.

Il n'y a aucun doute que les nombreux amis du Régiment viendront en grand nombre rehausser de leur présence cette parade militaire qui aura lieu à la salle d'exercices du Camp de Farnham.

Immédiatement après cet événement, soit pour inaugurer son commandement, le colonel Flewwelling dirigera le 27ième Régiment au camp Gagetown du Nouveau-Brunswick pour une compétition de tir au canon. Le Régiment s'exerce au tir avec des canons de 105 millimètres et croit pouvoir remporter cette année l'honneur d'être le meilleur régiment de la Milice canadienne.

Cette compétition a lieu tous les ans pour tous les régiments de l'artillerie canadienne.

"Comme dans toute bonne organisation, les membres actifs sont malheureusement trop peu nombreux chez nous, de souligner le lieutenant André R. Péloquin, il y a une somme de travail à abattre et il y a beaucoup de plaisir à vivre en groupe. Ainsi, dans les deux cas, plus le groupe est fort et homogène, plus il y a d'agrément à travailler et à s'amuser ensemble. Si tous les anciens reviennent, nous aurons sûrement le régiment des régiments."

Les activités des loisirs de l'Assomption

GRANBY -- Les loisirs de l'Assomption procèdent actuellement au recrutement de jeunes joueurs de hockey pouvant évoluer dans la catégorie des mosquitos. Pour être éligible les jeunes doivent être âgés entre six et dix ans.

Par ailleurs, une autre soirée à l'intention des membres de l'Association des loisirs de l'Assomption aura lieu ce soir à la salle de l'école Assomption. En outre, une réunion de l'exécutif aura lieu mardi, le 24 octobre pour définir les activités qui seront au programme du club prochainement.



M. Pierre BOURGAULT, président du R.I.N., effectuera une tournée dans la région de l'Estrie au début du mois de novembre. Il sera dans Shefford les 8 et 9, mais à Granby au tout début de la journée du 8 novembre. M. Bourgault, sera reçu à l'hôtel de ville de Granby, mais l'heure et la date n'ont pas encore été fixées définitivement

30 syndiqués ont discuté de coopératisme et de caisses d'économie avec M. A. Laurin

GRANBY - Une trentaine de syndiqués ont participé à la journée d'information organisée par le comité d'éducation du Conseil central des syndicats nationaux de Granby en collaboration avec M. André Laurin, le responsable du service d'économie familiale à la Confédération des syndicats nationaux.

M. Laurin a entretenu les participants de sujets tels que le coopératisme intégral et les caisses d'économie, illustrant ses propos à l'aide de films qu'il a lui-même tournés au cours de voyages en pays européens.

Ces films, dont un fut tourné en France et un autre en Yougoslavie, démontrent les succès remportés dans certains pays grâce aux caisses d'économie, caisses qui ont suscité la fondation de coopératives de consommation, de production et d'habitation.

Les syndiqués présents ont pu discuter des sujets abordés par M. André Laurin et poser à ce dernier toutes les questions désirées.

Les ouvriers chercheront des formules susceptibles d'éliminer les conflits

GRANBY - Les membres des comités d'éducation, d'action politique et de loisirs du Conseil central des syndicats nationaux de Granby se rencontreront d'ici quelques jours pour chercher et discuter des formules dont l'application serait souhaitable pour éliminer les conflits ouvriers.

La nouvelle nous a été communiquée hier, par M. Armand Demers, le président du Conseil central des syndicats nationaux de Granby. Cette décision fait suite aux derniers conflits ouvriers.

D'ailleurs, il n'y a pas que les syndiqués de Granby qui mèneront cette étude. Mais, les conclusions des discussions qu'on aura sur le plan local seront soumises à la prochaine réunion du bureau confédéral de la CSN.

M. Demers fait remarquer que les derniers conflits que le monde ouvrier a connus ont beaucoup coûté en temps, en argent et en énergie sans pour autant produire les résultats anticipés. Il faut donc trouver de nouvelles formules pour mettre fin à ces conflits.

FLEURS
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

THEATRE PALACE GRANBY
A L'AFFICHE CE SOIR!
LA BATAILLE DES ARDENNES
PANAVISION
TECHNICOLOR
HENRY FONDA
Amblerie 36 km
AUSSI
TECHNICOLOR
Jane FONDA
Dean JONES
Jason ROBARDS
CHAQUE MERCREDI
LES BILLETS COMPLIMENTAIRES NE SONT PAS VALABLES POUR CE PROGRAMME.
Programme complet à 7.07


Aussi célèbre que Célestins
l'eau diététique appréciée dans le monde entier depuis plus de 2,000 ans.
Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS dont les sels minéraux et les oligo-éléments contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
Méfiez-vous des imitations, exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢


372-5486
LP RODRIGUE INC
HUILE A CHAUFFAGE
Entretien de brûleurs et fournaises
Plan Budgétaire sans frais additionnels

EDITORIAL

La sécurité de la route au Canada

L'intention du gouvernement canadien est de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une plus grande sécurité à l'automobiliste.

M. Paul Hellyer, le nouveau ministre des Transports, annonce la formation d'une section spéciale de la sécurité routière au sein de son ministère, la création d'un conseil consultatif et l'établissement éventuel de normes nationales. Ceci en respectant les exigences des provinces en matière de transport.

Personne, semble-t-il, ne reprochera à M. Hellyer de donner suite dans le plus bref délai possible aux recommandations du comité permanent des Communes sur la justice et les questions juridiques, et s'il met à l'accomplissement de cette tâche autant d'ardeur qu'il en a mis à l'unification des forces armées, le code de la sécurité subira à n'en pas douter des transformations profondes et nécessaires, sur le plan de l'homme, du véhicule et de la route.

C'est certes avec joie que le député de Brome-Missisquoi aux Communes, M. Heward Grafftey, verra enfin le gouvernement agir en ce domaine.

L'un des critiques les plus avertis en la matière, M. Grafftey reproche depuis longtemps au gouvernement de ne poser des actes concrets que si Washington est le premier à les poser. Non sans raison, du reste, puisque, selon le ministre de l'Industrie, M. Drury, de qui relevait jusqu'ici la sécurité de la route, le Canada profite automatiquement des standards imposés par le gouvernement américain.

Or s'il se produit beaucoup d'accidents de la route dans le pays voisin, il s'en produit également beaucoup au Canada. Dans l'un ou l'autre pays, il est, après le cancer et les maladies de coeur, la principle cause de décès.

Au pays, l'an dernier, la route a fait cinq mille morts et cent cinquante mille blessés. Et cette année, les pertes humaines ne sont pas moins élevées. Quant aux pertes matérielles, on sait ce qu'elles coûtent aux automobilistes dont les primes d'assurances augmentent sans cesse.

Or, dans l'opinion de M. Grafftey -- et aucun Canadien sensé ne saurait le contredire -- si le gouvernement fédéral dépense des millions pour enquêter sur un accident d'avion qui cause la mort de cent personnes, il devrait accepter de consacrer autant de millions à la recherche dans le domaine de la sécurité routière, puisque sur les routes se tuent une centaine de Canadiens par semaine.

Une autre suggestion importante du député de Brome-Missisquoi est la suivante: l'industrie de l'automobile devrait dépenser un peu moins pour le luxe et un peu plus pour la sécurité de ses voitures. La sécurité de l'automobile, dit enfin M. Grafftey, doit tomber sous le coup de la loi.

Le Canada est, en effet, rendu au point où il lui faut intervenir radicalement. Il ne s'agit plus de savoir si la voiture est belle et puissante, mais si elle est sécuritaire. Il importe aussi d'être plus sévère pour l'automobiliste qui, de nos jours, croit avoir accompli un fait d'arme en franchissant une certaine distance à une grande vitesse. Plus les routes sont belles, droites, carrossables, plus on est imprudent au volant.

C'est en réalité tout le problème de la sécurité que le gouvernement doit étudier, et ce non pas uniquement à la lumière des mesures prises aux Etats-Unis, mais en fonction de la réalité canadienne. Ce n'est nuire aux intérêts de personne que de vouloir s'attaquer résolument à la sécurité de la route. Au contraire, c'est vouloir protéger les intérêts de tous.

Une semblable situation ne saurait être tolérée plus longtemps. Certes, se produira-t-il toujours des accidents. Les meilleures mesures de sécurité n'empêcheront pas tous les gens de se tuer, mais elles en protégeront sûrement beaucoup qui, autrement, predraient la vie. Or le bilan annuel de la route est assez élevé pour engager l'état à agir avec le plus de célérité possible. Souhaitons que toutes les provinces acceptent sans hésiter de collaborer avec Ottawa pour qu'enfin il soit possible d'en ariver à des normes nationales adéquates.

Roland Gagné

Qui vaincra au N.-B.?

C'est ce soir que nous saurons si M. Louis Robichaud a réussi à convaincre sa province de la nécessité de ses mesures économiques et sociales. Le résultat du scrutin nous révélera, en effet, si le peuple attache plus d'intérêt aux promesses de M. Van Horne -- plus d'une centaine – qu'aux réalisations du premier ministre actuel.

Au cours de la campagne electorale, il ne semble pas avoir été facile pour M. Robichaud de faire comprendre aux électeurs la valeur des réformes qu'il a apportées à la vie économique et sociale et les bienfaits qui en résultent pour toute la population.

M. Van Horne, qui paraissait disposer de fonds électoraux inépuisables, a par contre, attiré des foules considérables, auxquelles il a fait les promesses les plus extravagantes de sa carrière politique, des promesses qu'il sait ne jamais pouvoir réaliser.

Certes, est-il difficile de se faire une idée sur ce qui se passe dans cette province... de savoir si M. Robichaud réussira à faire réélire son gouvernement, mais il serait étonnant, tout de même, de voir les Acadiens voter contre l'un de leurs chefs. Et ils sont nombreux, aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT		PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par jour	10¢	Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Semaine	60¢	Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Par année	$30.00	Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication"

Marius Gonin

Joseph FOLLIET: NOTRE AMI MARIUS GONIN. Un génie de l'action 1873 - 1937. 1 volume, 236 pages, avec illustrations photographiques. Prix: 25 F. Editions CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE, 16 rue du Plat, 69 LYON 2ième C.C.P. 65-78 LYON Co-diffusion GAMMA, 1 et 3 rue Garancière, PARIS 6o - C.C.P. PARIS 20-290-97.

1967 voit le 75ième anniversaire de la Chronique Sociale de France, la plus ancienne des revues sociales catholiques, fondée par Marius GONIN et Victor BERNE.

En 1964, on a célébré le 60ème anniversaire des SEMAINES SOCIALES de FRANCE, institution de recherche et d'enseignement connue dans le monde entier. Elles eurent pour fondateurs Marius Gonin et Adéodat Boissard.

Qui était donc Marius Gonin? On a dit qu'il fut un génie de l'action, le Saint du mouvement catholique social. Il a laissé derrière lui un lumineux sillage d'amitiés. Son diocèse natal instruit son procès de béatification.

Singulière aventure que celle de ce Lyonnais, fils du peuple, autodidacte, qui créa l'un des plus grands organismes intellectuels du catholicisme contemporain: les Semaines Sociales. Etonnante destinée que celle de ce laic par vocation, dont certains disciples devinrent prêtres, voire évêques.

Ignoré du grand public, il a exercé une influence profonde sur son temps et, par contre-coup, sur le nôtre. Il préluda par sa pensée et ses actes au Deuxième Concile du Vatican.

En même temps qu'il pensait avec sagesse et agissait avec audace, il s'enveloppait de réserve et de modestie, si bien que même ses amis les plus proches ne l'ont point totalement connu.

L'un d'eux a rédigé cette biographie, essai historique et portrait psychologique; journaliste et sociologue, Joseph Folliet fut un ami de Gonin dès 1922. Il lui succéda, en 1938, comme Directeur de la Chronique Sociale et en 1945, comme Secrétaire Général des Semaines Sociales de France. Il a dirigé la Chronique Sociale jusqu'en 1964.

En présentant Marius Gonin, Joseph Folliet fait revivre du même coup l'époque féconde qui va des années 90 à la deuxième guerre mondiale,temps de renouveau religieux où se déroula l'épopée du catholicisme social en France.

La CHRONIQUE SOCIALE remercie d'avance les journaux et revues qui lui communiqueront l'annonce ou le compte-rendu qu'ils voudront bien faire paraître de ce livre.

Théodore Rousseau

Bientôt s'ouvrira à Paris, galerie Mollien (musée du Louvre), une exposition destinée à honorer celui qui est le plus grand de nos paysagistes romantiques. Aux peintures et dessins conservés au Louvre se joindront des oeuvres venues des musées de province et de l'étranger.

Le "Grand Larousse encyclopédie" nous rappelle que Théodore Rousseau travailla d'abord dans la forêt de Compiègne, en Normandie, aux bords de la Seine. Il exposa au Salon de 1831 à 1835. Ses oeuvres, jugées trop romantiques, furent alors très discutées, et son envoi au Salon de 1836, refusé!

Cet échec incite Rousseau à s'installer dans la forêt de Fontainebleau, où le rejoindront Millet, Diaz, le sculpteur Barye, et où viendront aussi Corot, Daumier, Jules Dupré, Cintreuil, Daubigny, etc.

De ce groupe, qu'on nommera l'école de Barbizon, Théodore Rousseau est la personnalité la plus forte. Il vit l'existence des bûcherons et des paysans, afin de saisir toutes les heures les aspects de la forêt.

Il s'efforce d'égaler Ruysdael, Hobbema, KarelDujardin, grâce à son parti d'observer la nature "naivement, sincèrement, amoureusement". Mais il n'est pas compris. Le jury du Salon refuse l'Allée de châtaigniers (musée du Louvre). Pourtant, l'opinion, peu à peu, évoluera.

Et Rousseau trouve des acheteurs. Il consent à revenir à Paris pour le Salon de 1849 (la Lisière d'un bois, Terrains d'automne); en 1850, l'Entrée du Bas-Bréau, le Village de Barbizon; en 1852, le Paysage après la pluie. Une salle lui est réservée à l'Exposition universelle de 1855, où il expose des paysages peints en forêt de Fontainebleau, en Auvergne, dans le Berry, à Granville, dans les Landes.

Ce sont ensuite: les Gorges d'Apremont, Carrefour de l'Epine (1857), Bornage de Barbizon (1859), le Chêne de roche (1861), Clairière dans la haute futaie (1863), Coucher du soleil sur la forêt (1866).

Abondamment représenté au musée du Louvre, Théodore Rousseau s'égale souvent aux plus grands maîtres du paysage. Bien que l'emploi du bitume ait assombri ses toiles, on le considère comme un précurseur des impressionnistes.

"Welcome Service"

Lorsque vous atterrissez à Orly ou au Bourget, une charmante hôtesse vous demande de ne plus fumer, d'attacher votre ceinture et, un peu plus tard, de ne pas vous lever avant l'arrêt complet de l'appareil. Elle vous annonce alors la température qu'il fait à Paris et vous prévient qu'un welcome service vous accueillera, si vous avez besoin de quoi que ce soit, à l'aérogare. Tout cela prononcé d'une voix délicieuse, et répété d'une voix plus délicieuse encore en anglais.

Fort bien.- Mais pourquoi faut-il que, dans l'annonce en français, la formule welcome service soit insérée telle quelle et qu'on entende pas une traduction, un équivalent quelconque? La notion de "service d'accueil" est-elle essentiellement anglo-saxons et même à bien d'autres voyageurs du globe qui ne savent d'autre langue étrangère que l'anglais.

Certes, il n'est pas question d'évincer welcome service au profit de "service d'accueil". Ce dont il est question, c'est d'employer "service d'accueil" dans les annonces prononcées en français. De même, il importe que sur les panneaux, affiches, prospectus, etc., soit observée la règle du bilinguisme honnête et que soit donné à welcome service un équivalent français.

Le client anglo-saxon ou anglophone sera renseigné par la version anglaise de l'annonce orale ou du texte écrit. Le client français ou francophone entendra ou lira le même texte prononcé ou rédigé dans sa langue.

En quoi la clientèle anglophone peut-elle s'offusquer si, dans un texte français - que personne ne l'oblige à lire ou à entendre - , elle découvre que welcome service est remplacé par service d'accueil ou par service de bienvenue?

(Extrait de la revue mensuelle éditée par Larousse: VIE ET LANGAGE".)

Le Musée des Argots

On a nommé ce dictionnaire, édité par Larousse, "Le Musée des argots", et l'expression est juste.

Exemple: on dit argotiquement se mettre dans ses bannes pour " se coucher". Expression assez sinistre, si l'on sait que la banne est la grosse toile dans laquelle les tueurs livrent leurs viandes aux bouchers. Mais voici une expression voisine, que l'auteur cite dans le même article: se mettre sous les bandes. Ici, les draps sont comparés à un linceul. C'est sous le nom de bande, en effet, que certaines religieuses de Bourgogne désignaient jadis cet ultime vêtement. Ainsi, en huit lignes, nous avons passé des abattoirs de la Villette aux couvent de Dijon!



LA S'ELEVERA LE PLUS GRAND BARRAGE -- Voici l'emplacement du barrage Mica, le plus imposant, le plus coûteux et le plus important des trois qu'on construit sur le fleuve Columbia dans la région de Kootenay. Le grand barrage en canyon retiendra un immense lac dans une region plutôt déboisée.

(Photo PC)

222,385 personnes dans la fonction publique fédérale

Par BEN WARD

OTTAWA (PC) — L'embauchage dans la fonction publique fédérale s'est accru l'an dernier à un taux moyen de plus de 1,000 par mois, taux sans précédent depuis la Deuxième guerre mondiale. On ne possède pas encore de statistiques précises sur l'accroissement de cette année, mais plusieurs hauts fonctionnaires croient que ce taux se maintient.

Au 1er janvier, 222,385 personnes figuraient sur les listes de paie des ministères et agences du gouvernement fédéral. Ce chiffre présentait une hausse annuelle de 13,711, ou 6.6 pour cent.

Ce chiffre ne comprend pas les sociétés fédérales indépendantes, telles Radio-Canada, les Chemins de fer nationaux, Air Canada, la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'Energie atomique du Canada ou toute agence spéciale mise sur pied pour l'année du Centenaire et l'Expo 67.

La fonction publique fédérale n'a pas cessé de croître depuis son sommet de temps de guerre, soit 116,000 en 1945. Pourtant, l'accroissement a réellement commencé à se faire sentir au début de 1965 et a atteint le chiffre incroyable de neuf pour cent depuis lors.

Essor de la capitale

Ottawa, qui abrite environ le quart des fonctionnaires fédéraux, se ressent de cette expansion. Les édifices à bureaux, tant gouvernementaux que privés, poussent comme pissenlits et les aspirants locataires doivent s'ajouter à une liste d'attente. On manque de plus en plus de logements pour tout ce monde.

Plusieurs fonctionnaires croient que l'embauchage par le fédéral sera encore plus fort cette année que l'an dernier, alors que la forte demande privée sur le marché du travail avait rendu difficile pour certains ministères le recrutement de personnel nouveau, surtout dans les catégories spécialisées.

L'estimation budgétaire au chapitre des salaires de fonctionnaires, pour le présent exercice financier atteint $1,300,000,000, soit une augmentation de 44 pour cent en trois ans. Il faudra, pour défrayer un tel coût, additionner les revenus d'impôt de Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg et Hamilton.

La plupart des accroissements de personnel se rattachent à une augmentation sans précédent des ministères, agences et projets. Certains parlent de "la construction d'un empire", mais les bureaucrates défendent l'expansion comme étant essentielle.

Division des portefeuilles

Entre 1957 et le début de cette année, six ministères entièrement neufs et 21 agences ont été ajoutés à la structure fédérale. Cette année seulement, on crée un ministère nouveau et 10 agences.

Au début de l'an dernier, le gouvernement décida de convertir deux ministères en quatre. Les services du solliciteur général et du registraire général furent établis séparément et on leur confia certains domaines jusque là sous la juridiction du ministère de la Justice et du Secrétariat d'Etat.

Les deux vieux ministères avaient ensemble un personnel de 4,771 personnes au 1er octobre 1964. Deux ans plus tard, à la même date, les quatre ministères comptaient 6,095 fonctionnaires. Au 1er janvier cette année, le chiffre était monté à 7,539.

La même chose se produisit quand le ministère de la Main-d'oeuvre fut créé pour allier les fonctions de la main-d'oeuvre du ministère du Travail à celles du service d'immigration.

Au 1er octobre 1967, le ministère du Travail employait 4,216 personnes. Deux ans après, son personnel était réduit à 635 mais le secteur de la Main-d'oeuvre au nouveau ministère en employait 5,045. Ensemble, ils avaient fait un gain de personnel de 33 pour cent par rapport au personnel originel du Travail.

Quant au ministère de l'Industrie, qui fut lancé en 1963 au sein du ministère de la Production de défense, il présente le meilleur exemple de "construction d'empire" qui ait connu Ottawa depuis quelque temps.

Coûteuse industrie

A ses débuts, à l'automne 1963, le secteur de l'Industrie comptait 33 employés et la Production de défense, 3,276. En janvier de cette année, l'Industrie employait 529 personnes et la Production de défense, 4,523.

Les dépenses totales du ministère de l'Industrie, qui étaient de $14,800,000, dont $1,375,000 pour l'administration, durant l'exercice financier de 1963-64, mobilisent cette année du budget une part de $146,800,000, dont $10,500,000 pour l'administration.

Les gouvernements, tant conservateur que libéral, ont aidé à la prolifération des agences spéciales, ces derniers 10 ans.

Au cours de leur règne de 1957-63, les Conservateurs ont créé, notamment, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, le conseil de développement de l'Atlantique, le Conseil national de l'énergie, la Société du crédit agricole et le Conseil national de la productivité, plus tard transformé par lesLibéraux en Conseil économique du Canada.

Depuis 1963, les Libéraux ont mis sur pied des agences telles que la Compagnie des jeunes Canadiens, le Conseil de développement et de prêts municipaux, le Conseil scientifique du Canada, la Commission canadienne des produits laitiers et, cette année, la Commission canadienne de transport et la Société de développement du Cap-Breton.

Chaque nouvelle agence a nécessité un personnel distinct et des locaux, et on accepte maintenant le fait que dans la vie de la capitale, chacun lutte pour sa survivance.

L'exemple classique est le cas de la Commission d'aide à Halifax, établie après l'explosion qui dévasta cette ville en 1917. La commission servait à administrer le fonds de secours. Pourtant, elle ne disparut vraiment des records qu'en 1960.

En 1946, le ministère des Affaires des anciens combattants employait 12,830 personnes. A la fin de l'an dernier, il en comptait encore 12,162, pourtant 20 ans après.

Ils cherchent les traces des premiers habitants

EDMONTON PC-- Deux archéologues de l'Université de l'Alberta ont passé leur été à chercher les traces des premiers habitants de cette province des Prairies.

Les docteurs Ruth Gruhn et Alan Bryan croient que la province était habitée avant la période glaciaire, soit il y a plus de 25,000 ans. Leur argument est que l'homme n'eût pas pu venir du Nord après l'arrivée des glaces; or, comme on a prouvé que l'homme vivant en Idaho il y a plusieurs milliers d'années, avant la période glaciaire, il a dû y venir avant que les glaciers ne dérivent du Nord.

Mme Gruhn affirme avoir découvert la preuve la plus ancienne de l'existence de l'homme dans l'Idaho. Analysée au radiocarbone, des vestiges ont révélé un âgé de 15,000 ans, soit avant la fin de l'ère glaciaire.

L'analyse au radiocarbone est une méthode précise qui permet de déterminer l'âge par la mesure de la radioactivité dégagée par un objet.

Pour prouver leur avancé que l'homme se trouvait en Alberta avant la période glaciaire, les archéologues doivent trouver des traces de sa présence dans des régions qui n'ont pas été touchées par le mouvement des glaciers.

M. Bryan a effectué des fouilles cet été, près de Medicine Hat, mais il n'a trouvé que quelques entailles au couteau sur des os de buffle. Les ossements dataient d'environ 9,000 avant Jésus-Christ, soit après l'ère glaciaire.

UN CRANE

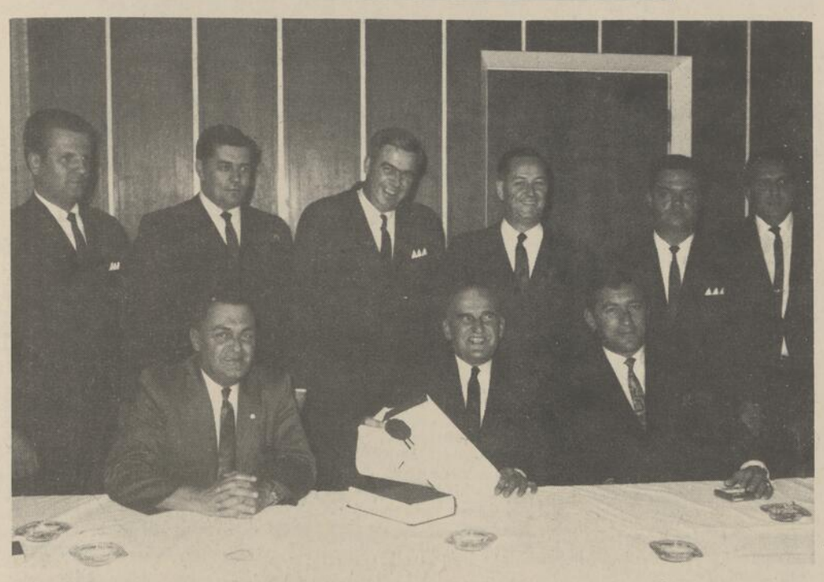
La preuve la plus ancienne de la présence de l'homme en Alberta est un crâne de buffle portant des éclats de pierre, laissé par un chasseur il y a 11,000 ans, encore après la fonte des glaciers.

D'anciennes traces de l'homme au Nouveau Monde ont été retrouvées au centre du Mexique, près de Puebla, et près d'Old Crow, au nord-ouest du Yukon. Les vestiges laissés aux deux endroits indique que l'homme y vivait il y a peut-être 40,000 ans.

"Le problème de déterminer l'âge de l'homme ancien est de plus en plus ardu, dit M. Bryan. A travers les années, une centaine d'endroits devaient prouver l'existence très ancienne de l'homme, mais chaque fois, quelque chose se montra faux. Nous cherchons un endroit qui n'a jamais été déplacé. Un tel endroit devrait exister. Mais c'est comme chercher une aiguille dans une meule de foin".

LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES EST AUSSI PRES DE VOUS QUE VOTRE TELEPHONE
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 12.00 p.m.
ET VOTRE ANNONCE PARAITRA DEMAIN

ST-HYACINTHE



NOUVEAU STATUT- C'est avec fierté que les membres du conseil de Rouville montrent les documents attestant le nouveau statut de ville pour la localité. On reconnait sur la photo, dans l'ordre, assis, MM. Rolland Tremblay, maire-adjoint; le Dr Jean Lafond, maire et M. Claude Guertin; debout MM. Georges Blanchard, secrétaire; les conseillers, Denis Phaneuf, Jean-Jacques Leduc, Paul Théroux, Marcel Choquette et M. Georges Emond, ingénieur municipal. (Photo Bouchard)

Douville obtient une désignation officielle avec son statut de ville

DOUVILLE- La ville de Douville dont nous avons annoncé samedi le nouveau statut obtient de cette façon une désignation officielle, ce qu'elle n'avait jamais eu depuis sa fondation.

En effet, au moment de la formation de Douville, à la suite d'une erreur ou d'un oubli des fondateurs, aucune désignation n'a été établie pour Douville. La localité n'a donc pas été inscrite au registre des municipalités du Québec et aucune désignation ne pouvait permettre de l'identifier au point de vue statut.

Le maire Jean Lafond et tous les membres du conseil municipal, ont donné samedi après-midi au Grand Hôtel à Saint-Hyacinthe une conférence de presse pour annoncer aux membres de la presse le nouveau statut et le commenter.

Douville a été érigé en 1947 Il s'agissait d'une partie des territoires de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Hyacinthe. Les membres du conseil local ont attendu d'avoir une population suffisante dans les limites de la localité pour demander une désignation adéquate.

Le premier maire a été M. Stanislas Lafleur auquel a succédé M. Paul-Emile Lemoyne. Le troisième maire est l'actuel premier citoyen, M. le Dr Jean Lafond qui occupe ce poste depuis août 1956.

La fondation de la paroisse Sainte-Eugénie de Douville a été entreprise par M. l'abbé Roland Salvail. Au cours de l'érection, la localité ne comprenait que 400 citoyens. 10 ans plus tard elle en comprenait 700. Vint ensuite une grande période d'expansion de 1957 à nos jours alors que Douville a acquis environ 2,500 citoyens.

La prochaine élection devra avoir lieu, d'après les exigences du nouvea u code le premier lundi du mois de novembre dans l'année qui suivra l'érection du nouveau statut c'est - à - dire 1968 dans le cas de Douville. Les conseillers et le maire seront élus pour des termes de 3 ans chacun.

ESSOR CONSIDERABLE

M. Jean Lafond, maire de Douville a signalé aux membres de la presse locale que Douville a connu un grand essor depuis 10 ans. "C e fut a-t-il dit, grâce aux conseillers pleins d'allant et d'espoir pour la municipalité. Ils ont adopté certaines mesures qui n'existent pas ailleurs. Notons le plan d'urbanisme qui date de 1959 et sera revisé l'an prochain. En 1962, nous avons acquis une usine d'épuration des égouts, la seule dans un rayon de 50 milles. La localité a aussi municipalisé en partie les terrains de jeux locaux".

Le conseil de Douville a tenu une assemblée publique concernant la question du changement de statut. Aucun citoyen n'a manifesté son opposition à la mesure rendant définitive la demande de changement de statut par le conseil.

Le conseiller Jean - Jacques Leduc a affirmé qu'il croit que l'expansion de Douville continuera surtout grâce à la nouvelle désignation. En effet, il sera maintenant possible de lire le nom de Douville dans la liste des cités et villes ce qui facilitera l'obtention de nouvelles entreprises et améliorera les possibilités industrielles. Un conseiller nous a aussi fait remarquer que Douviller a plus progressé ces derniers temps que toute autre localité des environs.

L'évaluation de Douville atteint 9 millions de dollars et passera sous peu à dix millions.

L'actif de la localité était de $100,000 il y a cinq ans. Il atteint maintenant les $2,000,000. Le taux total de la taxe à Douville est de 91 cents L'évaluation est menée de façon très scientifique.

Toujours selon les membres du conseil, Douville possède un territoire qui dépasse en superficie celui de Saint-Hyacinthe lui-même.

La nouvelle ville comprend un site industriel entre la route 9 et la voie ferrée. Les autorités municipales s'apprêtent à approcher des industriels pour obtenir de nouvelles industries sur le plan local.

Le tiers de l'objectif est atteint à la Fédération des oeuvres du diocèse

ST-HYACINTHE -- Une semaine après l'ouverture de la campagne 1967, le trésorier de la Fédération des oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe, M. Paul Murray nous informe que 38% de l'objectif, soit $85,752. 99 a été atteint. Ces résultats sont à peu près identiques à ceux de l'an dernier, puisqu'après une semaine de souscription en 1966 la somme rapportée se chiffrait à $84,884.

Même si les résultats globaux sont sensiblement les mêmes, la souscription dans le secteur des dons individuels accuse un léger retard de quelque $4,566. Toutefois, cette situation n'est pas alarmante puisque cette différence est attribuable aux faits que plusieurs paroisses n'ont pas fourni de résultats et que d'autres ont commencé leur souscription en retard.

A date, trois paroisses ont atteint ou dépassé leur objectif. Il s'agit des paroisses de la Présentation, St-Thomas d' Aquin et Ste-Eugénie de Douville.

Par contre, une augmentation de $6,394.60, comparativement à l'an dernier, a été enregistrée dans le secteur des corporations. Dans le secteur industriel, les régions de Bedford et Marieville ont dépassé leur objectif.

Ces quelques statistiques communiquées par M. Paul Murray, trésorier de la Fédération des Oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe, nous permette de constater que la campagne 1967 débute sur un bon pied.

Il est à esperer que l'enthousiasme et le travail se continuent afin que l'objectif de $227, 000 soit atteint. Les représentants des paroisses ainsi que les vice-présidents et les solliciteurs dans les différentes régions industrielles sont invités à poursuivre activement leur sollicitation.

Le système de tuteurs a donné de bons résultats

SAINT - HYACINTHE - M. Paul Lemelin, professeur à l'Ecole Girouard à Saint-Hyacinthe signale que le système de tuteurs a donné de bons résultats dans cette institution et qu'il continuera à être employé. Toutefois certaines améliorations s'imposent selon lui.

"L'an passé (1965-1966), le personnel de l'Ecole Girouard a mis sur pied une recommandation du Rapport Parent, à savoir le système des tuteurs. Etant donné que cette initiative apporta des conclusions heureuses, la Direction de cette école et son personnel furent tous d'accord au début de la présente année (1966-1967) pour continuer cette expérience tout en l'améliorant.

"Voici donc, selon l'esprit même du Rapport Parent, ce qu'il faut entendre par le système des tuteurs:

"L'une des fonctions du tuteur ou groupe de tuteurs sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux écoliers des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaires pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

"De même, au cours de rencontres individuelles, le tuteur pourra encourager chacun à bien faire son devoir d'écolier. Il devrait être invité à consacrer au moins une dizaine de minutes par semaine à chaque étudiant, afin de se tenir au courant des progrès et des difficultés de chacun.

Au besoin, le tuteur consultera les enseignants qui ont affaire à tel ou tel élève, ou le conseiller en orientation ou l'assistance sociale, afin de chercher avec eux la solution des difficultés que rencontre cet élève.

"Tout aussi indispensable nous apparaissent la collaboration entre les parents et les maîtres pour favoriser le développement de l'enfant à l'école et dans la famille, et la nécessité d'un encadrement pédagogique des élèves et groupes d'élèves par un système de tuteurs.

"Nous recommandons que le tuteur ou groupe de tuteurs ait pour fonction de s'assurer de la qualité du travail de chacun des élèves dont il a la responsabilité, d'aider chacun dans les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

"Afin d'atteindre le plus possible ce s objectifs, les professeurs sont unanimes pour que dès septembre prochain, nous soyons à nouveau informés par une personne compétente en la matière, i.e. les techniques d'entrevues, en somme, tout ce qui se rapporte au travail du tuteur. Il serait souhaitable que cette information soit plus complète que celle que nous avons reçue au début de la présente année et qu'elle soit conçue en fonction du rôle de tuteur et non de celui de conseiller en orientation.

"Nous regrettons que certains professeurs aient dû abandonner leur période de tuteur lors du changement d'horaire cette année. Il était déjà assez difficile de respecter le premier choix des élèves lorsque tous les professeurs étaient tuteurs, le fait de soustraire un bon nombre de maîtres de cette fonction n'a certes pas amélioré la situation. Lorsqu'un élève commence à se familiariser avec son tuteur et vice versa, il serait préférable de ne pas les dissocier. L'éducation doit-elle être orientée uniquement en fonction d'un budget à boucler sans tenir compte du bien de l'enfant?

"Nous désirons, l'an prochain, continuer cette initiative à la condition que les chances de réussite soient favorables. Cette tâche étant passablement difficile, elle deviendra efficace si tous les maîtres ayant les aptitudes requises y participent

"Bien structuré, ce système apporte dans 99% des cas de bons résultats, car en plus d'aider l'élève au point de vue académique, ça lui permet un certain défoulement. L'élève sent qu'il n'est pas laissé à lui-même avec ses problèmes, mais qu'on s'occupe de lui, qu'on essaie de partager avec lui, tantôt ses difficultés, tantôt ses réussites".

Un choeur suisse sera à St-Hyacinthe, le 25

SAINT - HYACINTHE - Le choeur suisse, "La Chanson de Fribourg", est arrivé hier soir, à l'aéroport de Montréal La Chanson de Fribourg présentera un spectacle, le 25 octobre, à l'auditorium du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Les organisateurs de ce spectacle à Saint- Hyacinthe soulignent que ce choeur suisse peut être considéré comme un groupe de qualité. Il ne reste d'ailleurs que très peu de billets, à l'heure actuelle.

Le choeur se produira également à l'Expo, au Kiosque international. Le premier concert aura lieu demain, à 1 heure de l'après-midi.

En plus de venir à Saint-Hyacinthe, le choeur suisse se dirigera vers les villes de Granby, Sorel, Sherbrooke, Québec, Victoriaville et plusieurs autres.

Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, le maire de la ville, M. Jacques Lafontaine et son épouse, seront présents à la soirée de mercredi. Une réception civique suivra à l'hôtel de ville.

Les quelque trente personnes qui forment le choeur "La Chanson de Fribourg, seront logées pendant leur séjour à Saint-Hyacinthe, à la Villa Sainte-Jeanne-D'Arc.

Tous ceux qui veulent encore se procurer des billets pour le concert du 25 octobre à Saint-Hyacinthe sont priés de communiquer avec M. Roland Létourneau, à 774-7856.

L'outillage coûtera $7,695 à la ville

SAINT - HYACINTHE - La ville consacrera un montant de $7,695 pour l'achat de machinerie et d'outillage. Le conseiller municipal Georges Caouette a présenté deux avis de motion qui ont éré votés à la dernière séance à ce sujet.

Le premier concerne l'achat d'un bélier mécanique Bombardier au montant de $4,995. L'autre concerne l'achat de deux sableuses à trottoirs au montant de $2,700.

M. Caouette a présenté un nouvel avis de motion à la dernière séance pour l'achat d'un tracteur et d'une rétrocaveuse au montant de $10,000 Ce montant sera éventuellement voté à la prochaine séance.

La concession accordée à M. R. Robert

SAINT-HYACINTHE - La ville de Saint-Hyacinthe a accordé la concession du restaurant du Centre culturel et de loisirs de Saint-Hyacinthe à M. Richard Robert qui, on le sait, est directeur du Clairon.

M. Robert a présenté une soumission de $110 qui a été acceptée par le conseil municipal à sa dernière séance.

$225 pour les tulipes

SAINT - HYACINTHE - Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé un contrat de $225 pour la fourniture et plantation de tulipes, à M. Césaire Bermeersch et $45 pour l'entretien de celles-ci.

Quelque 10,000 tulipes seront ainsi plantées dans la localité.

Le syndicat veut faire reconnaître les capitaines

SAINT-HYACINTHE - Le conseil municipal de Saint - Hyacinthe étudie une requête de l'Association des policiers et pompiers de Saint-Hyacinthe pour la reconnaissance des capitaines.

L'Association a adressé une lettre au gouvernement pour amender le certificat de reconnaissance syndicale afin d'y inclure les capitaines.

Une copie de la missive adressée à la Commission des relations du Travail du Québec a été fournie au conseil municipal local qui étudiera la question.

Selon Mme Andrée Ferretti

"La venue de Faribault pourrait amener plusieurs défections au sein de l'UN"

SAINT-HYACINTHE- Mme Andrée Ferretti, vice-présidente du RIN a prédit plusieurs défections au sein de l'Union nationale "surtout a-t-elle dit si le premier ministre Johnson va chercher Faribault qui est un fédéraliste enragé."

La dirigeante du Rassemblement pour l'indépendance nationale a prononcé une causerie devant un groupe de journalistes étudiants en session au Collège Saint-Maurice, à Saint - Hyacinthe, hier après-midi vers 2h.30.

LA REACTION

La réaction à l'indépendance a commencé à faire son apparition, a-t-elle affirmé. Son organisation récente nous permet maintenant d'avoir une vision plus claire de la situation. Nous savons maintenant où porter les coups.

"Le phénomène le plus clair à constater est que l'indépendance est devenue irréversible. Les libéraux ont tout récemment pris peur et se sont débarassés de ceux qui les empêchaient de travailler à leur guise contre l'indépendantisme. C'est la preuve que notre mouvement est devenu irréversible. Il sera cependant de plus en plus difficile de travailler à notre but.

"Je prédis des défections semblables dans les rangs de l'Union nationale, surtout si le premier ministre Johnson va chercher Faribault qui est un fédéraliste enragé. Je ne crois pas que les Masse, Bousquet, et autres députés du même genre restent longtemps avec ce parti.

SOCIAL - DEMOCRATE

"L'indépendance du Québec sans le socialisme n'est pas réalisable. Nous prônons un régime social-démocrate. Il faudra donc entreprendre une planification indicative. On peut socialiser beaucoup la redistribution des richesses.

"La social - démocratie que l'on appelle néo-capitalisme est toutefois une forme de régime batarde. En effet, lorsque l'on a réalisé tous les objectifs, on atteint un certain plafond. C'est ce qui est arrivé en Italie et en France où les partis communistes ont alors repris du poil de la bête. Cela ne suffit donc plus en Europe. Toutefois, si l'on réussit à établir un état indépendant et social-démocrate au Québec, nous pourrons nous vanter d'avoir fait un grand pas en avant.

"Le socialisme doit s'établir à très long terme. Il faut penser que les USA ont déjà envoyé leur s marines au Vietnam et à Saint-Domingue. Avec le contrôle des investissements nous pouvons forcer les investisseurs étrangers à reconvertir une fraction de leurs profits dans les secteurs de l'industrie qui en ont besoin au Québec tout en rendant intéressants ces investissements aux capitalistes en question. Leur marge de profit doit être assez intéressante pour continuer à les attirer.

"Il faudra aussi diversifier la venue des capitaux. La France, l'Allemagne, et surtout la Suisse n'attendent qu'à investir au Québec, mais les Américains prennent toujours la place avant. Nous pourrons aussi investir dans les secteurs de pointe comme l'énergie atomique utilisé pacifiquement pour éviter la concurrence américaine inexistante pour l'instant dans ce domaine".

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Répondant aux questions d'un étudiant, Mme Ferretti a abordé la question de l'alliance éventuelle du RN avec le RIN. "Les événements de la semaine dernière m'ont donné raison, a-t-elle ajouté. Quand ces gens-là ont vu qu'on les refusait, ils ont montré leur vrai visage et ont cessé de tenter de nous faire croire qu'ils étaient socialistes.

"Je conviens que leur électorat possède un potentiel intéressant. Toutefois, leurs électeurs savent que le présent régime est mauvais, mais ils ne savent pas de quelle façon il faut le remplacer. Je considère que la façon du RN d'utiliser l'indépendance du Québec est opposée à celle du Rassemblement pour l'indépendance nationale".

Le député Denis Bousquet prône une égalité pratique et non théorique

SAINT-HYACINTHE - "Les Anglo - saxons devront comprendre que nous sommes sérieux et que l'ère des grands discours est terminée. Il nous faut une égalité pratique et non théorique" a déclaré M. Denis Bousquet, samedi soir.

Le député de Saint - Hyacinthe à l'Assemblée législative du Québec a prononcé un exposé devant quelque 30 stagiaires de la session journaliste étudiante qui a eu lieu au Collège Saint - Maurice à Saint-Hyacinthe. Des jeunes de plusieurs localités des Cantons de l'est ont assisté à cette manifestation.

Poursuivant sa causerie, M. Bousquet a affirmé: "En 1867, nous n'avons obtenu que des miettes dans cette Confédération dictée par l'élément anglais qui, devenu majoritaire, réclamait une représentation proportionnelle".

Le député a commencé son exposé en faisant le bilan de l'histoire de la nation canadienne-française. Il a signalé qu'il était logique qu'une société dominée par le clergé ne soit pas propice au grand commerce, celle-ci étant peu attachée aux biens de ce monde.

"Aujourd'hui la prédominance des Anglo-saxons continue à croître, a-t-il dit. Les Anglais ne sont pas blâmables. Ils ont agi en conquérants. Nous avons été forcés à faire la guerre des Boers et la conscription quand la majorité des Canadiens-français était opposée à celles-ci. Le Français a été chassé tour à tour des autres provinces du Canada. Dans le domaine économique la prédominance des Anglo-saxons est encore plus forte. Notre situation n'est pas rose. Nous devons prendre en mains notre destin.

"Nous avons un atout, et c'est peut-être le seul. La majorité des députés de l'Assemblée législative du Québec est française. Dans les sièges sociaux des grandes compagnies du Québec, on parle anglais. Le contrôle anglais du côté économique est visible.

"Duplessis qui a présenté à ses débuts un programme anti-trust, a été défait. Lesage a connu des difficultés financières sous son régime et a même dû déplacer René Lévesque de ministère. Aujourd'hui les Rostchild peuvent fournir de l'argent pour aménager les chutes Churchill.

"Que reste-il à faire? S'arracher les cheveux? Aller vivre aux USA? Si l'on ne pense qu'à l'argent la solution est peut-être bonne. Mais d'autres valeurs comme la religion et la langue existent. Est-ce que nous voulons créer une société originale, une Grèce moderne, un joyau de la civilisation, ou rouler en Cadillac? Nous avons encore quelques années pour prendre cette décision. Un gouvernement a besoin de l'appui de la majorité. Il s'agit de l'unique atout. A nous de l'utiliser si cela en vaut la peine.

"Mais la mission ne peut se réaliser du jour au lendemain. Nous aboutirons peut-être à un chaos. Tout dépend des réactions des Canadiens français. Nous devons donc accroître les chances de souveraineté du Québec, tenter d'occuper plus de postess de commande.o Mon optique n'a guère changé depuis le temps que j'étais professeur".

M. Bousquet avait déclaré au début de son entretien: "Dans le domaine de la souveraineté, je suis prêt à y aller, mais pas seul, avec tout le peuple canadien français.

Un journal étudiant indépendant projeté

SAINT-HYACINTHE - Nous apprenons d'excellente source que les journalistes du Séminaire, Collège Saint-Maurice et l'Ecole normale Marie-Rivier étudient la possibilité de former un journal indépendant desservant les jeunes de ces trois institutions.

On sait que la Gemmule qui constituait le journal d'une grande partie des étudiants maskoutains a disparu depuis plus d'un an et le besoin d'une publication du même genre se fait sentir en milieu estudiantin.

Douville projette un règlement d'emprunt de $600,000

DOUVILLE - Un règlement d'emprunt est projeté par la ville de Douville au montant de $600,000. Il concerne divers travaux d'amélioration.

Notons des travaux d'aménagement d'égouts de surface, trottoirs et de pose d'asphalte pour 90 pour-cent des rues de la localité.

Chômeur accusé de meurtre

QUEBEC PC - Un manoeuvre en chômage depuis deux ans, Gérard Emond, 35 ans, de Québec, a été formellement accusé samedi matin au palais de justice de Québec du meurtre non qualifié de son épouse, née Christiane Lacombe.

Le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix, a fixé l'enquête préliminaire de l'inculpé au 27 octobre prochain.

Mme Gérard Emond fut trouvée assassinée dans son logis de la rue St-Valier ouest, le matin du 3 octobre dernier.

C'est le mari de la victime qui avait appelé une voisine à l'étage supérieur pour l'informer de la mort de son épouse, la voisine alerta elle-même la police.

Selon le médecin légiste, le Dr Richard Authier, Mme Emond a succombé à un coup porté avec un instrument contondant et de forme large.

Le Dr Authier a attribué la mort à une hémorragie méningée avec commotion cérébrale.

A l'issue de l'enquête du coroner, vendredi, un mandat d'arrestation a été émis et Emond a dû retourner à la prison où il était détenu depuis le jour du crime.

Rumeurs totalement ridicules et fausses

LA HAVANE (Reuters) — Le chef d'information de Radio La Havane, M. Armando Lopez Mossman, a qualifié en fin de semaine de "totalement ridicules et fausses" les rumeurs voulant que Cuba diffuse des émissions subversives au Canada.

"Nos programmes sont transmis", a affirmé M. Lopez au cours d'une entrevue, "pour améliorer les relations déjà bonnes que nous avons avec le Canada".

Radio La Havane Cuba, le poste de retransmission vers l'étranger, n'a pas de service spécifique vers le Canada. Ses émissions diffusées en Amérique du Nord comprennent près de huit heures en anglais, chaque jour, et 30 minutes de nouvelles et commentaires en français.

C'est l'ex-leader du Crédit social, M. Robert Thompson, qui a prétendu mardi, aux Communes, que Cuba diffusait des instructions encourageant la guérilla et les activités subversives au Québec. Il ajoutait que certaines émissions poussaient les Indiens de l'Ouest canadien à la rébellion.

M. Lopez Mossman a affirmé: "Ces rumeurs sont totalement idicules et fausses. Radio a Havane Cuba n'a, en aucun emps, transmis des informations de la sorte au cours des trois années ou plus où nous avons transmis des émissions".

"Nous n'avons", a-t-il ajouté, "aucun programme traitant des problèmes canadiens comme tels, ni en anglais ni en français, bien qu'évidemment, nous ayons traité du racisme et d'autres problèmes qui affectent les Etats-Unis".

Et M. Lopez Mossman d'ajouter: "Tout ce qui nous manque maintenant est d'être accusés d'opérer de la subversion auprès des Esquimaux".

Le souper mixte des Francs a lieu demain en soirée

SAINT-HYACINTHE - Le Révérend Père Jacques Lazure sera le conférencier invité au souper mixte organisé par le Club des Francs de Saint-Hyacinthe, demain soir. La manifestation aura lieu au Foyer Coquetel Dupont, à 6h.30 du soir.

Le sujet de la conférence du Révérend Père Lazure est tenu secret. Toutefois, nous savons d'excellente source que le sujet portera à controverse.

Les organisateurs invitent cordialement tous les Francs et leur épouse ainsi que leurs couples invités.

Les pompiers organisent une grande soirée

SAINT - HYACINTHE - Le Club récréatif des policiers et pompiers de La Providence organise à l'occasion de l'Halloween, une grande soirée récréative avec orchestre, bière et vin.

La manifestation aura lieu samedi soir, le 28 octobre à 8h. 30 au pavillon de l'OTJ, à la Providence, sur la rue Saint-Paul. Le public est invité.

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE



AMERRISSAGE PENDANT UNE TEMPETE-- Le roi des hélicoptères de mer appartenant à la marine canadienne a effectué une démonstration pour illustrer comment un hélicoptère peut se poser en sécurité, sur un destroyer, pendant une tempête. En haut à gauche, l'hélicoptère s'immobilise au dessus du pont de l'HMCS Assiniboine. En haut à droite, une corde est lancée et rattachée à un cable du pont. En bas à gauche, un officier dirige la descente au poste de contrôle. Lorsque l'hélicoptère se pose sur le pont, un étaux d'acier s'agraffe à la base pour empêcher que l'appareil bouge pendant la tempête. Cette nouvelle méthode d'amerrissage est le système "Beartrap".

Il faut s'attendre à des débats de toutes sortes

Nouvelle motion de censure?

Par BENOIT HOULE

OTTAWA PC- Le gouvernement libéral de M. Pearson pourrait encore cette semaine avoir à faire face à une nouvelle motion de censure alors que la Chambre commence l'étude, aujourd'hui, d'une motion de subsides.

Ces motions de subsides donnent lieu à des débats sur toutes sortes de sujets et il n'est pas impossible que l'opposition critique le gouvernement sur un aspect ou l'autre de sa politique.

Depuis la reprise de la session parlementaire, le 25 septembre, le gouvernement a dû faire face à trois motions de blâme dont il est sorti victorieux.

Le 3 octobre, le gouvernement repoussait par 112 voix contre 98 une motion de blâme du parti conservateur qui l'accusait d'inaction face à la crise actuelle du logement au Canada.

Deux jours plus tard, le 5 octobre, les néo-démocrates reprochaient au gouvernement de ne pas exempter de l'impôt sur le revenu les couples dont le revenu annuel ne dépasse pas $4,000 par année et de ne pas abolir la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction. Cette motion de censure a été rejetée par 141 voix contre 17.

Le 10 octobre, 113 députés votaient contre l'adoption d'une motion blâmant le gouvernement d'avoir contribué à la hausse générale du coût de la vie en ne réduisant pas ses dépenses alors que seulement 68 députés votaient en faveur de son adoption.

Motion de subsides

Ces diverses motions étaient présentées à l'occasion de l'étude d'une motion de subsides et du discours sur le budget.

La session parlementaire a été marquée la semaine dernière par l'étude du projet de loi visant la création d'un ministère des Corporations et de la Consommation et par l'étude de la nouvelle loi sur la radiodiffusion.

Cette semaine le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, présentera à l'intention des députés une motion de subsides dont l'étude durera deux jours, soit lundi et mardi. Le reste de la semaine sera consacré à l'étude des crédits budgétaires des ministères des Forêts, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, du Conseil du Trésor et des Affaires des anciens combattants.

Il est toujours possible, lors de l'étude de la motion de subsides que le Nouveau parti démocratique présente une motion de blâme contre le gouvernement sur son indécision quant à la hausse des pensions des fonctionnaires retraités.

M. Stanley Knowles NPD-Winnipeg Nord-Centre harcela depuis longtemps le ministre responsable, M. Edgar J. Benson sur cette question. Il menaçait même, le 7 juillet dernier, de refuser son consentement à l'ajournement des chambres pour l'été avant que le gouvernement ne prenne position.

Il est également possible que le parti conservateur présente une motion de censure contre le gouvernement libéral l'accusant d'inaction face aux conditions économiques actuelles.

M. George Hees PC-Northumberland a maintes fois répété que la productivité décroit au Canada alors qu'elle augmente aux Etats-Unis.

Qui sera premier ministre?

FREDERICTON (PC)—Après une campagne fiévreuse, longue et violente, MM. Louis J. Robichaud et J.C. Van Horne se préparent aujourd'hui à affronter l'électorat du Nouveau-Brunswick qui se choisira un 25ème gouvernement depuis la confédération.

Quelque 307,000 personnes sont habilitées à donner leur voix entre 8 heures ce matin et 6 heures ce soir. Selon les résultats d'un sondage, on attend aux urnes une bonne partie des électeurs qui votent pour la troisième fois en sept ans.

Plus de 6,000 personnes se sont prévalues de leur droit de vote anticipé, au regard d'un peu plus de 1,000 en 1963.

La météo prévoit pour la province une température fraiche, mais ensoleillée.

L'élection sera une sorte de duel entre le premer ministre libéral, M. Robichaud et son adversaire conservateur, M. Van Horne. Le Nouveau-Brunswick est la troisième province du Canada à tenir une élection en 12 jours.

Le 11 octobre, la Saskatchewan reportait au pouvoir son premier ministre libéral, M. Ross Thatcher, avec une majorité accrue, tandis que l'Ontario le 17 octobre réélisait son premier ministre conservateur, M. John Robarts, avec une majorité réduite.

Campagnes électorales

M. Robichaud, âgé de 42 ans, a basé sa campagne électorale sur la responsabilité fiscale et sur les réalisations de son gouvernement. Il détient les rênes du pouvoir depuis 1960, alors qu'il avait défait le parti conservateur.

Quant à M. Van Horne, âgé de 45 ans, il a accusé le gouvernement libéral d'être "paresseux", "dictatorial" et "impitoyable" et a établi un programme monstre pour prouver que les conservateurs feraient mieux.

Les deux partis ont présenté des candidats dans les 58 circonscriptions de la province, tandis que le Nouveau parti démocratique n'en présentait que trois et que le Crédit social était absent.

A la dernière élection, les libéraux se sont assuré 32 sièges à l'Assemblée législative, et les conservateurs ont occupé les 20 autres.

Une redistribution de la carte électorale a créé six nouveaux comtés.

Les deux chefs de partis, qui ont mené des campagnes intensives, voyageant infatigablement dans tous les coins de la province, ont poursuivi leurs efforts jusqu'à la dernière minute.

Les électeurs, en donnant leur voix aujourd'hui, participeront en même temps à un plébiscite où ils donneront leur opinion sur l'opportunité d'abaisser l'âge du vote de 21 à 18 ans.

Effet de la révolution tranquille

FORT WILLIAM (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré en fin de semaine que la "révolution tranquille" du Québec avait aidé le Québécois moyen à entrer vraiment dans l'actualité.

Devant les membres de l'Association libéral du Nord-ouest ontarien, M. Martin a affirmé son appui à la cause de l'expansion de la langue et de la culture française, tout en ajoutant que d'autres groupes apportent aussi une contribution au Canada.

Le ministre a affirmé que la minorité québécoise qui désirait se retirer de la confédération n'y réussirait pas. Cependant, a-t-il ajouté, "il y a un problème et nous ne le résoudrons pas en le dissimulant".

"Nous le résoudrons sans que quiconque d'un pays étranger essaie de le résoudre pour nous".

De nouveaux rites pour la messe

CITE DU VATICAN (AFP)— Le fait du jour samedi au synode des évêques a été la présentation par le cardinal Mercaro, archevêque de Bologne, président du consilium de liturgie, des nouveaux rites de la messe "normattve" c'est-à-dire telle qu'elle devra être célébrée après avis du synode et approbation du pape.

Le cardinal a déclaré que ce rite avait été établi après trois ans d'études. Les principes sur lesquels s'était fondé le concilium étaient de souligner le rôle pastoral de la liturgie, de conserver la foi dans la tradition vivante de l'Eglise et de promouvoir dans la liturgie tout ce qui est susceptible de renouveau.

Outre la réforme des rites de la messe, (dont l'essentiel a été diffusé précédemment) le cardinal a soumis aux Pères les modifications proposées pour le bréviaire, et l'office des religieux et religieuses, qui ont été tous deux très sensiblement allégués.

Le rapport a reçu un accueil très favorable, avec comme toujours quelques observations de détails.

La proposition la plus remarquée a été celle qu'aurait faite Mgr Volk, archevêque de Mayence, pour que les "signes liturgiques", en la circonstance le pain et le vin eucharistiques, soient plus proches de la réalité.

Nominations au Conseil des Arts

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui la nomination de M. Claude Gauthier au poste de directeur adjoint de secrétaire du Conseil, de même que celles de M. Robert Cournoyer en qualité de responsable des programmes spéciaux du Service des humanités et des sciences sociales et de M. Norman Lamont au poste de premier adjoint au service des bourses.

Agé de 43 ans, M. Gauthier était adjoint des commissaires du Centenaire. Né à St-André Avellin, au Québec, M. Gauthier a fait ses études primaires au Québec et en Ontario et ses études classiques à Blenheim, Ontario et au collège de St-Boniface, Manitoba. Il détient un baccalauréat de l'Université d'Ottawa.

M. Cournoyer est né à Montréal en 1938. Il a obtenu un baccalauréat de l'Université de Montréal en 1959, en même temps que la médaille du lieutenant gouverneur. Depuis 1965, il est directeur technique du Conseil canadien de recherches urbaines et régionales et il enseigne la sociologie à l'Université d'Ottawa.

M. Lamont est né en Angleterre en 1925. Il est établi au Canada depuis 1958. Il a été successivement fonctionnaire à la section des ressources humaines du Conseil de recherches pour la Défense, professeur de psychopédagogie au McGill Institude of Education et chef du service des recherches à la division de l'Education du Bureau fédéral de la statistique.

Un bateau lance-missile égyptien coule un destroyer israélien: 15 morts, 48 blessés et 36 disparus

TEL-AVIV (PC et AFP)—Un bateau lance-missile égyptien a attaqué samedi soir le destroyer israélien Elath, tuant 15 des 202 membres d'équipage, en blessant 48 et en laissant 36 disparus, ont rapporté dimanche les autorités militaires israéliennes.

Au cours d'une conférence de presse, le brigadier-général Shlomo Errell, commandant de la marine israélienne, a expliqué que le bâtiment de guerre avait reçu trois attaques de missiles avant de couler.

Selon Israel, le destroyer israélien Eilath a été touché par trois missiles lancés par une unité égyptienne ancrée dans le port de Port-Said. Les deux premiers missiles ont atteint le destroyer à 17h30 et deux heures plus tard, soit à 19h30, une troisième fusée atteignait l'unité navale israélienne.

Le porte-parole de l'armée israélienne qui a fait cette déclaration a ajouté que les forces navales et aériennes israéliennes poursuivent ce matin les opérations de sauvetage.

Il a répété la déclaration selon laquelle le destroyer Eliath se trouvait en dehors des eaux territoriales égyptiennes au moment où il a été attaqué, à 15 milles de Port-Said.

Réaction israel

Le conseil des ministres israélien a évoqué dimanche le dernier incident israélo-égyptien. Le général Mosche Dayan a fait un exposé sur l'attaque de la marine égyptienne contre le destroyer Eilath.

Le gouvernement israélien considère que l'incident revêt "une extrême gravité" et, dès samedi, un contact permanent a été établi avec la délégation israélienne à l'ONU, qui a reçu des instructions précises au sujet du dépôt d'une plainte urgente devant le Conseil de sécurité, soulignant, "la très grande gravité" de l'incident.

"En attaquant le destroyer Eilath, les Egyptiens cherchent à accroître la tension dans la région du canal", dit-on dans les milieux politiques de Jérusalem, qui estiment qu'il s'agit là "d'un acte de guerre". "Cet acte", ajoute-t-on," montre l'erreur commise par ceux qui ont parlé de la ligne modérée du Caire".

Pour l'homme de la rue, dont la colère est perceptible, l'incident est le plus grave qui se soit produit depuis la fin des hostilités. "L'Egypte doit payer" écrit l'organe du parti Herout (droite), et Maariv: "Si l'attaque contre le destroyer Eilath est la seule forme de contact que l'Egypte désire avoir avec Israel, il ne reste plus à Israel qu'à relever le défi qui lui est lancé".

Version égyptienne

Le deuxième bâtiment israélien coulé par les unités navales de la RAU samedi soir avait pénétré dans les eaux territoriales égyptiennes à 17h30, annonce le communiqué diffusé par le haut commandement militaire égyptien.

Le communiqué ajoute que le bâtiment israélien a été attaqué par les unités navales égyptiennes alors qu'il se trouvait au nord-est de Port-Said et a été sévèrement touché. Plusieurs explosions ont été observées à bord du bâtiment qui a été vu en train de couler, sur les écrans de radar. Toutes les unités navales égyptiennes ont regagné leur base."

Violation des eaux territoriales

Le destroyer israélien Eilath a été intercepté par des bateaux lance-missiles et coulé en l'espace de deux minutes, affirmait dimanche matin le journal Al Ahram cité par l'agence du Moyen-Orient.

Selon le journal officieux du Caire, le destroyer Eilath avait pénétré une première fois dans les eaux territoriales égyptiennes samedi matin. A la suite de plusieurs opérations de reconnaissance aéro-navales, il avait quitté, les limites des eaux territoriales larges de 12 milles, pour y retourner à nouveau vers 15 heures.

C'est à ce moment, précise Al Ahram, que les bateaux lance-missiles égyptiens reçurent l'ordre d'intercepter le bâtiment israélien. Ce dernier, ajoute-t-il, fut surpris et atteint par les missiles avant même qu'il ait eu le temps de pointer ses canons contre les bateaux égyptiens. Atteint de plein fouet, l'Eilath fut rapidement la proie des flammes. Les missiles égyptiens atteignirent le destroyer israélien exactement à 15 heures 26. La bataille n'avait duré que deux minutes, précise le journal égyptien.

Interdiction de manifester devant les magasins Dominion et Steinberg

QUEBEC PC - Le juge Gabriel Roberge, de la Cour supérieure, a ordonné en fin de semaine à Québec, aux grévistes de l'Association nationale des employés de l'alimentation au détail de la capitale, de cesser toute manifestation et tout piquetage devant les succursales des compagnies Steinberg Ltée et Dominion Stores.

Dans les deux cas, le juge a accordé une injonction interlocutoire provisoire qui restera en force jusqu'au 27 octobre, à cinq heures de l'après-midi.

Cette décision fait suite à deux requêtes présentées par ces importantes chaînées d'épiceries.

La requête de Steinberg Ltée stipule que l'Association intimée, ainsi que ses officiers et ses membres, ont décidé illégalement et sans aucun droit de prendre tous les moyens pour forcer la requérante à cesser ses opérations et à fermer ses établissements.

A la suite des incidents survenus aux établissements Steinberg, un bref d'assignation a été émis contre les intimés à la demande de la requérante qui lui réclament conjointement et solidairement le montant de $10,000.

De leur côté, les représentants de Dominion déclaraient dans leur requête que sans l'émission immédiate d'une ordonnance d'injonction interlocutoire contre les grévistes, ces établissements subiraient un préjudice sérieux et irréparable ainsi que des dommages très élevés, qu'ils réduisent cependant à $5,000.

La grève de l'alimentation dans la région de Québec, a débuté jeudi dernier, alors que 2,000 employés ont laissé le travail, réclamant ainsi des échelles de salaires plus élevées et des heures de travail réduites.

Les offres les plus importantes faites au syndicat depuis 30 ans

DETROIT (PA)—Les Travailleurs Unis de l'Automobile ont obtenu de la compagnie Ford Motor la clause de salaire annuel garanti, dans un nouveau contrat qui, selon le président des TUA, M. Walter P. Reuther, apporte "les offres les plus importantes" faites au syndicat dans ses 30 ans d'existence

Toutefois, M. Reuther n'a pas eu gain de cause dans son exigence de parité des salaires pour les travailleurs Canadiens.

Selon la compagnie Ford, le contrat assurera aux employés une augmentation horaire de 45 1-2 cents à 90 1-2 cents en trois ans, selon l'échelle actuelle du salaire. Le syndicat estime que ces augmentations seront, pour les ouvriers spécialisés, d'environ $1.02 l'heure.

Aucune des deux parties n'a toutefois voulu préciser la somme totale que représente le nouveau contrat de travail.

M. Reuther affirme que le nouveau contrat ne nécessite aucune augmentation des prix d'automobiles. Pour sa part, le vice-président des relations ouvrières de Ford, M. Malcolm L. Denise, a expliqué que Ford avait prévu les augmentations en annonçant une augmentation moyenne de $114 sur les nouveaux modèles 1968.

Le contrat obtenu chez Ford servira de modèle aux TUA employés chez General Motors et Chrysler, où les employés ont continué à travailler sans contrat. M. Reuther a annoncé qu'il aurait des entretiens avec les représentants de l'une ou l'autre compagnie "dans quelques jours", mais il n'a pas révélé quelle compagnie il choisirait.

Parité de salaires

Le président des TUA, précédemment, avait annoncé qu'il ne signerait aucun contrat avec les trois géants de l'automobile qui n'assurerait pas aux travailleurs canadiens une parité de salaire avec les travailleurs américains. Les salaires sont de 30 à 40 pour cents inférieurs au Canada.

Même après son échec chez Ford, M. Reuther est décidé à "appuyer cette exigence par tous les moyens dans les négociations qui nous attendent encore en 1967", c'est-à-dire avec GM et Chrysler.

Selon M. Reuthers, il existe deux motifs à l'échec avec Ford. D'abord, Ford of Canada n'est pas une entreprise entièrement canadienne, comme Chrysler of Canada et GM of Canada. Ensuite, le contrat reliant les TUA canadiens avec Ford n'était pas périmé avant décembre.

C'est dimanche à 3 heures du matin que le contrat a été signé, mettant fin à une grève de 46 jours entre les 160,000 employés et la compagnie.

Il reste à faire ratifier le contrat par les grévistes. Les unités locales voteront mardi et mercredi. M. Reuther estime que la plupart des employés de Ford retourneront au travail jeudi, peut-être vendredi.

Le nouveau contrat prévoit une augmentation immédiate de 20 cents l'heure, plus 30 cents l'heure pour les travailleurs spécialisés. Les salaires augmenteront encore de trois pour cent dans la seconde et la troisième année.

Une bonzesse s'est immolée par le feu

SAIGON (AFP) — Une bonzesse âgée de 21 ans, Nu Hieu Lac, s'est immolée par le feu dimanche à 5 heures du matin à Gia Dinh, faubourg de Saigon.

Le corps carbonisé de la jeune femme a été emmené par la police.

Cette immolation intervient au moment où le président du Sud-Vietnam, le général Nguyen Van Thieu, tente d'engager des pourparlers entre les deux branches du bouddhisme, l'aile modérée dirigée par le vénérable Tam Chau et l'aile militante rivale du vénérable Tri Quang. Ce dernier demande que le gouvernement adopte une nouvelle charte de l'Eglise bouddhique, pour remplacer celle que le général Thieu avait promulguée en juillet dernier à la demande de Thick Tam Chau.

Au total, depuis la première crise bouddhiste sous le gouvernement du président Ngo Dinh Diem, 23 bonzes et nonnes ont péri en se transformant en torches humaines.

5 Canadiens décrochent des bourses de $150,000

Par la PRESSE CANADIENNE

Cinq Canadiens ont gagné, hier, des bourses de $150,000 chacun. Les cinq heureux gagnants possédaient des billets des Sweepstakes irlandais avec le nom du cheval Lacquer, qui a remporté le Handicap de Cambridgeshire, à Newmarket, en Angleterre.

Deux Canadiens ont mérité des prix de $60,000 avec des billets sur Straight Master, deuxième dans la course, et trois Canadiens ont obtenu $30,000, grâce au cheval Wolver Hallow, troisième au handicap.

Il s'agissait du troisième Sweepstake irlandais de l'année. Les recettes viennent en aide aux hôpitaux de la République d'Irlande. Un total de 368 billets achetés par des Canadiens ont été tirés, mais moins de la moitié de ces billets se sont traduits en bourses.

Tous ceux qui possédaient des billets portant les noms des chevaux inscrits, mais qui n'ont pas participé à la course, recevront $1,300.

Les gagnants des bourses de $150,000 sont: MM. Roland Imbleau, 4438 rue Girouard, Montréal; K. Y. Prestwich, 2427 52 avenue S.-O., Calgary; Arthur Savory, Lunenburg, N.-E.; E.C. Langford, Powassan, Ontario, et Douglas Cooley, 913 de la rue Henry, Estevan, Saskatchewan.

Deux Québécois ont gagné $30,000: MM. Rosaire Coulombe, Lasarre, et Jean Hade, 38 rue Sarto, Repentigny.

M. G. Morin dénonce l'abus de pouvoir de l'exécutif des JC

QUEBEC PC - Dans un communiqué remis à la presse, M. Guy Morin, ex-président des jeunes libéraux du Québec, a fustigé vertement l'exécutif de la Fédération des jeunes Chambres du Canada français.

M. Morin, qui est aussi co-président du comité d'enquête socio-économique de la Commission des affaires économiques la F.J.C.F. a dénoncé en termes non équivoques ce qu'il a appelé un abus de pouvoir et une usurpation de privilèges de la part de l'exécutif de la Fédération des jeunes Chambres.

L'exécutif de cette Fédération avait précédemment qualifié le récent congrès libéral de comédie loufoque et avait reproché aux congressistes d'avoir rejeté la thèse de René Lévesque sans l'avoir même étudié.

A ce sujet, M. Morina déclaré que l'exécutif n'a pas parlé au nom de ses membres puisque ceux-ci sont pour la plupart familiarisés avec le fonctionnement des gouvernements et des partis politiques.

Il a conseillé enfin à l'exécutif des Jeunes chambres de vivre les mots: politique égale connaissance, conscience et engagement avant que la Fédération des Jeunes chambres ne le lui rappelle démocratiquement et brutalement.

$2.50 comptant produisent $50.00

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

$5.00 comptant produisent $100.00

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

$25.00 comptant produisent $500.00

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

$50.00 comptant produisent $1000.00

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

Obligations d'épargne du Canada, série 1967/68

Achetez-en maintenant — comptant ou par versements. Comptant: 5% seulement; le reste par paiements échelonnés sur une année. En vente maintenant dans toutes les succursales.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

SAINT-JEAN

Un avis de motion

ST-JEAN -- Le conseiller Ronald Beauregard a formulé un avis de motion, lors d'une session spéciale des membres du conseil municipal de Saint-Jean à l'effet d'autoriser le greffier municipal, de préparer un règlement de stationnement à l'arrière de l'hôtel de ville.

Le conseil municipal se propose de réserver quatre espaces de stationnement sur l'allée du centre, pour les principaux employés municipaux.

M. Armand Latour est décédé à Saint-Jean

ST-JEAN-- M. Armand Latour est décédé subitement à son domicile de Saint-Jean, dimanche le 22 octobre à l'âge de 56 ans. M. Latour était depuis plusieurs années gardien à la prison Commune de Saint-Jean.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Jeannette Brosseau et ses neuf enfants: M. et Mme Maurice Barrière (Suzanne); M. et Mme Henri Latour; Mlles Luce, Doris, Yvette, Antoinette et Louise Latour ainsi que MM. Pierre et Louis Latour.

Lui survivent aussi ses beaux-parents: M. et Mme Amédée Brosseau; ses frères M. et Mme Roméo Latour; M. et Mme Roger Latour; M. et Mme Aimé Latour; ses soeurs M. et Mme Moise Clouatre (Cécile); M. et Mme Marcel Massé (Simonne); Mme Alcidas Latour; Mme Adrien Latour et ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alfred L'Heureux (Blanche Brosseau et M. Jean Brosseau.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Le Sieur , 114, rue Saint-Jacques, Les obsèques auront lieu mercredi le 25 octobre à 2 heures 30 en l'église de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice à Saint-Jean.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la cité.

Nos sincères condoléances.

Des placiers à l'aréna de Saint-Jean

ST-JEAN - A la suite d'une demande du Service de la récréation municipale, les échevins de la cité de Saint-Jean ont approuvé lors d'une réunion spéciale, la nomination de placiers à l'aréna municipale.

Ces placiers seront coiffés d'une casquette portant le mot suivant: "placier".



M. GERARD BRODEUR, bijoutier de Saint-Jean, a accepté de se porter candidat lors des prochaines élections municipales de Saint-Jean qui auront lieu le 5 novembre. M. Gérard Brodeur se présentera au siège détenu jusqu'ici par M. Bruno Choquette, comme conseiller municipal dans le quartier sud de la cité de Saint-Jean. On sait que M. Bruno Choquette, conseiller sortant, a décidé de se retirer de la vie politique.

Le stationnement sera prohibé en face du théâtre

ST-JEAN -- Pour faire suite à une demande de M. J.T.A. Charron, directeur de la Sûreté municipale, l'échevin Ronald Beauregard a présenté un avis de motion, lors d'une session spéciale, pour prohiber le stationnement en face du théâtre Capitol, à Saint-Jean.



PREMIERE SESSION d'étude du comité des Affaires publiques de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, réunissant dans l'ordre habituel et de face: M. Michel Thibodeau, responsable du sous-comité d'étude des "affaires scolaires"; M. Gilbert Johnson, assistant du président du comité des Affaires publique; Me Yvon Perrier; M. Louis Turcotte, président de la Jeune chambre pour le terme 1967-68 et M. A. Bélanger, vice-président de la Jeune chambre des Cantons de l'Est, responsable des travaux de la Chambre de Saint-Jean. De dos les membres des deux sous-comités: celui des affaires scolaires et celui des affaires municipales.

Un panel d'information qui ne devrait pas manquer de piquant

ST-JEAN -- La prochaine assemblée générale de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville se tiendra au restaurant le Louvre, à Saint-Jean le 30 octobre dès 6 heures 30 p.m.

Ce souper causerie connaîtra cependant une nouvelle formule puisqu'a son issue aura lieu une assemblée-panel avec des invités de marque: M. Fernand Roy, au titre d'échevin de la cité de Saint-Jean et président de la Commission intermunicipale du Haut-Richelieu et M. Guy Normand, ex-échevin de la cité et opposant à l'idée d'un gouvernement intermunicipal ou, régional.

Le jeu sera mené par un journaliste bien au fait de la question: M. Yves Gagnon qui, dans le cadre d'une émission radiodiffusée, a déjà élaboré sur ce thème.

Ce panel prend place dans les activités du programme d'étude suggéré par la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, lorsqu'elle propose "la politique" sous toutes ses formes.

Plusieurs sujets sont mis à l'étude mais la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, parce que notre région, par le truchement de la Commission intermunicipale du Haut-Richelieu, a fait une demande expresse à Québec pour être reconnue "région pilote", la Jeune chambre se doit d'étudier les diverses formes de gouvernement et prendre conscience de ce qu'exige comme réforme, un gouvernement "inter-municipal" ou régional.

Un sous comité a donc été mis en place pour cette étude sous la présidence de M. Yvon Perrier, dans le cadre des Affaires publiques. Parallèlement, un sous-comité des affaires scolaires fera des études de même importance, portant sur les structures administratives au niveau central, local, régional, académique, sur l'éducation des adultes et sur les loisirs.

Les deux sous-comités des affaires publiques celui des affaires municipales présidée par Me Yvon Perrier et des affaires scolaires présidé par M. Michel Thibodeau, sont sous la responsabilité du vice-président de la Jeune chambre, M. Gilbert Johnson.

Lors d'une réunion, M. Jean-Marie Beaulieu, vice-président de la Fédération des jeunes chambres du Canada français et responsable du programme "la politique", exposa devant les membres des deux sous-comités, l'importance de mener une étude en accord avec celles menées dans l'ensemble des autres Jeunes chambres de la province.

Lors du congres national 1968 qui se tiendra en juillet à Hull, toutes les Jeunes chambres participantes seront, grâce à cette unité d'étude, sur le même pied pour faire adopter par l'ensemble des membres, des résolutions recommandant certaines réformes administratives aux différents gouvernements.

"Partant d'une base d'étude unique, les arguments seront solides et incontestables en autant que ceux qui les présenteront seront parfaitement renseignés." Par cette remarque, M. Jean-Marie Beaulieu voulait souligner l'importance de voir tous les sujets suggérés par la Fédération, en s'y attardant plus ou moins selon les milieux, mais en ne négligeant rien qui puisse à un moment donné fausser l'opinion.

Sondages en vue de l'installation des services publics à Napierville

NAPIERVILLE (DNC)-- L'ingénieur-conseil M. Edouar-Henry a recommandé aux membres du conseil du village de Napierville de faire exécuter des sondages en vue d'établir la consistance des sols et sous-sols partout où des constructions devront être faites sur le territoire, en prévision de l'installation des services d'utilités publiques.

Ces sondages débuteront dès la prochaine semaine et seront exécutés par la firme d'experts: Les laboratoires international Ltée à un coût approximatif de $600 à 1,000.

En effet, c'est un tarif horaire que le conseil a pris connaissance et il est le suivant: $15 de l'heure pour deux hommes et leur équipement, plus $30. pour le transport de la machinerie et $6 par jour pour le transport des foreurs.

Il y aura quatre points de forage à l'emplacement où sera construit le réservoir à eau potable du village, et ce à une profondeur de 20 pieds. Il y aura un autre forage de fait sur le site de l'usine de pompage et là il atteindra une profondeur de 35 pieds.

Mais, alors que l'ingénieur M. Henry avait demandé que des forages soient également exécutés dans le terrain des bassins d'oxydation, les conseillers de Napierville ont refusé ces frais supplémentaires n'en comprenant pas l'utilité.

Six personnes sont grièvement blessées à Mont Saint-Grégoire

ST-JEAN-- Six personnes ont été blessées très gravement, dimanche après-midi vers les 5 heures 15, alors qu'elles circulaient dans une automobile sur le Rang de la Montagne dans la municipalité de Mont Saint-Grégoire, comté d'Iberville.

Les noms de ces six personnes, trois jeunes gens et leurs compagnes , tard dans la soirée de dimanche, n'avaient pas encore été rendus publics, les familles n'ayant pu être prévenues.

Parmi les jeunes gens certains appartiennent à la Base d'Aviation de Saint-Jean et sont originaires de différentes parties de la province et du Canada.

Cependant, selon des renseignements recueillis de source généralement autorisée, l'état de certains des blessés inspirait de grandes craintes aux médecins qui leur prodiguaient des soins à la clinique externe de l'hôpital Saint-Jean où des ambulances les avaient transportés.

C'est l'agent Gilles Bergeron, du détachement de Saint-Jean de la Sûreté provinciale qui fit les constatations usuelles et entra en communication avec la Base de l'ARC de Saint-Jean.

M. Richard Greene est nommé bibliothécaire de l'Association des universités et collèges

ST-JEAN -- M. Richard Greene vient d'être nommé au poste de bibliothécaire de l'Association des Universités et Collèges du Canada. Il était bibliothécaire adjoint depuis le 1er juillet 1966.

La création de la bibliothèque de l'AUCC remonte à 1958, et elle possède probablement la meilleure collection d'ouvrages sur l'enseignement supérieur au Canada. Cette collection comprend quelque 5,000 volumes et rapports, 175 périodiques courrants et quelque 7,-000 brochures. Le bibliothécaire publie à chaque trimestre une "Bibliographie sur l'enseignement supérieur". La bibliothèque met ses services à la disposition des membres de l'AUCC, des organismes gouvernementaux et du public en général.

M. Greene est né à Bonnaventure (P.Q.). Il a fait ses études secondaires au Séminaire de St-Jean et a obtenu son B.A. et son B. en Bibliothéconomie de l'Université de Montréal, avant de se joindre au personnel de l'AUCC. Il a épousé Mlle Marcelle Lamothe le 18 juin 1966.

Il est secrétaire du Comité d'étude dirigé par M. R.B. Downs dont le Rapport sur les "Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada" paraîtra en janvier 1968, et membre de l'Association Canadienne des Bibliothèques et de l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française.

La récente nomination de M. Greene est rétroactive au 1er juillet 1967.

$75 d'amende

ST-JEAN (ML) -- Le juge Gérard Normandin qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville, a condamné Yves Park, de St-Jean, à $75 d'amende plus les frais ou à défaut d'un mois de prison, lorsqu'il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le permis de conduire de Park a également été suspendu pour les trois prochains mois au Canada.

Lors de sa première comparution, Park avait plaidé non coupable à une accusation d'ivresse au volant mais après avoir réduit cette accusation à celle de facultés affaiblies, il a enregistré un plaidoyer de culpabilité.

IBERVILLE

Les Ibervillois accueilleront la Caravane du centenaire le 27

IBERVILLE -- Une des plus populaires des huit caravanes du Centenaire arrivera le 27 octobre, à Iberville.

Elle quittera Iberville le 29 octobre pour s'installer à Napierville à compter du 31 octobre.

Cette caravane qui porte le numéro 2, a été visitée jusqu'ici par plus de 1,100,000 personnes.

Les caravanes du Centenaire montrent le passé du Canada et évoquent son avenir au moyen des plus récentes techniques de transmission du son, de l'image et de la couleur. Tous peuvent visiter les caravanes de 11 heures du matin à 11 heures du soir.

Plus de 7,000,000 de personnes ont déjà visité les caravanes du Centenaire dans tout le Canada. Au Québec, quelque 2,-500,000 personnes ont vitisé les deux caravanes qui y séjournent.

L'une d'elle est présentement à Saint-Jérôme dans les Laurentides.

$2,400 de dommages lors d'une collision impliquant quatre automobiles, route 21

ST-JEAN -- Un accident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques s'est produit, route 21, dans la nuit de samedi à dimanche à 3heures 30 du matin, lorsqu'une voiture en carambola deux autres arrêtées pour prêter secours à un accidenté, et ensuite aller s'écraser dans un champ.

Le premier véhicule accidenté est celui de M. Rodolphe Boucher, du Bord de l'eau à Iberville, qui perdant le contrôle de sa direction, traversa l'accotement de la route pour se retrouver dans le champ. Dommages à ce moment pour sa voiture de marque Oldsmovile 1960 $100.

De la direction inverse, deux voitures venaient: la première, celle de M. Jean Turgeon, 46 ans, de la rue Cousins à Saint-Jean suivi par celle de M. Guy Normand, ex-échevin de la cité, également de la rue Cousin.

Voyant un automobiliste en difficulté M. Normand s'arrêta pour s'informer de l'aide dont il pourrait avoir besoin et l'aider à se tirer de sa situation difficile. M. Turgeon fit, lui aussi demi-tour, pour venir à la rescousse de l'accidenté.

C'est alors que les trois voitures étaient immobilisées sur les bas côtés de la route et que les trois conducteurs conversaient, que la quatrième arriva et, agissant comme une boule de billard fit rebondir les voitures les unes sur les autres.

Cette dernière automobile était conduite par M. Fernand Lambert, 45 ans, du Rang de l'Eglise à Marieville. Ce véhicule, un Météor 1964 eut pour $1,200 de dommages, il s'immobilisa dans un champ à la gauche de la route après avoir heurté et projeté la voiture de M. Jean Turgeon sur celle de M. Rodolphe Boucher, puis, traversant la route comme un balle il accrocha la voiture de M. Normand.

M. Guy Normand enregistre des dommages matériels de l'ordre de $200; M. Jean Turgeon, des dommages à sa voiture de marque Pontiac 1965, de l'ordre de $800 et M. Rodolphe Boucher écopa encore d'une autre centaine de dollars de dommages.

Les constatations usuelles de l'accident furent faites par l'agent Michel Parent, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean.

Les devoirs de l'élève qui voyage par autobus

ST-JEAN - M. Vital Goulet directeur du transport des élèves de la régionale Honoré Mercier à établi un règlement en quinze points et rappelle à tous que seuls les élèves de meurant à un mille et plus de l'école fréquentée ont droit aux autobus scolaires.

Ce règlement, nous le publions ci-dessous et pous le bénéfice des élèves et pour celui des parents qui pourront emprendre ainsi connaissance.

1- Se rendre à temps aux arrêts indiqués car votre chauffeur d'autobus doit observer un horaire et ne peut attendre.

2- Ne jamais se tenir sur la route en attendant l'autobus; rester sur le trottoir ou en bordure de la route.

3- Toujours avoir et présenter le laissez-passer au conducteur en montant dans l'autobus.

4- Toujours occuper le siege assigné par le conducteur.

5- Les garçons d'un côté et les filles de l'autre (sur demande du chauffeur.)

6- Fumer dans l'autobus est interdit.

7- Ne pas sortir les bras ou la tête par les fenêtres Ne rien jeter dehors ou dans l'autobus.

8- Converser discrètement sans crier ni siffler. Pas de radio.

9- Ne pas s'adresser au chauffeur quand le véhicule est en marche, sauf en cas d'urgence. Silence absolu à l'approche d'une traverse de chemin de fer.

10-Ne pas oublier ses livres, son lunch ou toutes autres articles.

11- Ne pas monter ni descendre par la porte arrière ou de secours.

12-Ne pas détériorer ni prêter le laissez-passer. Pour une nouvelle passe, s'adresser à la Direction de votre école. Une laissez-passer à renouveler coûte $0.50 la première fois et $1.00 les fois suivantes.

13-S'abstenir de tout désordre et de mauvais langage.

14-Le chauffeur peut retirer la passe et la remettre à la Direction de l'école, lorsqu'il y a manquement grave.

15- Tout élève, n'ayant pas une bonne conduite dans l'autobus, ou s'il est pris à prêter sa carte, sera privé de transport pour une certaine période.

Des étudiants orateurs de Grande-Bretagne s'arrêteront à St-Jean

ST-JEAN---- Deux étudiants d'université de Grande-Bretagne commencent le 21 octobre leur tournée au Québec et dans les Provinces Maritimes, en vue de participer à une série de concours oratoires. Hannan Rose et Colin Mackay, âgées tous les deux de 23 ans arriveront à Montréal de Kingston, en Ontario, samedi prochain, afin de prendre part, durant une semaine, à des concours oratoires, qui prendront la forme de débats parlementaires et se dérouleront dans les universités et les collèges de la région de Montréal. L'automne dernier, deux étudiants britanniques avaient effectué au Canada une tournée semblable. Lord James Douglas-Hamilton et Ian Forrester, Ecossais tous les deux, avaient représenté la Grande-Bretagne en 1966.

Durant leur séjour à Montréal, MM. Rose et Mackay participeront aux débats à l'Université McGill, à l'Université Sir George Williams, au Macdonald College et au Loyola College. Ils seront également les invités des étudiants orateurs du Marianopolis College, du College Militaire Royal de St-Jean et de l'Université de Montréal.

Ils visiteront, durant leur séjour à Montréal, le Pavillon britannique ainsi que d'autres pavillons à l'EXPO.

Suivant leur tournée des Provinces Maritimes, qui débutera en Terre-Neuve le 28 octobre, les étudiants britanniques retourneront à Québec afin de participer, le 3 novembre, au concours oratoire qui aura lieu à l'Université de Laval.

Le 4 novembre, ils seront à l'Université de Sherbrooke et se rendront, le 5 novembre, à l'Université Bishop's de Lennoxville, P.Q. Leur suivant concours aura lieu à l'Université Carleton d'Ottawa, le 6 novembre.

Pour Hannan Rose ce voyage sera le deuxième qu'il fait en Amérique du Nord; il y vient pour la première fois en qualité d'orateur. Il fit ses études au Pembroke College (Oxford) et au Nuffield College (Oxford également); il obtient en 1966 son baccalauréat ès lettres- et fut classé dans la première liste- en philosophie, sciences politiques et sciences économiques. M. Rose prépare actuellement un travail de recherche en vue d'un doctorat en sociologie. Il participe depuis quatre ans aux débats de l'"Oxford Union Society" et a déja représenté cette dernière en tant que compétiteur.

Colin MacKay vient en Amérique du Nord pour la première fois. Il fit ses études à l'Université de Glasgow, ainsi qu'au Jordanhill College of Education (Ecole d'enseignement) de Glasgow. M. MacKay devint licencié ès lettres en 1966 (langue et littérature anglaises). Il étudie actuellement en vue d'un brevet d'enseignement et compte ensuite enseigner. A l'Université de Glasgow, M. MacKay représentait la Société des débats (Dialectic Society) à l'occasion de concours oratoires; il a également servi comme organisateur de débats pour l'Union des étudiants (Men's Union).

Le premier concours à Montréal aura lieu au Moyse Hall de l'Université McGill, le lundi 23 octobre, à 8.00 h. du soir.

La rencontre à l'Université Sir George Williams aura lieu dans la salle 435 de l'édifice Henry F. Hall, le mardi 24 octobre, à 1.05 h. de l'après-midi. Plus tard, au cours de la même journée, les compétiteurs britanniques visiteront le Marianopolis College, et se rendront à l'Habitat '67 et au Planétarium Dow.

Le mercredi soir, 25 octobre, MM. Rose et McKay seront au Macdonald College pour prendre part au concours qui aura lieu dans la salle des réunions, à 8.00 h. du soir.

Dans l'après-midi et la soirée du jeudi 26 octobre, les compétiteurs britanniques seront les invités du College Militaire Royal de St-Jean, P.Q. En se rendant de Montréal à St-Jean, ils visiteront le parc historique national de Fort Chambly.

Le vendredi 27 octobre, MM. Rose et MacKay participeront au concours qui aura lieu au Loyola College. Ils visiteront ce dernier avant de prendre part au débat, qui aura lieu dans la salle principale, à midi. Suivant un déjeuner au Loyola College, les visiteurs britanniques seront les invités de l'A.G.E.U.M., à l'Université de Montréal. Ils visiteront l'Université et y seront reçus à dîner.

MM. Rose et MacKay quitteront Montréal le samedi 28 octobre, à 11.25 h. du matin, à destination de St-Jean, Nouveau-Brunswick, où ils participeront au concours oratoire, de la Memorial University. Ils retourneront dans la Province de Québec le jeudi soir, 2 novembre, en vue de prendre part au concours qui aura lieu à l'Univerté Laval, le vendredi 3 novembre, à midi.

Le 4 novembre, les compétiteurs britanniques seront à Sherbrooke, à la Cité Universitaire. Le dimanche après-midi, 5 novembre, MM. Rose et MacKay seront à l'Université Bishop's, en vue d'un autre débat.

Des taxis pour les élèves du Séminaire

ST-JEAN -- M. l'abbé Louis-Philippe Létourneau, préfet des études de la Collégiale au Séminaire Saint-Jean, est venu expliquer une situation de fait devant les commissaires de la Régionale Honoré-Mercier.

Chaque semaine un groupe de sept élèves de la "13e" doit rester pour exécuter des travaux de laboratoire.

Il a été impossible de fixer un horaire leur permettant de finir leur classes avant 6 heures. Or à cette heure, il n'y a plus de transport par autobus scolaire.

Ces sept jeunes gens et jeunes filles viennent de municipalités des environs: trois viennent de Mont-Saint-Grégoire, un de Talon, deux de Farnham, d'autres de Henryville et Farnham.

Laisser ainsi des adolescents le soir à la merci d'un retour problématique inquiète à juste titre les parents qui ont fait auprès des autorités scolaires les pressions qui s'imposaient pour que remède soit apporté à la situation.

Le président de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier s'est dit convaincu que les frais de transport de ce groupe d'élèves seraient acceptés par le ministère parce qu'au Séminaire est appliqué le système du "profil par élèves" et qu'ainsi il y a une grande rigidité des horaires.

En conséquence le Dr Jean-Guy Lalanne a proposé qu'un service de taxis soit organisé tous les mardis soirs et un jeudi par mois pour ces groupes disparates d'élèves isolés.

Les jeunes gens de Mont Saint-Grégoire et de Farnham voyageront ensemble, celui de Talon voyagera seul, ceux de Henryville et de Bedford occuperont une troisième voiture.

Un piéton est blessé sur la route à Saint-Sébastien

ST-JEAN-- M. Jean Lamoureux, de Saint-Sébastien, comté d'Iberville, a été renversé alors qu'il circulait sur la route 7, samedi soir, vers 8 heures 30, sous une averse.

La voiture qui le renversa était conduite par Me Henri Choinière qui organisa immédiatement les secours et appela la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean.

Le blessé fut aussitôt que possible transporté à la clinique externe de l'hôpital Saint-Jean qui le transférait plus tard à l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

La voiture de Me Choinière fut endommagée pour quelque $25. Le constat a été établi par l'agent Gilles Bergeron, de la police de Saint-Jean.

Les cliniques de l'Unité sanitaire de Saint-Jean

ST-JEAN -- Au cours de la prochaine semaine les cliniques de l'unité sanitaire de Saint-Jean suivront le programme suivant:

Lundi le 23 octobre

Saint-Jean, de 10 à 11h. a.m. Radiographies pulmonaires;

St-Sébastien, de 2 à 3 h. p.m. Clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Mardi le 24 octobre

Saint-Jean, de 10 à 11h. a.m. Carte de santé

Henryville, de 2 à 3h. p.m. Clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Mercredi le 25 octobre

Saint-Jean, de 10 à 11a.m., Radiographies pulmonaires.

Jeudi le 26 octobre.

Centre Bleury, de 10 à 11h a.m., Clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

St-Eugène, de 2 à 3h. p.m., Clinique de puériculture; Immunisation et vaccination.

Vendredi le 27 octobre.

St-Alexandre, de 2 à 3h. p.m. Clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Clifford McArdle, une étoile prodigieuse des Ice Capades

SAINT-JEAN (JGJ) - Du 13 au 20 novembre au Forum de Montréal, ce sera le grand spectacle des Ice Capades édition 1968. D'après ce qu'on nous en dit, ce dernier dépassera en beauté en splendeur et en technique artistique, tout ce qui s'est vu jusqu'à présent.



Cliff MCARDLE

Mais pour les gens de Saint-Jean, ce spectacle a une plus grande valeur à leurs yeux. En effet, c'est durant ce magnifique déploiement de couleurs chatoyantes et de ballet sur glace, qu'on pourra voir évoluer celui de qui l'on dit qu'il brille au firmament des vedettes, le prodigieux CLIFFORD MC ARDLE.

On nous apprend que le consulat des Etats-Unis, vient d'accorder une fois de plus le visa d'usage à ce dernier. De ce fait, la Compagnie des Ballets sur glace Ice Capades a renouvelé le contrat du jeune Clifford, en le mettant en valeur au sein de cet éblouissant spectacle.

Pour mieux connaître le jeune Clifford, il faut interroger ceux qui chaque jour de l'année le côtoient.. C'est ce que nous avons fait l'an dernier et voici les opinions qui furent émises; Joey Jackson jr: "En 1965, j'ai eu le privilège d'avoir pour partenaire, celui que je considère comme un fils, le jeune et talentueux Cliff MacArdle. Au tou. début je craignais pour le succès du numéro, car malgré son immense talent, Clifford n'avait pas les connaissances nécessaires dans un numéro comique. A ma grande surprise sa participation à mon numéro fut un succès tout au long de la tournée. Je ne peux que rendre hommage à celui que nous appelons le junior de la troupe. Je peux prédire, que d'ici quelques années, le nom de McArdle brillera comme une étoile au firmament des vedettes."

Jana vedette Tchécoslovaque. "Travailler auprès de Clifford McArdle c'est plus qu'un simple plaisir, c'est tout un art. Mon ami Cliff est doué d'une façon peu ordinaire pour un jeune homme de son âge. Son sens inné pour les ballets sur glace, lui permet d'apprendre très vite ce qu'on lui enseigne. Sa jeunesse toute simple et sa grande vitalité, tout celà alliés aux décors et aux costumes de notre numéro, font de lui un artiste très brillant. En ce qui me concerne j'aime beaucoup travailler avec lui, car il possède le sens du devoir professionnel et le perfectionisme artistique."

Sashi Kuchiki vedette Japonaise: "En 1964, j'ai dû subir une légère intervention chirurgicale, qui m'empêcha de me produire sur la glace pendant un certain temps. Le gérant de la tournée me cherchant un remplaçant, comprit bien vite que Cliff McArdle était le patineur tout désigné pour doubler mon numéro, qui demande beaucoup de souplesse. A la grande surprise de tous, ce dernier s'en tira avec une aisance quasi-professionnelle. Partout où il se produisit, il reçut l'ovation du public. En me remplaçant Cliff n'a fait que maintenir l'importance de mon solo qui n'est pas toujours facile a exécuter. L'avenir réserve à ce jeune prodige, l'ascention au firmament, des Etoiles des Ice Capades."

En terminant, nous laisserons la parole à notre jeune Etoile des Ice Capades Clifford McArdle" Par la voix de ce journal, je désire du plus profond de mon coeur, remercier MM. Harold Savoy et Jimmy Smith ainsi que Mme Marie Camaraire, qui furent pour ma carrière d'une aide très précieuse. Je suis reconnaissant à toute la population de Saint-Jean, qui m'est restée fidèle chaque année en venant me rencontrer à chacun des spectacles des ICE CAPADES. Je les invite tout spécialement cette année, à se rendre voir du 13 au 20 novembre, le plus prestigieux spectacle jamais présenté. Tous croiront vivre dans un monde de féérie et d'enchantement.

Je vous dis donc cher public: "AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER AUX ICE CAPADES EDITION 1968."

Un événement sans précédent sur la scène provinciale du hockey

QUEBEC -- A l'approche du congrès de fontation de la Fédération du hockey amateur du Québec, les instigateurs de ce mouvement redoublent d'enthousiasme de jour en jour. De toutes les régions de la province parviennent d'encourageants échos prouvant qu'il est non seulement nécessaire mais urgent et vital de reconsidérer toutes les structures du hockey amateur québécois.

Tel est le principal but motivant actuellement les démarches de M. René Belisle et des autres directeurs provisoires de la Fédération et voilà d'ailleurs pourquoi ils convoquent tous ceux réalisant comme eux l'importance d'une consultation collective, afin de mieux coordonner un sport perdant sa vitalité en étouffant de confusion.

Le grand ralliement devant se produire les 3 et 4 novembre, à Montréal sera sans précédent car, pour la première fois, on réunira les délégués d'une quinzaine d'organisme oeuvrant pour la même cause mais sans la moindre cohésion. Ils ont tous été invités, notamment les dirigeants de la QAHA, de la QMHA; les animateurs du hockey universitaire et collégial; les responsables des services régionaux et municipaux de loisirs; les promoteurs de tournois; les dirigeants des patros et même ceux qui, faute de liaisons, se préoccupent du hockey amateur dans le plus complet isolement.

A la faveur de ce rendez-vous fixé à l'hôtel Reine-Elizabeth, il sera enfin possible d'entrevoir en commun quels sont les meilleurs moyens de ranimer le hockey amateur québécois, par l'uniformisation de ses bases et de son administration. En fait, on vatenter de créer ce qui n'existe pas, sans faire disparaître ce qui est déjà bien vivant. Comme son nom l'indique, la Fédération rassemblera divers groupes, sans limiter leur autonomie particulière mais en établissant pour tous le même centre de contrôle et de rayonnement. Ainsi, de la Gaspésie à l'Abitibi et du Lac St-Jean aux Cantons de l'Est, le hockey amateur québécois ne sera plus démembré mais solidement relié à une même souche, celle que doit constituer l'union de toutes les bonnes volontés agissantes au sein de la Fédération.

Cette restriction n'est plus inédite car elle est en train de s'accomplir pour plusieurs sports ayant également besoin d'une coordination provinciale. Cette nécessité est devenue clairement apparente depuis les premiers Jeux Interprovinciaux disputés à Québec, au mois de février dernier. On s'est alors rendu compte qu'il était fandement difficile de relier les diverses branches sportives provinciales avec le meilleur profit et sans trop de complications. Ce fut notamment impossible sur le plan du hockey, quand il fallut combler la défaillance d'un organisme en obtenant la collaboration d'un autre.

C'est un rêve devant devenir au plus vite une réalité, pour le bénéfice de 100,000 jeunes Québécois dont le principal divertissement sportif ne doit plus être soumis à la paralysie du désordre.

Pour obtenir des renseignements sur le Congrès de fondation, ECRIRE A:
C.P. 131, Québec, 8e, P.Q.

65 équipes dans l'organisation du hockey mineur

ST-JEAN- (J.T.)-- Le Service de la Récréation de la cité de St-Jean peut certes se glorifier de compter dans ses rangs, une organisation aussi florissante et dynamique que l'Association du hockey mineur St-Jean-Iberville Inc.

Depuis déjà six ans, de nombreux bénévoles ont uni leurs efforts afin d'en arriver à une certaine planification au niveau du hockey mineur dans notre région. Les constants efforts déployés par tous et chacun n'ont sûrement pas été vains, car cette saison, pas moins de 1100 jeunes hockeyeurs pourront pratiquer leur sport favori, et cela grâce au travail de l'organisme du hockey mineur.

L'Association du hockey mineur St-Jean-Iberville Inc., groupera dans ses cadres au cours de la saison 1967-68, l'impressionnant total de 65 équipes de hockey, à partir de la catégorie "Atomes" jusqu'au niveau "Junior". Et c'est là toute une réalisation.

Pour la deuxième année consécutive, M. Réal Bisaillon, dévoué sportisman de St-Jean, assumera la présidence de cette gigantesque organisation. Il pourra compter sur de nombreux bénévoles qui, tout comme lui, ont à coeur l'avancement du hockey dans St-Jean et Iberville.

De plus, il ne faudrait pas passer sous silence la magnifique collaboration offerte par le Service de la Récréation de la Cité de St-Jean, qui cède gratuitement toutes les heures de glace nécessaires à la présentation des différentes joutes de hockey mineur.

Son directeur M. Raymond Marier, nous confiait qu'il était des plus heureux de collaborer aussi étroitement à cette grande réalisation qu'est le hockey mineur chez nous.

COURS DE YOGA:-- Les cours de yoga ont connu un vif succès l'année dernière, alors que plus du double des élèves prévus ont assisté à ces cours. Le Service de la Récération est donc heureux d'annoncer que ces cours reprendront dès cette semaine au Centre St-Gérard. Ces cours de yoga se donneront tous les mercredis soirs à compter de 19.30 heures Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le Service de la Récréation ou encore avec Mme Gaston Boucher à 348-3656.

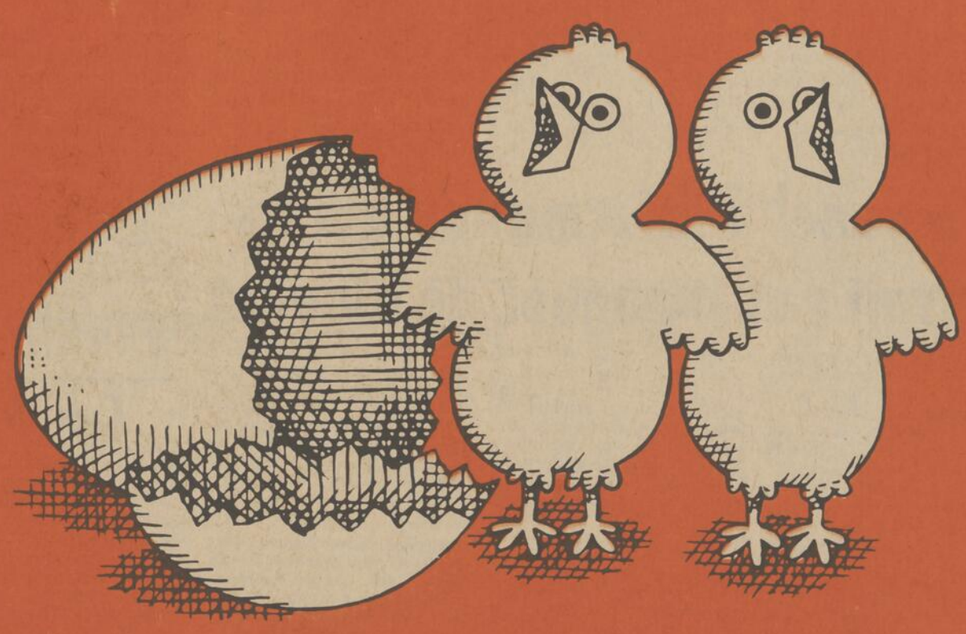
COURS DE DESSINS:- Des cours de dessin seront donnés cet hiver dans les centres récréatifs, pour les enfants et pour les adultes. Ces cours seront sous la tutelle d'un professeur spécialisé, et auront lieu dès cet automne au Centre St-Edmond. Les enfants pourront suivre ces cours après la classe jusqu'à l'heure du souper, et les adultes en soirée. Pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à communiquer avec le Service de la Récréation à 346-5372.

SKI CHEZ LES ESKIMOS:-- Pour une 4e année consécutive, le Club de Ski "Eskimo" veut faire sa marque dans les annales du ski. Depuis quelques semaines, plus de 300 membres ont bénéficié les multiples avantages offerts par ce club à ses membres.

Et cette année, ce club veut faire encore plus pour ses membres que jamais auparavant, Et dans le but d'apporter les améliorations les plus avantageuses pour la bonne marche du club, l'Eskimo a jugé bon de demander la collaboration de la Cité de St-Jean. Avec le concours de la cité, les membres du club Eskimo pourront bénéficier des avantages suivants: Escomptes, cours de ski, transport, films éducatifs, surveillants, etc.

Enfin, pour accomoder les skieurs de la région, le club a mis sur pieds des cours de préski, donnés par des professeurs d'éducation physique compétents. Le but de ces cours n'est pas de recruter des membres mais de donner l'ocasion aux adeptes de ce sport de coordonner leur physique avant tout.

Ces cours se donneront le mercredi soir, de 19.30 à 21.00 heures, du 18 octobre au 20 décembre au Centre St-Edmond. Par la même occasion, ceux qui voudront avoir des renseignements ou qui voudront s'inscrire à la liste des membres du Club de Ski "Eskimo" pourront le faire, et ils sont les bienvenus d'ailleurs. Les inscriptions se font également au Service de la Récréation, C.P. 384, Tél.: 346-5372.



Doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada

Commencez par le commencement: achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada. Vous obtiendrez un rendement moyen véritable de 5.48% par année si vous les conservez jusqu'à échéance, dans treize ans. Les coupons d'intérêt annuel s'échelonnent de 5¼% à 6%. C'est la première fois que le coupon initial est si élevé.

Doublez votre argent: laissez vos coupons attachés à vos obligations si vous le désirez. Vous recevrez de cette façon intérêt sur intérêt et chaque obligation de $100 vaudra alors $200 à l'échéance. C'est la façon sûre de doubler votre argent.

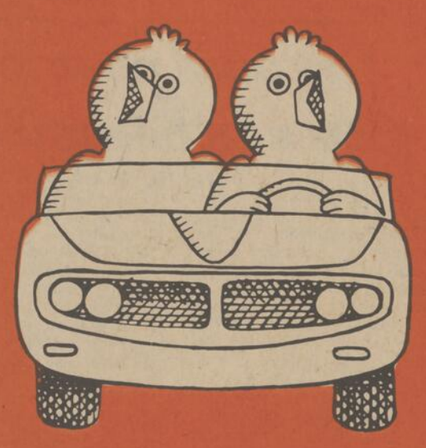
Un placement pour tous: pour la première fois, non seulement toute personne (adulte ou enfant) et succession, mais aussi toute compagnie, société, coopérative et association religieuse, philanthropique ou autre peut en acheter. Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter, simples à encaisser, bonnes à garder. C'est le placement préféré des Canadiens.

Faciles à acheter: au comptant ou par versements, de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Offertes de $50 à la nouvelle limite de $50,000, elles sont à la portée de toutes les bourses.

Simples à encaisser: en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt. C'est de l'argent instantané.

Bonnes à garder: excellent rendement annuel plus intérêt sur intérêt. Achetez les vôtres maintenant et conservez-les. Elles sont vraiment bonnes à garder.

Commencez par le commencement : doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada . . . et profitez-en toute la vie!







1000 BICYCLES A VENDRE
Service • Reparation • Sports • Jouets
GERARD ST-ONGE
44, ST-CHARLES SUD GRANBY TEL. 378-5353

SPORTS

Granby surprend les champions du Canada

Chicago humilié une 2e fois

CHICAGO (PA) — Les Kings de Los Angeles ont littéralement explosé dans la deuxième période, hier soir, marquant quatre buts sans réplique pour triompher des détenteurs du championnat de la Ligue Nationale de hockey, les Black Hawks de Chicago.

C'était la troisième victoire de la saison pour les Kings, qui sont en tête du classement de la nouvelle division ouest, avec trois gains et deux matchs nuls. Pour les malheureux Black Hawks, il s'agissait de leur sixième revers et aucune victoire.

Le gardien Terry Sawchuk, du Los Angeles, qui en était à sa première joute de l'année, a brillé dans les filets, repoussant 42 lancers, dont plusieurs à bout portant.

Au dernier engagement, par exemple, les Hawks ont dirigé 20 lancers vers l'ancien portecouleurs des Maple Leafs de Toronto. Sawchuk a dû s'absenter de l'alignement des Kings durant leurs quatre premières joutes en raison d'une blessure subie au camp d'entraînement.

Le Chicago avait pris une avance de 2-0 en première période, sur des buts de Pit Martin et Wayne Maki.

Dès le debut de la deuxième, les Kings se sont affirmés. Bill Flett a ouvert les feux à 1:10 avec l'aide du centre Ed Joyal.

Brian Kilrea, Lowell MacDonald et Brian Smith ont scellé l'issue avec un but au cours des trois dernières minutes de cet engagement.

Ted Irvine, qui a également obtenu deux assistances, à inscrit son quatrième but de la saison à mi-temps au dernier engagement pour donner une confortable avance aux gagnants.

Bobby Hull a enregistré son sixième filet de la saison, alors qu'il restait moins de deux minutes au chronomètre.

SOMMAIRE

Première période:
1. Chicago, Martin 2 (D. Hull, Jarrett) 9:15
2. Chicago, W. Maki 2 (Orban) 14:01
Punitions — Nesterenko 2:40, Flett 9:37.

Deuxième période:
3. Los Angeles, Flett 1 (Joyal) 1:10
4. Los Angeles, McDonald 2 (Kilrea, Irvine) 17:11
5. Los Angeles, Irvine 4 (Kilrea, McDonald) 17:28
6. Los Angeles, Smith 1 (Campbell, Hughes) 19:55
Punitions — Marotte 8:46, Wharram 17:47.

Troisième période:
7. Los Angeles, Irvine 4 (McDonald, White) 8:24
8. Chicago, R. Hull 6 (Wharram) 18:51
Punitions — Rolf 9:24, Gray 12:50, Smith 19:37.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE

Victoriav.	7	6	0	1	30	20	13
Hull	7	3	3	1	30	27	7
Dr'Ville	6	3	3	0	22	22	6
St-Hyac.	7	3	4	0	23	22	6
Granby	5	2	3	0	15	21	4
Sherbrooke	6	1	5	0	21	29	2

SAMEDI
Victoriaville 6 Hull 5

DIMANCHE
Granby 3 Drummondville 1
St-Hyacinthe 6 Sherbrooke 2
Hull 4 Victoriaville 4

SENIOR B

Iberville	3	0	0	18	9	6
Cowansv.	2	1	0	17	17	4
Jac.-Cart.	1	1	0	13	14	2
Pte-a-Trem.	0	2	0	7	11	0
Laprairie	0	2	0	5	9	0
S. Michel	0	0	0	0	0	0

HIER
Iberville 9 Cowansville 4
Pte-aux-Trembles 5 Jacques-Cartier 7

LIGUE NATIONALE
Division de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	4	1	1	17	13	9
Boston	3	1	1	25	14	7
New York	3	1	1	16	20	7
Detroit	3	2	1	16	20	7
Toronto	2	3	0	15	13	4
Chicago	0	6	0	13	32	0

Division de l'Ouest

Los Ang.	3	0	2	19	13	8
Philadel.	3	2	0	11	12	6
Californ.	2	2	1	16	11	5
Pittsburgh	2	4	1	17	19	5
Minnes.	1	2	2	11	17	4
St.Louis	1	3	2	11	13	4

Résultats d'hier
St-Louis 0 Detroit 1
Los Angeles 5 Chicago 3
Pittsburgh 4 New York 6
Californie 2 Philadelphie 5

Résultats de sam. 11
Boston 2 Montréal 4
New York 5 Toronto 3
Chicago 2 Pittsburgh 4
Californie 1 Minnesota 3
Los Angeles 3 St.Louis 3

Pierre Chagnon conduit les Vics à une belle victoire de 3 à 1

GRANBY - Pierre Chagnon a été miraculeux dans les filets et les Vics ont de nouveau fait preuve de combattivité de tous les instants, et cette superbe recette a procuré hier soir aux Vics de Granby leur première victoire de la saison à l'étranger leur 2e en tout, un verdict quasi décisif de 3 à 1 sur les Aigles de Drummondville, détenteur de la coupe Allan.

C'est une autre performance parfaite des Vics, qui ont cette fois impressionné les amateurs de Drummondville, par leur jeu combattif et leur désir de ne pas s'en laisser imposer par les champions du Canada.

Pierre Chagnon a été superbe du début à la fin, repoussant, 40 lancers, contre 34 pour les gardiens Jacques Monette et Yvan Houle des Aigles. Chagnon a surtout été superbe vers la fin de la 2e période, et dans les dix dernières minutes du troisième engagement, alors que Drummondville attaquait désespérément pour remonter la pente. Les Vics, qui avaient pris les devants 1-0 à la deuxième période, ne reculèrent pas lorsque les Aigles profitèrent de l'avantage numérique au début de la 3e, pour égaliser.

Guy Charbonneau, Rolland Campeau et Gilles Bédard ont compté pour les Vics, et Ron Roberts, un ancien Vics, pour les Aigles. Tous les buts ont été le résultat de belles pièces. Bédard a compté le but d'assurance dans la 7e minute du 3e vingt, après avoir été blessé à la figure quelques instants auparavant..

4 POINTS

Cette victoire procure 4 points aux Vics, car il ne sera décidé que ce soir, lors d'une importante assemblée à Drummondville, ce qu'il adviendra vraiment de la première victoire du Granby dimanche dernier.

Guy Charbonneau a utilisé hier soir le même alignement que dans les premières parties. Il a lui-même participé au match, à la défense. Les Aigles ont été déroutés par le jeu de position du Granby, qui jouait prudemment et surveillait les occasions. Le travail des Rousseau, Bergeron, Dufour et Faita durant les punitions, ainsi que des quatre défenseurs est à souligner.

Chagnon a agi comme un vétéran dans la cage, et les Vics lui doivent la victoire mais Granby a su aussi répliquer aux attaques des Aigles, puisqu'ils lancèrent 37 fois sur Monette et Houle.

ICI JEUDI SOIR

Les Vics joueront leur prochaine partie jeudi soir, au Palais des Sports, contre les Castors de Sherbrooke. Ils viennent de compléter un voyage de 3 parties consécutives à l'étranger. Ils ont maintenant joué 5 parties, dont quatre à l'extérieur.

PREMIERE PERIODE

Le jeu a été extrêmement serré dans la première période. Au cours des 10 premières minutes, les cerbères Chagnon et Monette ont été laissés seuls, en ce sens que les attaques étaient rares, le jeu se déroulant surtout au centre. Il était évident que les deux équipes se craignaient et surveillaient seulement les occasions.

Charbonneau fut puni à 1.56, mais les Aigles ont été impuissants à attaquer sérieusement. Granby profita à son tour de l'avantage numérique dans la 6e minute, et Monette ne reçut que deux lancers..Puis dans la 10e minute, Lepage retourna au banc des punitions, et cette fois Monette dut se surpasser. Au retour de Lepage, les Aigles ont été menaçants pour la première fois, et Pennington, Haworth et Lagueux ont mis Chagnon à l'épreuve, mais il se surpassa. Le jeu devint plus ouvert dans les cinq dernières minutes, et on a vu Chagnon et Monette prendre la vedette à tour de rôle . Au cours de cette période, Monette a repoussé 11 rondelles contre 13 pour Chagnon.

DEUXIEME PERIODE

La deuxième période a été de beaucoup plus excitante que la première. Les deux équipes étaient bien déterminées à compter, et les occasions se sont présentées dès le départ, mais les cerbères Monette et Chagnon n'ont pas cédé. Dufour fut puni dans la 6e minute, et Chagnon a été superbe devant Pennington et Lagueux. Les Vics ont pris l'initiative du jeu après cette punition, et ils ont eu le dessus constamment jusqu'à la fin de la période.



Pierre Chagnon

Granby a ouvert le pointage à 9.43, sur une belle poussée de Lecuyer qui relaya à Doyle. Ce dernier passa à Charbonneau qui déjoua Monette avec un lancer à la droite du filet.

Les Aigles ont été incapables par la suite d'organiser une attaque sérieuse. Dans la 11e minute, Campeau fut puni, et encore une fois Chagnon vola une couple de buts aux Aigles.

Cline retira Monette à la faveur de Houle dans la 11e minute, et ce dernier fut immédiatement mis à l'épreuve par le trio de Dufour, Bédard et Faita, mais il se surpassa. Le jeune Duquette exécuta par la suite deux belles montées qui faillirent donner des résultats.

Une violente bagarre éclata dans la 18e minute entre Campeau des Vics et Therrien des Aigles. Tous deux furent bannis pour 7 minutes..A la reprise du jeu, Drummondville fut pris en défaut avec un homme de trop et Granby ne quitta pas la zone des Aigles durant ces 2 minutes Dufour, Faita, Duquette, et Dufour à deux reprises, virent Houle leur voler des buts..Puis Dufour retourna au banc des punitions à 19.27, mais Granby se défendit bien.

TROISIEME PERIODE

Dès le départ de la 3e période, les Aigles ont égalisé le compte, alors que Granby était à cours d'un joueur. Roberts a déjoué Chagnon sur un lancer de revers.

Mais, les Vics ont redoublé d'ardeur, et ils ont repris l'initiative du jeu. Rolland Campeau a enfilé son 3e but de la saison, sur un lancer de la ligne bleue qui a dérouté Houle. Ce devait être le but de la victoire.

Pierre Chagnon s'est ensuite surpassé devant les Aigles qui firent l'impossible pour égaliser de nouveau. Gilles Bédard est venu "briser" les reins des champions du Canada en faisant dévier une passe parfaite de Dufour à 7.00 minutes, pour le 3e but..Par la suite, les Aigles ont tout tenté, surtout durant une punition à Bergeron dans la 17e minute..Mais, Chagnon ne céda en rien, et Granby conserva sa précieuse victoire.. Jeudi soir, les Vics reviennent à Granby..

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Charbonneau 1.56, Lepage 5.27, Lepage 9.16

DEUXIEME PERIODE

1- Granby: Charbonneau (Doyle-Lecuyer) 9.43

Punitions: Dufour 5.10, Campeau 10.29, Therrien et Campeau, mineure et majeure 17.12 Club Drummondville 17.13, Dufour 19.27

TROISIEME PERIODE

2- Dr'Ville: Roberts (Leclerc-Bégin) .48

3- Granby: Campeau (Goyette Lecuyer) 4.48

4-Granby: Bédard (Dufour-Faita) 7.00

Punitions: Bergeron 16.25

Détroit blanchit les Blues de St-Louis grâce à Henderson

DETROIT (PA)—Un filet de Paul Henderson avec l'aide de Bruce MacGregor à 15:01 de la troisième période a valu, hier soir, aux Red Wings de Détroit une victoire de 1-0 aux dépens des Blues de St. Louis qui se sont signalés par leur jeu d'échec.

Dans cette première joute avec une équipe de la division est de la LNH, le gardien Glenn Hall, des Blues, a fait figure de maître, montrant sa forme d'antant, lorsqu'il portait les couleurs des Black Hawks de Chicago.

Grâce à Hall, qui a dû effectuer à maintes reprises des arrêts spectaculaire, les Blues se sont maintenus dans le jeu du début jusqu'à la fin du match.

Norm Ullman a été transporté à l'hôpital pour subir des rayons-X après avoir subi un dur échec de la part du joueur de défense Noel Picard, des Blues, en première période.

C'est MacGfegor qui l'a remplacé au poste de centre.

Sommaire
1ère période
Aucun point
Punitions-Watson 12:42

Deuxième période:
Punitons - Watson 2:46, Howe 17:51.

Troisième période:
1. Detroit, Henderson 2 (Brenneman, MacGregor) 15:01
Punitions — Keenan 11:19, Young, Plager majeures 16:53, Bergman 19:43.

Deux buts de Kurtenbach donnent la victoire au Rangers 6 à 4

NEW YORK (PA) — Orland Kurtenbach y est allé de deux buts et les Rangers de New York ont effectué 51 lancers sur le gardien de but Les Binkley, du Pittsburgh, pour vaincre les Penguins 6-4, hier soir, dans une joute de la Ligue Nationale de hockey.

Les deux filets de Kurtenbach, ainsi que celui de son coéquipier Vic Hadfield, ont été enregistrés durant les 10 premières minutes de jeu de la dernière période, donnant aux Newyorkais une avance de 6-2.

Mais Billy Dea et Bob Dillabough ont compté un but chacun pour les Penguins au cours des trois dernières minutes de jeu.

Les Rangers ont bombardé Binkley avec 23 lancers au premier engagement, mais leurs efforts ne leur ont valu qu'une égalité, 2-2.

Les autres points des vainqueurs ont été comptés par le joueur de défense Arnie Brown, Bernard Geoffrion et Phil Goyette.

Andy Bathgate a compté l'un des buts des perdants.

Sommaire:
Première période
1. New York, Geoffrion 1 Neilson, Hadfield 8:09.
2. Pittsburgh, Bathgate 6 McDonald 9:49
3. Pittsburgh, Dillabourgh 1 Speer, Ubriaco 14:24.
4. New York, Brown 1 Ratelle, Hadfield 14:43.
Punitions - McCallum, Hillman 2:34, McCreary 7:30, Nevin 12:36 Howell 16:40.

Seconde période
5. New York, Goyette 5 Nevin, Neilson 4:56
Punitions-Speers 12:14, Kurtenbach 15:26

Troisième période:
6. New York, Kurtenbach 2 (Fleming, Geoffrion 2:23
7. New York, Hadfield 3 (Gilbert, Neilson) 5:44
8. New York, Kurtenbach 3 (Brown) 9:47
9. Pittsburgh, Dea 1 (Stratton, Schinkel) 17:44
10. Pittsburgh, Dallabough 2 (Fonteyne, Konik) 19:37
(Fonteyne, Konik) 19:37
Punition — aucune.

Ouverture de la ligue Senior de Saint-Jean

ST-JEAN (JT) - Pour une 5e année consécutive, la ligue de hockey Senior de St-Jean inaugure une nouvelle saison ce soir, avec la première rencontre à 8 heures. A l'aube de cette nouvelle saison, le président Alain Langlois est très heureux de voir tout l'enthousiasme que les joueurs manifestent à chausser les patins.

La saison 1967-68 s'annonce très bien, et devrait remporter un succès comme jamais auparavant. Le président Langlois nous faisait part que toutes les équipes étaient costumées à neuf, ce qui est un gros pas de fait à l'avancement et à la popularité de ce circuit.

A l'occasion de cette première soirée d'activités, le Champlain se mesurera au Maisonneuve dans la première joute Et dans la seconde partie, le Lévis et le Dollard se disputeront la victoire.

Les As Junior blanchissent Drummondville

QUEBEC (PC)—Les As Juniors de Québec ont fait subir un blanchissage de 4 à 0 aux Rangers de Drummondville, dans une partie régulière de la Ligue Junior A du Québec, hier, au Colisée de Québec.

Le gardien de but des As, Paul Hoganson, a offert une magnifique performance aux quelque 1,200 amateurs qui s'étaient rendus au Colisée.

Les buts des vainqueurs furent enregistrés par Jacques Nadeau, Henri Genois, Pierre Gosselin et Normand Roy.

L'arbitre a décerné 14 punitions, toutes des mineures, au cours de la partie.

St-Hyacinthe écrase Sherbrooke

ST-HYACINTHE - Les Gaulois ont remporté une éclatante victoire de 6-2 sur les Castors de Sherbrooke grâce à une tenue exceptionnelle de Réal Viens qui se mérita son premier tour du chapeau de la saison.

Les deux formations présentèrent du jeu rapide et spectaculaire du début à la fin. Une seule punition fut décernée durant la rencontre. Les Gaulois prirent les devants en première période et conservèrent l'initiative du jeu jusqu'à la fin. Encore une fois, tous furent témoins d'une offensive formidable des maskoutains en troisième période. Incidemment, les hommes d'Aubuchon répétaient leur exploit de vendredi dernier alors qu'ils déclassaient complètement l'équipe de Hull en troisième période.

Mentionnons également la magnifique tenue de Payette dans les filets des Gaulois. Serge Nadeau et Claude St-Vincent furent sans contredit les meilleurs des Gaulois du côté défensif. Mentionnons également que les Castors sont actuellement dans une mauvaise passe alors qu'ils tentent de combler les vides laissés par les départs des joueurs Aubry, Richer, Cardin et Guilbault.

PREMIERE PERIODE

Le premier vingt se termina par le pointage de 2 à 0 en faveur des Gaulois qui capitalisèrent sur les erreurs défensives des hommes de Georges Roy. Luc Tremblay, malgré deux majeurs, nous sembla très à l'aise dans ses filets et vola même la vedette à plusieurs occasions par des arrêts dignes d'un Payette. Guy Black ouvrait le pointage à 12.56 avec l'aide de Gilles Renaud et Ian Mayburry. Une minute plus tard, Réal Viens portait le compte 2 à 0 avec son septième filet de la présente saison. Gosselin et Mathews se méritèrent des mentions.

DEUXIEME PERIODE

Les Castors se révélèrent opportunistes en seconde période et enfilèrent deux buts rapides pour ainsi porter le compte 3 à 2. Donald Leisemer donnait auparavant une avance de 3 à 0 après avoir accepté une passe de toute beauté de son ailier Beauregard. Claude St-Vincent se mérita également une assistance. Pour Leisemer, il s'agissait de son premier but de la saison. Les Castors se rallièrent par la suite pour enregistrer deux buts rapides. René Pépin prit tout d'abord Payette en défaut sur un lancer des plus précis à 13.46. Jules Bouchard comptait à 17.06 le second filet des Castors avec l'aide de Lafond et Hurtibise.



Réal Viens

Ce deuxième vingt tout comme le premier, présenta aux spectateurs du hockey à son meilleur.

TROISIEME PERIODE

Le troisième engagement présenta du jeu rapide et spectaculaire alors que les Castors tentèrent par tous les moyens d'égaliser le compte. Les Gaulois profitèrent du jeu ouvert présenté par les Castors pour marquer des buts. Ian Mayburry y allait de son premier filet de la présente saison avec l'aide de Black et Renaud.

Réal Viens quelques instants plus tard, comptait son 8e filet de la saison en saisissant une rondelle égarée provenant de l'arrière des filets de Tremblay. Les Castors se firent par la suite menaçants. Claude St-Vincent se révéla à la ligne bleue en coupant une passe de Hurtibise alors que les Castors tentaient de s'installer confortablement dans la zone maskoutaine. Payette se distinguait également quelques instants plus tard en volant un but certain à Bouchard. Pépin se voyait également frustrer d'un but à la suite d'une échappée. Là encore, tous furent témoins de l'extraordinaire talent du cerbère Payette. Réal Viens compléta son tour du chapeau à 17.34 en déjouant habilement Tremblay dès la mise au jeu. Ce dernier fut passablement occupé avec 16 arrêts contre 8 pour Payette.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1- St-Hyacinthe: G. Black (Renaud et Mayburry) 12.56
2- St-Hyacinthe: Viens (Gos-

(Suite à la page 10)

3ème victoire consécutive des Flyers de Philadelphie

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont remporté leur troisième match consécutif, hier soir, triomphant des Seals de Californie 5-2, alors que cinq de leurs joueurs ont compté un filet chacun.

Le joueur de défense Ed Van Impe et le centre Gary Peters ont scellé l'issue en inscrivant un but chacun en troisième période alors que les Flyers menaient déjà 3-2 après deux périodes.

Le gardien Doug Favell, du Philadelphie, a dû repousser 16 lancers du Californie au cours du dernier engagement.

SOMMAIRE

Première période:
1. Philadelphie, Hoekstra 1 (Hannigan, Rochefort) 13:17
Punitions — Selby :28, Selby 5:12, Van Impe 6:48, 14:05, Boyer mineure, mauvaise conduite, 13:09.

Seconde période
2. Californie, R. Harris 2 Baun 5:17
3. Philadelphie, Angotti 2 Zeidel 13:07
4. Philadelphie, Hannigan Selby 14:10
5. Californie, Boehm 2 Douglas, Hicke 16:43
Punitions-Hannigan 3:17, Miszuk 16:19

Troisième période:
6. Philadelphie, Van Impe 1 (Hicks, Peters) 11:14
7. Philadelphie, Peters 1 (Hannigan) 16:57
Punitions — Paiement :40, Sutherland 6:09, 12:14, Cahan 9:33, 17:31, Douglas 9:58, Clancy, Favell 14:01.

Les Guépards possèdent de bons compteurs

GRANBY - Si l'on se fie à la partie hors-concours de la ligue Junior B des Cantons de l'Est disputée hier après-midi et opposant l'équipe du Lac Mégantic aux étoiles de cette ligue, les Guépards de Granby possèdent un trio qui va sans doute impressionner durant la saison.

En effet, le centre Roger Vachon et les deux ailiers Jacques Royer et Daniel Authier ont fait honneur aux Guépards.

La belle performance des porte-couleurs locaux a sans doute permis aux étoiles de l'emporter 7 à 2 sur le Lac Mégantic.

Football américain

Par la PRESSE ASSOCIEE
LIGUE NATIONALE
Atlanta 3 Detroit 24
Baltimore 20 Minnesota 20
Chicago 0 Cleveland 24
Dallas 24 Pittsburgh 21
Green Bay 48 New York 21
Nouvelle-Orléans 13 San Fran 27
Philadelphie 14 St. Louis 48
LIGUE AMERICAINE
Houston 24 Kansas City 19
New York 33 Miami 14
Oakland 48 Boston 14
San Diego 38 Denver 21

Football

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hamilton	8	4	0	215	186	16
Ottawa	7	4	1	294	188	15
Toronto	5	6	1	229	229	11
Montréal	2	9	0	141	221	4

Conférence de l'Ouest

Calgary	11	3	0	336	169	22
Sask.	10	4	0	298	254	20
Edmonton	7	6	1	222	227	15
Winnipeg	4	10	0	180	336	8
C.-B.	2	10	1	165	240	5

Victoriaville invincible

HULL (PC)—Grâce à un retour de deux buts dans les deux dernières minutes de jeu régulier samedi soir, plus un autre but en période supplémentaire, les Tigres de Victoriaville ont vaincu l'équipe Nationale B du Canada 6-5 dans un match de la ligue Senior du Québec.

Clément Tremblay a compté le but victorieux à 9:09 de la période supplémentaire après que André Bessette eut égalé les chances à 5-5 dans les deux dernières minutes de jeu régulier.

Jacques Michel, Léon Michelin et André Samson ont compté les autres buts des vainqueurs tandis que Bert Aubé, avec le truc du chapeau, Denis Picard et Cam Allison marquaient les buts des locaux.

VICTORIAVILLE (PC) — Les Tigres et l'équipe nationale, section Est, ont dû se contenter d'un match nul de 4-4, hier, après du temps supplémentaire, dans une joute régulière de la Ligue provinciale senior.

Bert Aubé, avec deux, Bob Berry et Wayne Freitag ont compté les buts de l'équipe nationale.

Normand Pépin, Brian Elwell, Larry Drouin et Pierre Potvin enfilaient ceux des Tigres.

Palais des Sports
Granby

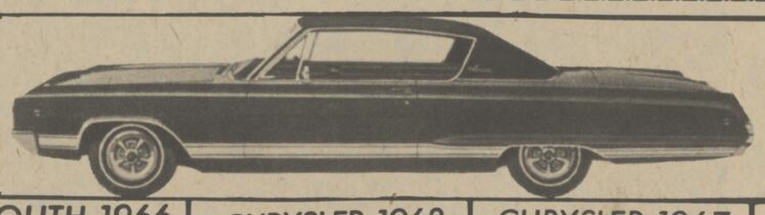
Lundi 23 octobre

Petite patinoire
5h.30 à 6h.30 Mosquitos St-Pat. vs High School
6h.30 à 8h.30 Midget
8h.30 à 9h.30 Juvénile Immaculée-Conception
9h.30 à 10h.30 Juvénile Notre-Dame

Grande patinoire
6h. à 7h. Juvénile High School
7h. à 8h. Ste-Famille
8h. à 9h.30 Rebel vs Racine
9h.30 à 11h. Belval vs Papineau

Ce service est une gracieuseté de:
Grondin Sport & Camping Inc.
390, rue Principale Granby 378-7744

Granby
378-7474 378-6283
Maheu
AUTOMOBILE INC.



LA DOGE '68
LA PLUS BELLE, LA MEILLEURE ET LA PLUS ECONOMIQUE DES VOITURES.
Achète mieux, qui achète chez Maheu

CHRYSLER 1966 — H.T., 4 portes, Tout équipé, Balance de garantie
PYMOUTH 1966 — 4 p., sedan, P.B., P.S., radio, Fury 111
CHRYSLER 1963 — 4 portes, H.T., P.B., P.S., Radio, équipé comme un New Yorker
CHRYSLER 1967 — Tout équipé, Propre comme neuf
CHRYSLER 1962 — 4 portes, H.T., Vrai bijou
CHEVROLET 1964 — V8, auto, Radio
VALIANT 1962 — 6 cyl., auto, Radio, comme neuf
3 CAMIONS — 1 tonne

SPECIAUX DE LA SEMAINE
Chrysler 1963, 4 p., sedan
DODGE 1962, 4 p., sedan
PLYMOUTH 1962, 4 p., sedan
VALIANT 1961, 4 p., sedan

Pour un service complet: Débossage, peinture, alignement, mecanique, transmission automatique, C'est chez Maheu qu'il faut aller

SPORTS



LA LIGUE INDUSTRIELLE de balle-molle a fêté ses champions samedi soir, en présence plus de 500 personnes. On voit ici les champions et leurs trophées Dow. De gauche à droite, Gérard Bernard, commenditaire du garage Bernard, l'équipe la plus sportive, Ronald Landelle, instructeur du club, Jean-Paul Papineau, président, Bernard Roy, du club Esso-Brosseau, finaliste, Claude Langlois, représentant de l'agent Dow, M. Jacques Langlois, Sylvio Tremblay de l'Esmond Mills, équipe championne de la saison et des séries, et le gérant Rolland Arès. (Photo Matton)

Iberville gâche l'ouverture des Castors de Cowansville

COWANSVILLE (RL) - Les Renards d'Iberville, de l'instructeur Maurice Archambeault sont venus gâcher l'ouverture locale des Castors de Cowansville, hier soir, au Pavillon des Sports, en massacrant ces derniers, par le compte de 9 à 4

La rapidité et un jeu de passes presque parfait ont eu raison des Castors qui semblaient désorganisés à certains moments.

La partie en a fait voir de toutes les couleurs aux quelques 1,000 spectateurs, massés dans l'amphithéâtre.

Potvin s'est le plus distingué pour les vainqueurs, avec trois francs buts. Jean-Noel Audette a également brillé, participant à deux filets et marquant un filet lui-même.

Pour les perdants, le trio Cournoyer- Doyon- Dufour a brillé avec une participation à deux filets des Castors.

CEREMONIES

Des cérémonies d'ouverture, au centre de la patinoire, ont eu lieu immédiatement avant le début de la rencontre.

Le ministre de la Justice et de l'Education, Me Jean-Jacques Bertrand fut invité à mettre la rondelle au jeu.

On notait aussi la présence de M. le maire, Roland Désourdy, et son épouse, le président de la ligue M. Jean Charron, et plusieurs autres invités de marque.

PREMIERE PERIODE

Les Renards d'Iberville se sont montrés menaçants dès le début de la rencontre et ont marqué un but rapide, pendant une mêlée devant les filets de Letarte. Jean-Noel Audette a été crédité de ce but, à 0.40, aidé de D. Audette et M. Martel.

Letarte n'a eu aucune chance sur ce but et il a effectué des arrêts sensationnels par la suite, avant que Roy vienne marquer le second but des Renards, à 2.20 seulement 10 secondes après la punition à Perreault des Castors.

Iberville a nettement dominé le jeu pendant la première moitié de cette période.

Toutefois, Cournoyer a soulevé un tonnerre d'applaudissements dans la foule, alors qu'il a déjoué Pierre Lareau, sur un jeu de passes de Doyon et Dufour, pendant un jeu de puissance. Potvin venait tout juste de commencer à purger une mineure, à 5.40. Cournoyer a enfilé son but à 5.47, soit seulement sept secondes après.

Le gardien des Castors a effectué des arrêts à bout portant devant plusieurs Renards, et n'eut été de sa tenue, le pointage aurait été beaucoup plus élevé.

Iberville a porté le compte 3 à 1, quand Potvin a marqué, aidé de Harrisson et Young, pendant une mineure à Boileau, des Castors.

Cowansville est revenu à la charge, quand Cournoyer a enregistré le second but des locaux, aidé de Dufour et Doyon à 18.01. Iberville jouait pendant ce temps avec le désavantage de deux hommes.

A la toute fin de cette période Lamothe des Renards a déjoué la vigilence de Letarte, pendant une mêlée devant la cage de ce dernier. Le but survint à 19.06.

DEUXIEME PERIODE

Les spectateurs ont assisté à du jeu décousu et passablement partagé au début du second engagement, avant que Jean-Guy Massé vienne enregistrer le troisième filet des Castors, aidé de Monty et Marleau.

Ce but venait réduire l'avance des Renards à un seul but.

Il y eut quelques punitions mineures et le jeu est demeuré partagé par la suite.

Letarte a effectué un arrêt sensationnel devant JN Audette pour lui voler un but certain.

C'est pendant une punition à Massé, des Castors, que les Renards ont repris leur avance de deux buts, quand Mercier est arrivé seul devant Letarte pour le déjouer habilement. Un début d'escarmouche a marqué la fin de cet engagement.

TROISIEME PERIODE

Les Renards sont revenus à la charge à cette troisième période, pour marquer quatre buts et surclasser les Castors qui ne réussissaient qu'un seul but.

Young a enfilé le sixième but des siens, à 2.47.

Les Castors ont tenté un ralliement, lorsque Robert Bob Bibeau marqua le quatrième but des siens, à 8.22, aidé de Monty.

Les punitions se succédèrent et le jeu redevint extrêmement rapide.

Les Renards ont entrepris leur "massacre" à la 15ème minute lorsque Potvin fut crédité d'un but. C'est un joueur des Castors qui a fait dévier involontairement le disque derrière Letarte

Puis D. Audette revint, à la 17e minute, pour enregistrer le huitième but des Renards, aidé de Guérin.

Finalement, Potvin compléta le pointage, aidé de Harrisson et Martel, à 19.10.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Iber: J.N. Audette (D. Audette- Martel) 0.40
2- Iber: Roy: (Mercier- J.N. Audette) 2.20
3- Castors: Cournoyer (Doyon Dufour) 5.47
4- Iber: Potvin (Harrisson Young) 10.43
5- Castors: Cournoyer (Doyon Dufour) 18.01
6- Iber: Lamothe (Potvin - Herrisson) 19.06
Pun: Perreault (2.10); Potvin 5.40; Boileau 9.51 Bibeau 13.17; Young et L'Archevesque 16.10

DEUXIEME PERIODE

7- Castors: Massé (Monty - Marleau) 3.10
8- Iber: Mercier (JN Audette) 8.28
Pun: Archambeault 4.35; Potvin 6.30; Massé 7.42; Potvin 11.39; Bibeau 13.27; Martel 17.26; Bernard 18.10; JN Audette 19.17; Cournoyer et L'Archevêque 19.52

TROISIEME PERIODE

9- Iber: Young (Guérin- JN Audette) 2.47
10- Castors: Bibeau (Monty) 8.22
11- Iber: Potvin (-) 15.24
12-Iber: D. Audette (Guérin) 17.13
13- Iber: Potvin (Harrisson Martel) 19.10
Pun: Iberville, banc servie par Grégoire 0.42; Marleau 2.44; Archambeault 11.42; Charbonneau 13.25; L'Archevesque 14.05; Archambeault 14.05.

Les Canadiens mettent fin au règne de terreur des Bruins samedi soir

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens de Montréal ont mis fin au règne de terreur des Bruins de Boston dans la ligue Nationale de hockey et le gardien Rogatien Vachon a regagné la confiance du pilote Toe Blake samedi soir alors que le Tricolore a vaincu Boston 4-2, victoire qui a mis fin à la série de quatre parties sans revers des Bruins dans la Section Est.

Blake a admis avoir été dans un genre de dilemme avant le match samedi soir parce que Lorne Worsley se plaignait d'un malaise au genou, si bien que le pilote a dû recourir aux services de Vachon en dépit de sa piètre fiche contre les Bruins.

"Je n'ai pas pris la chance d'envoyer Worsley dans la mêlée parce qu'il n'était pas en parfaite condition physique. Je voulais d'ailleurs donner l'opportunité à Vachon de se reprendre à la suite de notre revers de 6-2 devant les Bruins le dimanche précédent. Je crois qu'il a bien réussi en l'occurence."

Ailleurs, samedi soir, les Penguins de Pittsburgh ont causé une surprise en triomphant des Black Hawks de Chicago 4-2 dans un match du calendrier mixte. C'était le cinquième revers successif des Hawks cette saison.

Entre-temps, les Rangers de New York battaient les Maple Leafs de Toronto 5-3 dans un autre match de la Division Est tandis que les North Stars de Minnesota vainquaient les Seals de la Californie 3-1 et les Kings de Los Angeles annulaient 3-3 avec les Blues de St-Louis dans la Division Ouest.

Grande surprise

La grande surprise de la soirée fut le match Pittsburgh-Chicago, où les Hawks étaient grandement favoris pour vaincre une équipe de l'expansion.

Ken Shinkel a alors réussi le truc du chapeau tandis que les Binkley brillait dans les filets de Penguins.

C'était le premier triomphe d'une nouvelle équipe aux dépens des anciens clubs cette saison. Gene Ubriaco a complété le total des vainqueurs tandis que Eric Nesterenko et Bobby Hull marquaient les buts des Hawks.

A Montréal, des buts importants de la recrue Serge Savard et du vétéran Jean Béliveau dans la 2e période a mis fin à l'invincibilité des Bruins.

Yvan Cournoyer, avec son 6e but en six matches, et Claude Provost ont marqué les autres buts des Canadiens tandis que les défenses Bobby Orr et Don Awrey comptaient ceux des Bruins.

A Toronto, le pilote Emile Francis, des Rangers, opinait que la tenue des siens pendant les jeux de puissance avait fait la différence.

Phil Goyette et Orland Kurtenbach ont profité des absences rivales pour compter deux des buts des Rangers.

Vic Hadfield, avec deux buts, et Rod Gilbert ont complété le total des vainqueurs tandis que Mike Walton, Frank Mahovlich et Ron Ellis répliquaient pour les locaux.

Section Ouest

Au Minnesota, les North Stars ont célébré leur premier match local en triomphant des Seals quand Ray Cullen a mis fin à une égalité de 1-1 dans la 3e période

Dave Balon et Billy Goldsworthy ont réussi les autres buts des Stars alors que Wally Boyer évitait le blanchissage aux visiteurs.

Un but de Ted Irvine, à 19 secondes de la fin du match, a permis aux Kings d'annuler avec les Blues. Gerry Melnyk, Larry Kennan et Ron Stewart se sont partagé les buts des Blues tandis que Gord Labossière et Réal Lemieux complétaient le total des Kings.

Sommaires de samedi

LIGUE NATIONALE
SOMMAIRES — SAMEDI
Par la PRESSE CANADIENNE

Chicago à Pittsburgh

Première période:
1, Chicago, Nesterenko 1, 2:48
2, Pittsburgh, Schinkel 1 (Dea, Stratton) 6:21
Punitions — Marcotte 2:35, Stratton 15:18.
Deuxième période:
3, Pittsburgh, Schinkel 2 (Dea, Stratton) 16:46
4, Chicago, B. Hull 5 (Stapleton, Wharram) 19:05
Punitions — Jarrett 1:03, Boivin 3:16, Boivin 10:19, Nesterenko 13:42.
Troisième période:
5, Pittsburgh, Schinkel 3 (Stratton) 7:45
6, Pittsburgh, Ubriaco 1 (Fonteyne, McCreary) 15:21
Punition — aucune.
Lancers:

Chicago	13	9	11	—33
Pittsburgh	15	12	16	—43

Assistance — 9,274.

— — —

Boston à Montréal
Première période:
1, Boston, Orr 2, 11:18
2, Montréal, Cournoyer 6 (Ferguson, Béliveau) 9:25
Punitions — Shack 11:47, Shack 17:50.
Deuxième période:
3, Montréal, Savard 1 (Richard) 7:29
4, Montréal, Béliveau 4 (Rousseau) 19:59
Punitions — Boston punition de banc purgée par Williams 4:24, Béliveau 9:51, Sanderson 13:08, Béliveau 17:13.
Troisième période:
5, Montréal, Provost 1 (J. C. Tremblay) 10:08
6, Boston, Awrey 2 (Bucky, Sather) 13:07
Punitions — Laperrière 2:43, Savard 9:58.
Lancers:

Boston	12	12	10	—34
Montréal	13	9	3	—25

Assistance — 15,651.

— — —

New York à Toronto
1, New York, Goyette 4 (Marshall) 7:23
Punitions — Pronovost 6:03, Howell 11:46, Neilson 19:06.
Deuxième période:
2, Toronto, Walton 1 (Horton) :25
3, New York, Kurtenbach 1 (Vilbert, Brown) 7:59
4, Toronto, Mahovlich 2 (Keon, Pronovost) 9:08
5, New York, Hadfield 1 (Gilbert, Neilson) 18:26
Punitions — Stemkowski 8:07, Hillman 13:01.
Troisième période:
6, New York, Gilbert 1 (Hadfield, Ratelle) 2:09
7, Toronto, Ellis 2 (Walton) 5:27
8, New York, Hadfield 2 (Gilbert, Ratelle) 9:59
Punition — Nevin 7:30
Lancers:

New York	13	15	11	—39
Toronto	10	11	8	—29

Assistance — 15,835.

— — —

Californie à Minnesota
Première période:
Aucun but.
Punitions — Vasko, R. Harris 4:14, Cullen, Balon 6:10, Burns 8:04, Baun 8:44, Boudrias 10:18, Goldsworthy 15:22, Boehm 15:22 Cahan 19:29.
Deuxième période:
1, Minnesota, Goldsworthy 2 (Boudrias, Balon) 8:23
2, Californie, Boyer 1 (Baun, Burns) 16:00
Punitions — Baun, Balon 1:17, Californie punition de banc purgée par Hickey, McMahon 2:39.
Troisième période:
3, Minnesota, Cullen 1 (Lunde) 2:23
4, Minnesota, Balon 3 (Boudrias, Woytowich) 18:13
Punition — aucune.
Lancers:

Californie	9	8	5	—22
Minnesota	20	14	19	—53

Assistance — 12,951.

— — —

Los Angeles à St. Louis
Première période:
1, St. Louis, Melnyk 1 (Hucul) 6:46
2, Los Angeles, Labossière 3 (White) 14:12
Punitions — Arbour 3:55, Wall 6:40, White 17:26.
Deuxième période:
3, St. Louis, Kenan 4 (Melynk, Rivers) 8:18
Punitions — Amadio 6:24, N. Picard 9:29, Wall 12:08, Campbell 15:12.
Troisième période:
4, Los Angeles, R. Lemieux 1 (Joyal, J. Lemieux) 4:53
5, St. Louis, Stewart 1 (Atwell, Melnyk) 11:26
6, Los Angeles, Irvine 3 (Kilrey, McDonald) 19:41
Punitions—Kannegiesser 4:53 Gray 15:15.
Lancers:

Los Angeles	11	11	14	—36
St. Louis	16	12	8	—36

Assistance — 7,127.

Côté permet aux Aigles de St-Jean de l'emporter

ST-JEAN (J.T.) - Un but d'Alphonse Côté, à moins de quatre minutes avant la fin du match, a permis aux Aigles de St-Jean de l'emporter au compte de 5 à 4 aux mains de leurs visiteurs, les Seigneurs de Boucherville.

Les buts des Aigles ont été marqués par Côté, un but et une assistance; Jacques Desnoyers, un but et une assistance; Duchesneau, Pierre Buisson et André Circé.

Ceux des vaincus ont été enrégistrés par Robert, 2 buts et une assistance; Blain et Caisse.

Deux porte - couleurs des Aigles ont écopé d'une punition de mauvaise conduite. Il s'agit d'André Fournier et d'Alphonse Côté.

Le jeune gardien de buts des Aigles, Yvon Messier, qui en était à sa première apparition sur la glace s'est signalé lors de la première période, et de l'avis de plusieurs, est l'un des artisans de la victoire.



PAVILLON DES SPORTS
COWANSVILLE
Lundi, 23 Octobre
7h.00 Olympic vs Barsalou Sport
9h.00 Adamsville vs Albany Felt
Une courtoisie de:
BARSALOU SPORT INC.
402, Sud 263-3066 Cowansville

Thetford supplante Sorel 6 à 5

SOREL (PC)—Les Canadiens de Thetford Mines ont supplanté les Eperviers de Sorel 6-5 hier dans un match de la ligue Junior A du Québec.

Pierre Jutras, avec deux buts, André Gratton, Pierre Gagné, Jean Fradette et Gary Connelly se sont partagé les points des vainqueurs.

Richard Savoir a dirigé l'offensive des vaincus avec le truc du chapeau alors que Gerry Cameron et Claude Gélinas complétaient leur total.

Les Eskimos ont profité des erreurs tardives des Alouettes

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Eskimos d'Edmonton ont profigé des erreurs hâtives des Alouettes de Montréal samedi soir pour les vaincre 30-24 dans un match du calendrier mixte de la ligue Canadienne de football.

La victoire a assuré aux Eskimos une place dans les séries éliminatoires de la Conférence de l'Ouest tandis que les Alouettes subissaient l'élimination dans la Conférence de l'Est.

Les Eskimos ont profité de deux interceptions et de deux recouvrements d'échappés pour prendre une avance de 20-0, mais les visiteurs montréalais ont ensuite répliqué avec deux mejeurs rapides dans le 2e quart.

Jim Thomas, Garry Lefebvre et Terry Baker ont compté les touchés des vainqueurs et Peter Kempf a complété leur total avec trois placements et trois transformations.

Donnie Davis a réussi deux majeurs pour les vaincus et Roger Murphy, l'autre alors que Jim Long bottait un placement et trois convertis.

Edmonton a récolté des gains de 161 verges au sol et de 191 dans les airs en comparaison de 300, dont 171 dans les airs, par les Alouettes.

Terry Baker, des Eskimos, a complété neuf de ses 15 passes et Carroll Williams, des Als, sept sur 15.

Argos-Riders

Un simple de Wally Gabler, lors du dernier jeu du match dimanche, a permis aux Argos de Toronto d'annuler 28-28 avec les Rough Riders d'Ottawa dans un match de le CRE disputé devant 27,238 amateurs torontois.

Gabler était demeuré sur le terrain lors d'une tentative de placement par Dave Mann et, lorsque Bill Cline, a retourné le ballon de sa zone avec un botté, Gabler a saisi le retour pour botter à son tour dans la zone rivale en dépit d'une masse de rivaux devant lui.

Quatre grandes passes de touché ont rendu la vie dure aux Argos après le premier quart. Russ Jacksonen a complété deux à Whit Tucker et une à Margene Adkins tandis que le demi Don Gilbert en complétait une autre à Ron Stewart. Don Sutherin a ajouté quatre transformations.



LES CHAMPIONS: Nous voyons ici les équipes masculines qui ont remporté les principaux honneurs au club de fers du parc Dubuc cette saison. Au cours de cette même soirée, le président Jean-Guy Lussier et le représentant O'Keefe, M. Gilles Pouliot ont été choisis "M. Fer 1967". A l'avant, de gauche à droite, Fernand Chaussé, directeur, Jean-Guy Lussier, président, Gilles Pouliot de la brasserie O'Keefe et Réginald Grondin, commanditaire du club champion, Grondin Irving. 2è rangée, l'équipe championne; Paul Chaussé, Rolland Renaud, capitaine, Rolland Perras, Michel Itri et Rolland Pelletier. (Photo, Matton)

SUITE DE:

ST-HYACINTHE...

selin et Mathews) 13.56
Punition: Gosselin 4.50
DEUXIEME PERIODE
3- St-Hyacinthe: Leisemer (Beauregard et St-Vincent) 4.15
4- Sherbrooke: Pépin (Dupré et St-Laurent) 13.46
5- Sherbrooke; Bouchard (Lafond et Hurtubise) 17.06
Aucune punition.
TROISIEME PERIODE
6- St-Hyacinthe: Mayburry (Black et Renaud) 1.35
7- St-Hyacinthe: Viens (Sans aide) 7.24
8- St-Hyacinthe: Viens (Gosselin et Mathews) 17.34
Aucune punition
Arrêts: Payette 32, Tremblay 38.

A SHERBROOKE

SAMEDI

TROT - Bourse: $150.

6-Rendez-vous B.	5.50	3.00	2.40
2-Yonder Way		5.80	4.20
4-Boris Girl			2.70

AMBLE - Bourse: $225.

4-Katy Ibaf	10.30	5.50	4.20
3-Abbott Dell		3.40	2.90
5-Count E. Lef.			3.30

Pari double 6-4 32.90

AMBLE - Bourse: $150.

4-Darky Mir	5.00	4.50	3.00
6-Windsor Way		11.20	6.90
8-Julius Hanover			2.70

AMBLE - Bourse: $200.

6-Twilight Star	6.10	4.50	3.60
3-Mighty Pal		6.20	4.90
2-Adios Spender			3.60

Quiniella 6-3 27.20

AMBLE - Bourse: $175.

2-Succes Mc.	6.20	3.80	3.00
6-Janet Princelike		7.80	4.00
4-Ruth Dear			3.50

AMBLE - Bourse: $200.

7-King Buck II	3.30	2.60	2.80
6-Sep Express		6.30	3.40
2-Baron Loup			4.00

AMBLE - Bourse: $200.

8-Katy	8.10	15.60	6.10
6-Peggy Angus			22.50
2-Metro Ibaf			3.40

Quiniella 8-6 432.10

TROT - Bourse: $225.

1-Donover	7.10	3.20	3.70
2-Irish Blonde		3.10	2.70
3-Merry Craft			3.40

AMBLE - Bourse: $250.

4-Dianas Gem	8.10	6.60	4.50
7-Sep Will		6.80	3.90
6-Tino Brooke			7.10

AMBLE - Bourse: $175.

2-M.E.Chief	6.30	3.10	2.40
8-Kathys Knight		3.70	2.50
1-Davies Dream			2.40

Exacta 2-8 20.50

DIMANCHE

AMBLE - Bourse: $150.

1-Miss Mead. R.	6.00	3.50	4.40
5-Northwood Ginger		7.40	5.80
7-Robo			12.80

AMBLE - Bourse: $200.

6-Demon Bow	17.50	10.00	4.80
3-Indian Barr		3.80	3.50
7-Goose Express			15.20

Pari double 1-6 50.20

AMBLE - Bourse: $200.

6-Succes Knox	4.00	3.20	2.90
4-Ti Nick Adios		4.90	3.00
1-Coorva			2.60

AMBLE - Bourse: $175.

2-Doctor S. A.	21.50	6.90	2.90
4-Abe Alain		51.00	5.20
6-Adam Byrd Lad			2.80

Quiniella 2-4 114.30

TROT - Bourse: $175.

4-Ardent Jet	4.60	3.00	2.60
6-Fedor Dick		6.00	4.50
5-Mr. Lu Lu			2.60

AMBLE- Bourse: $200.

4-Guy Up	9.00	4.30	2.90
5-De Da		8.10	4.80
1-Aventure Windsor			2.90

AMBLE - Bourse: $200.

5-Spring Direct	38.10	18.60	5.40
6-Mervin Hal		21.90	3.90
8-Voting Lady			2.80

Quiniella 5-6 178.60

TROT - Bourse: $200.

1-Kim D. Grat.	10.70	5.80	3.00
2-Bunter Way		5.40	3.20
4-Utah Ranger			2.50

AMBLE - Bourse: $250.

1-Clever Adios	9.00	5.30	5.20
4-Happy Gal		11.30	11.50
6-Senator Spencer			9.60

AMBLE - Bourse: $225.

3-In Chorus	3.90	3.40	4.20
5-Commender Pick		3.70	3.00
4-Happy Guy			4.60

Exacta 3-5- 19.00

EN GRANDE VEDETTE
CETTE SEMAINE
LA POPULAIRE
CHANTAL VALLEE



Brillante chanteuse étoile, vedette de la radio, des disques et de la télévision
De Détroit, Michigan
ROBERT DOWNEY fameux magicien
NOS 2 SENSATIONNELLES DANSEUSES:
Linda Brown Suzanne Brown
De retour à la demande générale
RONNIE FRASER excellent chanteur animateur
Sur disques "Columbia"
HOTEL WINDSOR
372-5488 GRANBY
Mardi 31 Oct.
A NE PAS MANQUER
SOIREE SPECIALE
L'HALLOWEEN
Prix, costumes, serpentins, etc.

Hôtel ROYAL
Granby
présente cette semaine



Ricky MASON
Chanteur
Irène McNEIL
Chanteuse, m.c.
Leslie CARROLL
Danseuse
la semaine prochaine
Jen Roger
la semaine du 6 novembre
Lucien BOYER

SPORTS



LE HOCKEY MINEUR a été complètement réorganisé cette année à Waterloo. Sur la vignette nous apercevons les responsables du hockey mineur pour la prochaine saison qui doit débuter officiellement samedi prochain, à l'aréna de Waterloo. Première rangée assis, Yvon Lessard trésorier, Gilles Rousseau président du hockey mineur, René Boileau, vice-président, et Mlle France Morisseau secrétaire. A l'arrière, Philippe Deneault, président de la ligue Pee Wee, Paul Eloi Dufresne président de la ligue Mosquitos, Léonard Larose, président de la ligue Bantam, Paul Armand Giguère et Aimé Sanschagrin, président et vice-président de la ligue Midget. C'est ce groupe de neuf dévoués sportifs qui auront comme fonction de voir à la bonne marche du hockey mineur à Waterloo.

Les "Sages" de Waterloo sont prêts pour l'ouverture

WATERLOO (GP)-- L'équipe de Waterloo qui représentera cette ville dans la ligue Commerciale de l'Est cette saison portera le nom des SAGES de Waterloo.

En effet, ce nom n'est pas inconnu des sportifs locaux puisqu'on se souviendra que lorsque Waterloo était représenté dans la ligue B.M.S. l'équipe portait ce nom,

C'est le sportif Jos Gallaguer qui dirigera la destinée des SAGES. En effet Jos qui fait un retour sur la scène du sport local après une absence de deux saisons est très confiant de pouvoir former une équipe représentative. Depuis deux semaines que les Sages sont à l'entraînement et déjà on peut avoir une bonne idée de la prochaine édition qui ouvrira sa saison jeudi prochain alors que Cowansville sera les visiteurs.

Les Sages, qui sont formés exclusivement de joueurs locaux auront dans leur alignement plusieurs joueurs qui ont déjà porté l'uniforme des Maroons, entre autre, on remarque le jeune Jeannot Petit, Alain Coutu, deux rapides patineurs, le défenseur Claude Cabana et le cerbère Gilles Auclair qui semble en excellente condition physique. Les Sages se sont aussi assurés les services de Jacques Malouin un joueur qui sera certainement à surveiller cette saison dans la ligue Commerciale de l'Est.

Pour ce qui est des autres joueurs qui porteront les couleurs de Waterloo on remarque Normand Duranleau qui l'an dernier évoluait pour les Eperviers de Granby, Bernard Chevrier, un nouveau venu dans le hockey à Waterloo, qui peut aussi bien évolué à l'avant qui à la ligne bleue, Gérald Valcourt Jules Dufresne, les frères Forand, Aimé Duranleau et plusieurs autres joueurs qui aideront certainement la cause de l'équipe au cours de la saison.

A tout événement les Sages de Waterloo qui entreprennent leur première saison dans la ligue Commerciale de l'Est présenteront une équipe jeune et remplie du désir de vaincre, qui pourrait bien causé d'agréables surprises à leur partisans même à leur début. La première joute de la campagne aura lieu jeudi soir à 8.30 p.m., à l'aréna de Waterloo alors que Cowansville, une nouvelle addition dans le circuit Rousseau, cette saison, visitera le club local.

La direction de l'équipe espère bien en l'appuie des sportifs de Waterloo pour faire de leur entreprise un succès.



CINQ JOUEURS, qui appartenaient aux Maroons Jr. de Waterloo la saison dernière, sont maintenant dans l'édition des Maple Leafs de Trois-Rivières. Dans l'ordre habituel sur la vignette nous apercevons ces joueurs qui sont John Ekdom, Georges Windsor, Luc Simard, Jean-Pierre Deneault, et Alain Balthazar. Les Maroons de Waterloo, qui sont une filiale des Maples Leafs de Trois-Rivières, ont actuellement dans leurs rangs d'autres joueurs qui au cours de la présente saison auront des essais sérieux avec les Trifluviens qui font partie de la ligue de hockey Provinciale Junior A du président Jacques Plante.

$9,000 en bourses et trophées au circuit Molson de ballon sur glace

MONTREAL -- La répartition de la somme globale de $9,000.-00 au circuit Molson de ballon sur glace a été faite de façon à aiguillonner chaque équipe au maximum.

Une somme de $1,000.00 en bourses et trophées sera inscrite à chacun des quatre tournois régionaux et un montant appréciable de $5,000.00 sera l'enjeu du tournoi de championnat.

TOURNOIS REGIONAUX

La première bourse de $400.00 fera l'envie de chaque équipe. La deuxième sera de $200.00. Cette différence de $200.00 est tout de même considérable et les équipes joueront le tout pour le tout dans le but de s'octroyer le maximum. Par la suite l'échelle a été établie afin de donner pleine satisfaction à tous. Voici le tableau des bourses et trophées des tournois régionaux du circuit Molson de ballon sur glace:

Première équipe:
$400.00 plus trophée
Deuxième équipe:
$200.00 plus trophée
Troisième équipe:
$100.00 plus trophée
Quatrième équipe:
$75.00 plus trophée
Cinquième équipe:
$50.00 plus trophée
Sixième à huitième équipe:
$25.00 plus trophées
Neuvième à douzième équipe:
Trophées

TOURNOI DE CHAMPIONNAT

Les 48 meilleures équipes de ballon sur glace qui se seront classifiées lors des quatre tournois régionaux, participeront au grand tournoi de championnat qui se tiendra à Montréal au Centre Paul Sauvé, les 22, 23 et 24 mars 1968.

Il va sans dire que chaque équipe tentera de se mériter le trophée emblématique de la suprématie du ballon sur glace dans la province de Québec de même que la bourse de $1,-500.00 qui l'accompagne.

Voici la liste complète des bourses et trophées qui se disputeront les participants lors de ce Festival Molson de Ballon sur Glace:

Première équipe:
$1,500.00 plus trophée
Deuxième équipe:
$1,000.00 plus trophée
Troisieme équipe:
$300.00 plus trophée
Quatrième à sixième équipe:
$150.00 plus trophées
Septième à douzième équipe:
$75.00 plus trophées
Treizième à vingt-quatrième équipe:
$25.00 plus trophées
Vingt - cinquième à quarante-huitième équipe:
Trophées.

Compétitions inter-paroissiales

SAINT-JEAN (JGJ) -- Dans un communiqué, qui nous fut remis par M. Nick Mellilo, nous pouvons lire ce qui suit:

Au cours d'une assemblée qui réunissait les délégués des différentes associations sportives de Saint-Jean, un programme fut élaboré et mis à point par toutes les personnes présentes. Après discussions et amendements sur ledit programme, il fut décidé à l'unanimité que la prochaine saison permettrait par ces activités l'établissement de compétitions inter-paroissiales.

Les délégués présents venaient des paroisses suivantes: Saint - Edmond, Saint - Gérard Magella, Notre-Dame Auxiliatrice, Cathédrale, Saint-Eugène Saint-Lucien et Notre-Dame de Lourdes.

Les principales activités seront: Le tennis sur table; le Badmington, le "Hand Ball" et le Ballon-Volant.

Ces sports se dérouleront dans les centres suvants:

Saint-Edmond, Parc - Ecole Saint-Gérard et Centre Notre-Dame Inc.

En ce qui a trait aux inscriptions, on n'a qu'à s'adresser aux personnes et aux endroits suivants: Centre Saint-Edmond le samedi de 9 heures à midi tel.: 346-6032.

Notre-Dame de Lourdes M. Paul Poulin, 870 rue Saint-Jacques le jeudi , le vendredi, et le samedi tél.: 347-3017.

Saint-Eugène, le dimanche après la messe au local de la patinoire Notre-Dame Auxiliatrice, le samedi matin de 10 heures à midi.

Saint-Gérard, le jeudi et le vendredi de 7 heures p.m. à 9 heures p.m. le samedi de 10 heures à midi. S'adresser à M. Robert Lamoureux tél.: 348-4722.

Catégories Garçons et filles: 12 à 15 ans: 16 à 20 ans: 21 ans et plus.

Pour ce qui a trait aux sports concernés, il y aura compétitions inter-paroissiales dans un avenir très rapproché. Un cédule sera fait en conséquence fixant les dates et les endroits. Le dimanche soir il y aura des rencontres avec les équipes de l'extérieur. De plus des équipes toutes étoiles seront formées dans chacune des paroisses à cet effet.

Pour les personnes âgées de 18 ans et plus, il y aura des cours de bridge duplicata donnés par un spécialiste. Les hommes et les femmes y seront les bienvenus.

Pour marquer l'ouverture officielle des Loisirs paroissiaux il y aura grande danse vendredi le 3 novembre au Centre Notre-Dame Inc. Deux orchestres de grande réputation feront les frais de la musique.

Ouverture de la saison dans la ligue Commerciale Yamaska

COWANSVILLE (R.L.)-- La ligue de hockey Commerciale Yamaska, qui s'est enrichie de deux nouvelles équipes, cette année, portant le nombre à six, entreprendra une autre saison, lundi soir, le 23 octobre, au Pavillon des Sports de Cowansville.

En effet, deux parties seront présentées aux amateurs de hockey de Cowansville. Dans la première partie, le club Olympic, champion de l'an dernier, sera opposé au Barsalou Sport, sérieux rival des champions de l'an dernier. La partie est cédulée pour 7h. précises.

Le second match opposera les Aigles d'Adamsville aux Blues d'Albany Felt. Cette seconde joute est cédulée pour 9h.00

Les prochaines joutes de ce circuit dont le président est M. Paul Houle, auront lieu, mercredi soir, le 25 octobre, au Pavillon des Sports, alors que deux matches seront à l'affiche.

L'entrée est libre.

Nouvelle brève

BALTIMORE (PA)— Les Orioles de Baltimore de la Ligue Américaine de baseball ont annoncé, hier, que Ray Scarborough, ancien lanceur de la LA, se joindra à cette équipe en qualité d'instructeur.

Scarborough, un dépisteur des Orioles au cours des neuf dernières années, a évolué, à partir de 1942 jusqu'à 1953, avec Washington, Chicago, Boston, Detroit et New York.

CHUT!



L'Oldsmobile 68 est une voiture silencieuse. Très silencieuse.

Tous les points où peuvent se produire les moindres bruits ont été traités pour supprimer sons et vibrations à leur source même. Même les moteurs Rocket des Oldsmobile 1968 ont été rendus plus silencieux. Ils atteignent leur pleine puissance à des régimes moins élevés, avec moins d'effort, donc plus silencieusement.

Cette année de nombreuses mesures ont été prises pour obtenir une insonorisation encore meilleure: isolation en fibre de verre sous le capot; auvent isolé; isolation moulée au tableau de bord; épaisses pièces isolantes en caoutchouc dans toute la suspension; "coussins" en caoutchouc naturel insérés entre le châssis et la carrosserie, points critiques.

Remarquerez-vous tous ces perfectionnements?

Peut-être pas. Le silence ne fait pas de bruit. Mais ce que vous remarquerez, ce sont les nouveaux avantages que vous offrent les Oldsmobile 1968.

Voyez tout ce qu'il y a de nouveau chez le concessionnaire Oldsmobile. Faites une randonnée d'essai. Mais si vous désirez entendre l'Oldsmobile en action, n'oubliez pas d'apporter un stéthoscope.

CHAQUE OLDSMOBILE DOIT FAIRE SA MARQUE POUR RECEVOIR CETTE MARQUE

GM

LA DELTA 68, C'EST UNE OLDS

Charland Chevrolet Oldsmobile Ltee.,

595 Boivin Boulevard, Granby

BAGOT · BROME · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



LES COMMISSAIRES de la régionale de Missisquoi ont pris possession, au cours d'une cérémonie spéciale qui a eu lieu à la nouvelle école préfabriquée de 12 classes construite près de l'école St-Léon, à Cowansville. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel, M. François Allard, secrétaire-trésorier; M. Jean-Marie Tétreault, commissaire de Knowlton; M. Roland Désourdy, contracteur; M. Robert Monast, président de la Régionale de Missisquoi; M. Gaston R. Bachand, commissaire de Cowansville; M. Richard Côté, commissaire de Brigham; M. Pierre Cabot, commissaire de Cowansville et le frère Lionel Gauvin, directeur général des Etudes à la Commission scolaire régionale de Missisquoi. (Photo Studio Eclair, Cowansville)

Les 12 classes préfabriquées coûteront $14,000 à la Régionale de Missisquoi

COWANSVILLE - Il n'en coûtera que $14,000 à la Commission scolaire régionale de Missisquoi pour l'école de 12 classes préfabriquées qui vient d'être terminée à Cowansville.

Le président de la Régionale de Missisquoi, M. Robert Monast, assisté des commissaires Richard Côté, Jean-Marie Tétreault, Pierre Cabot, Gaston R. Bachand, du secrétaire-trésorier, M. François Allard et le frère Lionel Gauvin, directeur général des Etudes, ont pris possession de la nouvelle construction au cours d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à Cowansville.

M. Normand Désourdy, de Désourdy Construction Ltée, de St-Jean, a profité de cette occasion pour faire visiter l'école préfabriquée aux commissaires de la Régionale de Missisquoi. Dans un communiqué, la Commission scolaire régionale de Missisquoi révèle que le comité des subventions a recommandé une subvention spéciale de $111,000 à la Direction générale de l'équipement du ministère de l'Education qui doit être octroyée en trois versements à la Régionale de Missisquoi.

Voici de quelle façon sera financée l'école préfabriquée de Cowansville, construite au coût de $128,710 par Désourdy Construction Ltée, de St-Jean:

Coût du contrat,	$128,710
Moins:	
Taxe féd. récupérable:	4,710
	124,000
Plus:	
Diverset imprévus	1,000
Coût total à financer	125,000
A être financé ainsi:	
1er versement de la subvention avant le 1er novembre 1967,	37,000
Service de la dette 1967-1968	5,000
2e versement de la subvention vers le 1e mai 1968	37,000
Service de la dette 1968-1969:	5,000
3e versement de la subvention vers le 1er mai 1969,	37,000
Sevice de la dette 1969-1970:	4,000
Montant total financé,	$125,000



FORMATION D'UN SOUS-COMITE-- L'Association des entrepreneurs en construction a procédé à la formation d'une sous-section dans le but de nommer des représentants qui étudieront la prochaine convention collective. Le 23 octobre, 450 entrepreneurs doivent se rendre à Granby pour étudier les modalités qui seront employés pour établir la prochaine convention collective. Sur cette photo, nous apercevons dans l'ordre habituel, M. Gérard Parent, trésorier de l'Association des entrepreneurs en construction; M. Gilles Massey, président; M. Léo Dagenais, président et M. Philippe Vaillancourt, président de l'Association régionale de la Vallée d'Yamaska des entrepreneurs en construction.

Lancement de la sous-section des entrepreneurs en construction

WATERLOO (GP) -- M. Léo Dagenais, de Foster, a été élu président du sous-comité de Waterloo pour l'Association des entrepreneurs en construction, pour les comtés de Brome, Missisquoi et Shefford, lors de l'assemblée mensuelle de l'exécutif tenue à Waterloo sous la présidence de M. Gilles Massey.

L'item principal à l'agenda de l'assemblée était la préparation de la future convention collective de travail. Pour représenter la partie patronale, M. Léo Dagenais a été délégué en observateur à la sous-section de Waterloo afin d'assister aux assises. En outre, M. Dagenais, devra soumettre aux membres de l'exécutif les divergences qui existent entre les entrepreneurs de Waterloo et ceux de la région.

Lors de sa prochaine réunion, les membres de la sous-section de l'Association des entrepreneurs en construction devront étudier les répercussions de la prochaine convention collective sur le plan provincial. Près de 450 entrepreneurs ont été convoqués à cette assemblée.

La dernière assemblée s'est terminée par l'engagement de M. Yvon Archambault, de Granby, qui cumulera la fonction d'inspecteur substitut pour les comtés de Brome, Missisquoi et Shefford.

On a déjà atteint 40% de l'objectif

SAINT-CESAIRE (AP) - - M. Arthur Malouin, président du comité local de la Fédération des Oeuvres diocésaines, a annoncé que 40 pourcent de l'objectif fixé à $2,000, a déjà été atteint.

Cependant, M. Malouin précise que seulement 23 solliciteurs sur un total de 73 ont rendu leur rapport. Le comité se dit très optimiste à l'issue de cette campagne.

Nécrologie

BOYER - A St-Joachim le 22 octobre 1967 à l'âge de 82 ans est décédé M. Osias Boyer, époux de Malvina Riendeau demeurant à St-Joachim.

Les funérailles auront lieu mercredi le 25.

Le convoi funèbre partira du salon funéraire Léo-Paul Ledoux, 454 Foster à Waterloo pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'endroit lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

CABANA - A Granby, le 22 octobre 1967 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Armand Cabana, née Marie-Rose Papillon, demeurant à 331 de la rue Papineau. Les funérailles auront lieu le 25, mercredi. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170, Dufferin pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de St-Ours, comté de Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

ROBIDOUX - A Waterloo le 20 octobre 1967, à l'âge de 71 ans est décédé M. Henri Robidoux, époux de feu Jeannette Mélançon demeurant à 5 rue Lewis.

Les funérailles auront lieu mardi le 24.

Le convoi funèbre partira du salon funéraire Léo-Paul Ledoux, 454 rue Foster pour se rendre à l'église Ste-Anne de la Rochelle où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Ste-Anne de la Rochelle lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Ensemencement de truites dans la rivière Yamaska et ses affluents

WATERLOO - L'Association de conservation Yamaska a tenu une réunion d'information à la Légion canadienne de Waterloo. En l'absence de M. Sylvio Giguère, président, la réunion fut présidée, par M. Ken Ossington, second vice-président. Malgré les très mauvaise conditions de température ture, les membres se sont rendus très nombreux.

Lors de cette assemblée, le secrétaire de l'Association, M. Wathen Brack, a lu une résolution qui sera recommandée à la Fédération de pêche du Québec pour permettre et promouvoir la pêche dans les secteurs A, A1, A2 et A3, l'an prochain. Cette motion fut approuvée par l'assemblée.

Par ailleurs, M. Ken Ossington a lu un rapport du comité de biologie pour démontrer que de nombreux lacs seront ensemencés dans la région. En effet, 7,518 truites mouchetées de trois à cinq pouces et 6,000 truites mouchetées de six à sept pouces seront déposées dans la rivière O'Malley, tandis que 2,640 truites arc-en-ciel et 1,000 truites brunes seront ensemencées dans le lac Bonnally.

Au cours de cette même réunion, M. Raymond Brosseau a rapporté qu'il avait enregistré 74 entrées pour le tournoi de pêche Molson. M. Lawrence fut nommé membre du comité de nominations.

Il a été décidé également qu'une soirée récréative serait tenue à la Légion de Waterloo, le 20 décembre. A cet effet, la coopération des membres de l'Association de conservation Yamaska, a été demandée pour effectuer la vente des billets.

Par ailleurs, le conférencier, M. Benjamin W. Day, du département de biologie dans l'Etat du Vermont, a vivement intéressé son auditoire lorsqu'il a abordé les problèmes de conservation des poissons dans son milieu. Son exposé fut suivi d'une période de questions.

La soirée s'est terminée sur une note récréative. De nombreux prix, dont un fusil ont été décernés à M. André Roy, M. Ira Huxtable et à M. Maurice Davis. La prochaine réunion de l'Association sera tenue le 15 novembre prochain à la salle de la Légion canadienne à Granby.

Les cultivateurs du comté de Rouville à l'honneur

MARIEVILLE--- A l'auditorium Dupont, de la Terre des hommes, l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le cabinet de M. Daniel Johnson, dévoilera les noms des lauréats du concours provincial d'embellissement des fermes.

Dans le comté de Rouville, les quatre lauréats qui seront décorés sont M. Gérard Audette et M. Clément Létourneau, de St-Césaire; M. Daniel Guertin et Arsène Poisson, de St-Jean Baptiste.

Les lauréats et leur épouse ont été convoqués pour la remise des prix et des décorations, lundi le 23 octobre. A travers la province, les nombreuses inscriptions au concours d'embellissement des abords de la ferme formaient au-delà de 60 groupes, comprenant chacun 150 concurrents. Les cinquante premiers de chaque groupe se partageront la somme de $1,350.

Dans le comté de Rouville, le concours a été jugé par M. Sylvain Hébert, agronome. En plus de récompenses en argent les concurrents recevront des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un certificat de mérite.

La Société d'Agriculture du comté de Rouville soulignera cet événement lors de sa soirée annuelle du 27 octobre prochain et dévoilera aussi les homs des récipiendaires des prix offerts par la Société, soit le partage d'une somme globale de six cents dollars.

Travaux d'égout et d'aqueduc à West Shefford

BROMONT - Les autorités municipales de Bromont projettent l'exécution de travaux d'égout et d'aqueduc dans la partie du territoire de cette ville qu'on connaît sous le nom de village de West Shefford.

Des études doivent être entreprises dans un avenir rapproché à cette fin. Tout sera fait en prévision de l'épuration.

M. Claude Gauthier écrit à la cité pour offrir ses services

FARNHAM - M. Claude Gauthier a adressé une lettre aux autorités municipales de Farnham afin d'offrir ses services comme journalier. La cité lui fera savoir qu'elle ne manque pas de personnel pour le moment.

M. Osias Boyer est décédé à l'âge de 82 ans

ST-JOACHIM-- M. Osias Boyer, époux de Malvina Riendeau et domicilié à St-Joachim est décédé à l'âge de 82 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Lionel Beauregard (Ovina) d'Adamsville; M. Emile Boyer, Maurice et Mme J.C. Daigle, de St-Joachim; Mme Louis Hébert (Lydia), de Montréal; Albert, de Chambly; René, d'Eastman; Mme Joseph Lussier (Simone), de Granby; Mme Lionel Cordeau (Lucille), de Roxton Falls et Camille, de Roxton Pond.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Léo-Paul Ledoux, 454, Foster à Waterloo. Le service funèbre sera célébré en l'église paroissiale St-Joachim mercredi à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Nos sincères condoléances.

17 corps de majorettes ont participé à une assemblée de l'AMQ tenue à Montréal

COWANSVILLE-- Des représentants de 17 corps de majorettes de la province de Québec ont participé à une assemblée générale de l'Association des majorettes du Québec qui s'est tenue récemment à l'école St-Herménégilde de Montréal. L'hôte de cette importante réunion était M. Claude Leclerc, des Canadiennes de Montréal.

L'A.M.Q. a remercié M. et Mme René Giroux, des Conquistadores de Drummondville, pour l'énorme travail qu'ils ont accompli et le beau succès qu'ils ont obtenu lors de la dernière compétition de majorettes qui s'est déroulée à Drummondville en août dernier.

Le mémoire que l'A.M.Q. doit remettre au gouvernement provincial afin de se faire connaître est toujours en préparation et il est presque assuré que le tout sera prêt très prochainement.

M. Gérard Dugal, des Laurentiennes de Montréal-Nord, annonce une grande clinique de drapeaux et couleurs qui aura lieu à Montréal en novembre prochain. Tous les corps de majorettes de la province sont invités à assister à cet événement.

La prochaine réunion de l'A.M.Q. se tiendra au Centre Mgr Bonin de Lac Mégantic, samedi, le 28 octobre prochain et l'hôte de cette assemblée sera Mme Claudette Rodrigue, des Marinières de Lac Mégantic. Tous les membres de l'association sont invités à prendre part à cette réunion.

Sur les automobiles

M. Grafftey met de l'avant un nouveau dispositif sécuritaire

DEEP RIVER, Ont. -- Lors d'une conférence prononcée devant les membres d'une association de savants à l'occasion de son passage a Deep River, en Ontario, le député fédéral de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, a rendu public un nouveau dispositif de sécurité, qui, selon lui, devrait être obligatoire sur toutes les automobiles dès 1970.

Ce dispositif qu'il appelle "des dispositifs qui retiennent automatiquement" attacherait les conducteurs et les voyageurs des autos comme les astronautes le sont dans leurs navires de l'espace.

Grâce à ce dispositif de sécurité, on pourrait réduire d'au moins 35 pour cent le nombre des morts dans des accidents d'autos. De plus, il forcerait les automobilistes "trop paresseux" pour se servir des ceintures déjà sur leurs banquettes, à être obligés de s'attacher, car l'auto ne pourrait pas démarrer sans que l'instrument soit en place.

Le député fédéral n'a pas mentionné, toutefois, quel serait le coût d'un tel dispositif. Il a insisté sur le rôle que doit jouer le gouvernement dans la sécurité des automobiles en disant qu'il ne faut pas trop se fier sur l'industrie de l'automobile pour faire de leurs voitures des laboratoires de sécurité. "Leur conduite passée, dit-il, ne peut être oubliée en quelques jours. Il faut que le gouvernement se serve de sa force et de son influence pour aider à l'avancement des standards de sécurité. Et il faut que ces standards atteignent les plus hauts degrés que notre technologie actuelle connaît."

Le député a déclaré plus loin que, les compagnies d'automobiles ont prétendu dans certains cas, qu'elles ne pouvaient inclure des dispositifs de sécurité à bord des voitures prétendant que c'était impossible.

"Prouvons-leur qu'elles ont tort, qu'elles se trompent en construisant le prototype de la voiture sécuritaire, qui aura les meilleurs pneus, le meilleur genre de freins, les meilleurs volants, le meilleur toit et la meilleure carrosserie, toujours au point de vue sécuritaire. Cette voiture servirait alors de modèle aux fabricants d'automobiles.

Les fabricants ont depuis trop longtemps établi leurs standards de sécurité à eux. C'est vraiment très étrange, lorsqu'on constate que tous les autres modes de transport doivent respecter les exigences du gouvernement et suivre à la lettre tous les standards qu'il impose pour pouvoir circuler.

M. H. Robidoux est décédé à l'âge de 71 ans

WATERLOO-- M. Henri Robidoux, époux de feu Jeannette Mélançon et domicilié au 5, Lewis à Waterloo est décédé à l'âge de 71 ans.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Edouard, Jacques et Maurice, de Granby; Mme Alfred Tétrault (Yvonne); Yvon; Mme Armand Dufresne (Yvette); Simone; tous de Waterloo; Raymond, de Ste-Anne; Léo, de Bonsecours; Armand et Lionel de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Léo-Paul Ledoux, 454, Foster; le service funèbre sera célébré en l'église paroissiale de Ste-Anne-de-la-Rochelle mardi à 10 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Anne.

Nos sincères condoléances.



UNE RECEPTION CIVIQUE a eu lieu à l'hôtel de ville de Farnham pour marquer la venue de la caravane du centenaire de la Confédération qui est stationnée à Farnham jusqu'à mardi soir. La cité a eu l'amabilité d'inviter les autorités de la caravane Alouette ainsi que le comité d'organisation de la caravane et de la semaine du centenaire de la confédération. Nous reconnaissons de gauche à droite, debouts: M. Gérard Harbec, vice-président des Loisirs de Farnham et échevin de la cité; M. Normand Arcand, président du comité d'organisation; le maire de Farnham, M. Arthur Audette; M. Heward Grafftey, député au fédéral pour les comtés de Brome-Missisquoi; M. Robert Séguier, directeur des Loisirs de Farnham. Assis, M. Paul Mertens, gérant général de la caravane Alouette numéro 2 signant le livre d'or de la cité. (Photo: Marc Robitaille)

La Caravane du Centenaire est à Farnham jusqu'à mardi

FARNHAM (DNC)--- Pour marquer la bienvenue de la caravane du centenaire de la confédération, une parade dans les rues de la ville s'est mise en branle au Collège St-Romuald pour se rendre au stadium municipal où est stationnée la caravane jusqu'à mardi soir.

Prenaient part au défilé, escorté par l'auto de patrouille de la police, les autorités de la caravane Alouette dont M. Paul Mertens est le gérant général; le directeur des loisirs, M. Robert Séguier; le président des Loisirs, M. Gilles Desrosiers; le président de l'organisation de la semaine de la Confédération, M. Normand Arcand; sa majesté Céline 1ere, reine des Loisirs de Farnham; la fanfare de Farnham; le corps de majorettes de Cowansville; "Les Optimistes" et quelque autres autorités de différents mouvements.

La cérémonie de bienvenue a été faite par le maire, M. Arthur Audette, qui a pressé le bouton faisant résonner les trois premières notes de l'hymne national "O Canada".

M. Mertens a ensuite été invité à adresser la parole à l'assistance nombreuse, malgré la mauvaise température. Il a ensuite invité la population à visiter la caravane tout en marquant les points importants de celle-ci.

Après la cérémonie, une réception civique avait lieu à l'hôtel de ville à laquelle prenaient part les autorités municipales, fédérales et de la caravane.

On a pu noter la présence de M. Heward Grafftey, député au fédéral pour les comtés de Brome-Missisquoi, M. Paul Mertens et quelques autres qui ont été invités à signer le livre d'or de la cité.

Au cours de la première journée, le nombre de visiteurs a atteint 4,815. On rappelle qu'aujourd'hui, la caravane est fermée au public.

Enquête préliminaire

FARNHAM (ML) -- Le juge Gérard Normandin qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville a fixé au 27 octobre prochain l'enquête préliminaire de Georges Laflamme, demeurant à Farnham, accusé d'avoir eu en sa possession, le 16 notobre dernier, des quartiers de viande provenant d'une vache volée.

L'accusation portée contre Laflamme mentionne que celuici était en possession d'une valeur approximative de $400 de marchandise.

Sentence suspendue

WATERLOO (ML) -- Un père de famille de Waterloo, Donald Balch, a bénéficié d'une sentence suspendue lorsqu'il a reconnu sa culpabilité à l'accusation de possession d'une arme à veu avec l'intention de commettre une offense dangeureuse au public.

Blach a comparu devant le juge Gérard Normandin qui siègeait à la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

L'accusé devra cependant signer un engagement pour garder la paix en vertu du règlement 638 du code criminel.

Blach aurait tité des coups de feu en direction de deux couples qui chassaient près de sa demeure le 15 octobre dernier. L'arme de Blach a été confus-

MADAME



CES QUATRE MODELES font partie de la collection Clive de Londres, pour l'automne et l'hiver. Sur la gauche, une robe tunique et un collant de dentelle de laine à imprimés floraux; le troisième à partir de la gauche est un petit costume en tweed à carreaux rouges et pourpres, dont la jupe est fendue. Sur la droite, un ensemble robe-tunique et un manteau fermé sur le devant avec fermeture éclair, en jersey de laine jaune.

Les membres de l'A.F.E.A.S. ont une mission à remplir, d'où l'importance d'une formation sociale

GRANBY-- Sociable par nature, la femme ne saurait vivre solitaire dans le monde. Elle a besoin de ses semblables, elle a besoin de participer à l'oeuvre d'amour de Dieu et d'amour du prochain auprès de l'humanité.

Mme Arthur Borduas, responsable diocésaine du comité d'éducation, cite ici les raisons de l'importance d'une formation sociale pour les membres de l'A.F.E.A.S.

"Intégrée à une société organisée, la femme se doit d'occuper une place dans celle-ci. Bien située dans une société où elle est membre à part entière, la femme membre de l'A.F.E.A.S. a une mission à remplir.

Cette mission, ce rôle, on peut le situer sur deux plans: religieux et temporel. Sur le plan religieux d'abord, la femme faisant partie de la famille de Dieu, doit participer à l'oeuvre de Dieu. Dans sa sphère, chacune doit contribuer au salut des âmes et la reconstruction du monde tel que voulu par Dieu. Le plan temporel est complémentaire du religieux; s'il n'est pas le principal, il en est le complément indispensable.

Mais, est-ce que chacune de nous est convaincue de bien remplir sa mission? Nous vivons à une époque où toutes sortes de questions restent sans réponse. La vie moderne est remplie de points d'interrogation. On s'interroge pour connaître la vraie voie, la droite. On a parfois l'impression de vivre dans un monde où tout doit être remis en valeur. On veut être maître de tout. Sous prétexte de pouvoir exprimer sa personnalité, on se permet de petites folies.. on va jusqu'à changer le sens de la liberté, on veut même être maître de la vie.

En face de ce manque d'équilibre dans une société qui évolue à un rythme accéléré, les gens bien pensants disent que tout n'est pas perdu si l'on veut se donner la peine de réfléchir, de former un front commun afin de s'opposer à tous les maux qui menacent notre société.

Il faudrait d'abord se demander: Qu'est-ce que la formation sociale et l'action sociale?

La formation sociale c'est une disposition, une certaine ouverture d'esprit qui nous permet d'être conscientes des besoins des individus composant la société et de vouloir travailler selon nos possibilités au bien des gens qui nous entourent. Cette prise de conscience s'acquiert par l'information. Celle-ci de nous rend:e compte des courants d'idées, des besoins, des problèmes, des exigences qui influencent notre société. En commençant par la famille, l'information permet de voir tout ce qui ne tourne pas rond à l'intérieur de celle-ci. Bien informé sur la valeur de la famille, première cellule de la société, le membre formé voudra passer à l'action. Car, de la formation à l'action, il n'y a qu'un pas, même si c'est le plus difficile à franchir pour un membre de l'A.F.E.A.S.

L'action sociale, c'est l'organisation de mouvements qui ont à travailler sur le plan de la société civile. Ces mouvements, corps intermédiaires, influencent directement notre société, qu'on le veuille ou non.

La femme d'aujourd'hui, si elle prend ses responsabilités dira: La jeunesse va grandir dans un climat sain si... moi, je le veux. Et si 35,000 femmes répétaient ensemble le même refrain, vous entendez d'ici, le fameux beau concert, riche en puissance réalisatrice? Et, la jeunesse n'est pas le seul sujet que la puissance du groupe influencerait. Ils sont nombreux, les points d'action si nous voulons nous donner la peine d'ouvrir les yeux. Mesdames, "Si toutes, nous y mettons notre coeur, y a pas d'erreur, là où il y a du coeur, y a du bonheur".

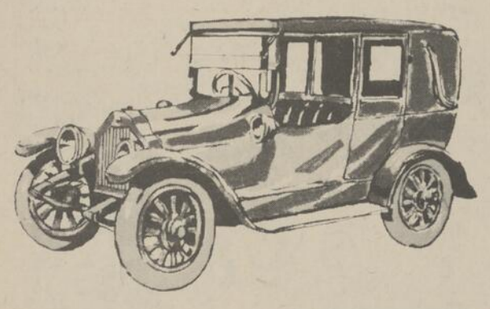
Donc, le "penser à moi" aussi bien que le "qu'est-ce que ça va me rapporter à moi" sont du passé. La femme formée à l'action sociale dira: en plus de moi, il y a les autres à aider... et pour penser aux autres, il faut souvent s'oublier soi-même. Oh! je ne sais si cette idée peut être acceptée de tous. Elle est si contraire à notre mentalité 1967".



MODES AUTOMNALES-- Les manteaux et leurs robes correspondantes sont particulièrement populaires pour cet automne. Bill Blass a conçu ce manteau ressemblant à ceux des policiers londoniens, avec de grands carreaux blancs pour la blouse et la jupe. Le chapeau inspiré des "botties" de Londres est une création d'Adolfo.

(Photo PC)

C'EST MERCREDI!
A VOTRE GRAND MAGASIN
WOOLCO
QUE DEBUTERA LA VENTE
A L'ANCIENNE MODE



Récent mariage

STE-MADELEINE (DNC) - En l'église de Ste-Madeleine fut béni le mariage de Mlle Francine Vincent, fillle de M. et Mme Fernando Vincent (Opale Houle), de Ste-Madeleine, à M. Jean-Guy Tétreault, fils de M. et Mme Jean-Paul Tétreault (Thérèse Larivière), de Ste-Madeleine.



M. et Mme Denis Larouche (Murielle Gélineau) dont le mariage fut béni en l'église St-Joseph de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme René Gélineau, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Henri Larouche, décédés. Les nouveaux époux habitent à Granby.

(Photo Claude Champagne N.Y.I.)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous découvrez un atout que vous aviez ignoré. Efforcez-vous aujourd'hui, de ne pas nager à contre-courant et de ne pas provoquer d'explications inutiles.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Votre perspicacité vous permettrait de conclure une alliance profitable, pour le peu que vous en donniez la peine. Un vieux papier peut vous être utile.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Vous aurez l'occasion de vous livrer à votre occupation favorite. Vous ne pourriez souhaiter le meilleur aspect astrologique pour accroître votre prestige et vous apporter du contentement.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Toutes sortes d'incidents joyeux contribueront à vous donner une bonne opinion de vous-même et une plus grande assurance. L'argent ne vous boude pas.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous aurez des succès personnels, ferez de nouvelles connaissances et pourrez accomplir une chose difficile. Faites des plans pour l'avenir.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) N'abandonnez pas un projet à moitié chemin; l'obstacle que vous avez à vaincre devrait être pour vous un stimulant au lieu d'un découragement. Un étranger entre en scène.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Profitez du dimanche pour refaire votre plein d'essence intellectuel. Essayez de cacher vos sentiments. Préparez-vous à faire un voyage.

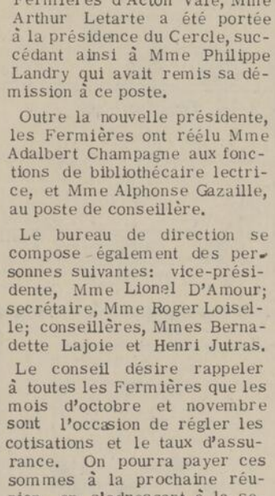
22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Revisez vos récentes réalisations et faites en sorte de trouver des moyens d'accroître vos activités. Vous mettez la main sur un écrit qui peut vous inspirer dans le bon sens.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Une rencontre éclairera votre journée tout en élargissant vos horizons. Vous pouvez vous enrichir d'idées nouvelles qui vous profiteront ainsi qu'à vos proches.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Ne laissez pas le doute vous retenir dans un bel élan. Les rayons planétaires sont particulièrement stimulants pour les travaux intellectuels.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Vous traversez une période propice à la réalisation d'un désir bien légitime. Il y a d'agréables perspectives à l'a-

(Suite à la page 15)



LYNE est maintenant âgée de 9 mois. Elle est la fille de M. et Mme Gilles Chagnon (Claire Patenaude), de la rue Foch à Granby.

Mme Arthur Letarte élue présidente des Fermières d'Acton

ACTON VALE (DNC) - A l'occasion d'une élection partielle, qui s'est déroulée chez les Fermières d'Acton Vale, Mme Arthur Letarte a été portée à la présidence du Cercle, succédant ainsi à Mme Philippe Landry qui avait remis sa démission à ce poste.

Outre la nouvelle présidente, les Fermières ont réélu Mme Adalbert Champagne aux fonctions de bibliothécaire lectrice, et Mme Alphonse Gazaille, au poste de conseillère.

Le bureau de direction se compose également des personnes suivantes: vice-présidente, Mme Lionel D'Amour; secrétaire, Mme Roger Loiselle; conseillères, Mmes Bernadette Lajoie et Henri Jutras.

Le conseil désire rappeler à toutes les Fermières que les mois d'octobre et novembre sont l'occasion de régler les cotisations et le taux d'assurance. On pourra payer ces sommes à la prochaine réunion, en s'adressant à la secrétaire, Mme Roger Loiselle.

Pour cette soirée d'élections partielles, Mmes Réal Blais et Valmore Loiselle agissaient comme présidente et secrétaire d'élections.

Noces d'argent à Abercorn

ABERCORN- (DNC)-- M. et Mme Jean-Paul Daigneault, d'Abercorn, ont célébré récemment leur 25e anniversaire de mariage.

A cette occasion, leurs enfants Marthe, Monique et Richard, ont offert une messe aux intentions de leurs parents, et ont organisé une réception-surprise qui s'est déroulée à l'Auberge de Sutton.

Les jubilaires reçurent plusieurs souvenirs de famille en guise de cadeaux.

Baptême à St-Théodore

ST-THEODORE- D'ACTON-- (DNC)---------- M. et Mme Jean Larocque (Yvette Lachaîne) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Aurore, Hélène. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Rémi Larocque, d'Upton, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mme Lucien Bessette, tante de l'enfant.



AVEC OU SANS, TELLE EST LA QUESTION... Une tunique fermée d'une barrette à l'épaule, une mini-robe culotte que l'on porte ensemble ou séparement, signées Louben Sportswear de Montréal. En jersey de laine et de fibre acrylique "Orlon" gris sur or et or sur gris, elles sont doublées d'un tricot à même le tissu pour garder leur forme et éviter les faux plis.

Mariages à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DM) - - Voici la liste des derniers mariages dans les différentes paroisses de la ville de Saint-Hyacinthe:

En l'église Cathédrale a été béni le mariage de Mlle Pauline O'Cain à M. Henri Masseau Mlle O'Cain est la fille de feu Joseph O'Cain et de Mme O'Cain (Rolande Gaulin). M. Masseau est le fils de feu Alcide Masseau et de Mme Masseau (Clara Martel).

En l'église Cathédrale a été béni le mariage de Mlle Françoise Samson à M. Pierre Béguin. Mlle Samson est la fille de M. et Mme Albert Samson (Marie - Jeanne Gervais). M. Béguin est le fils de M. et Mme Louis - N. Béguin (Alma Blouin). Une réception s'est déroulée au restaurant Chanteclair. Les nouveaux époux sont partis en voyage à New-York. A leur retour, ils demeureront à Saint - Joseph - sur - Yamaska.

En l'église Notre-Dame du Rosaire a été béni le mariage de Mlle Edith Hébert à M. Jean-Pierre Saint-Onge. Mlle Hébert est la fille de M. Léo Hébert et de feu Yvette Nichols-Hébert. M. Saint-Onge est le fils de feu Paul-A. Saint-Onge et de Mme Saint-Onge (Madeleine Rathé). Une réception s'est déroulée à la Petite Canadienne. Les nouveaux époux sont partis en voyage dans le Nord. A leur retour, ils demeureront à La Providence.

En l'église Christ-Roi a été béni le mariage de Mlle Edith Therrien à M. Paul-André Ferron. Mlle Therrien est la fille de feu Joseph Therrien et de Mme Therrien Marie-Ange Comeau). M. Ferron est le fils de M. et Mme Albert Ferron (Régina Laplume). Une réception s'est déroulée à la salle Sainte-Rosalie. Les nouveaux époux sont partis en voyage à Sainte-Agathe. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

En l'église Précieux-Sang a été béni le mariage de Mlle Francine Chaput à M. Léonard Geoffroy. Mlle Chaput est la fille de M. et Mme Armand Chaput (Rose-de-Lima Guyon) M. Geoffroy est le fils de feu Joseph Geoffroy et de Mme Geoffroy (Clémence Bélanger).

En l'église Assomption Notre-Dame a été béni le mariage de Mlle Lise Péloquin à M. Paul-Emile Dupont. Mlle Péloquin est la fille de feu Ernest Péloquin et de Mme Péloquin (Berthe Millette). M. Dupont est le fils de feu Euclide Dupont et de Mme Dupont (Régina Godon).

Un homme retrouve sa femme après avoir été 30 ans séparé d'elle

TORONTO (PC)—Un homme qui avait laissé sa femme dans leur village natal de Pologne après neuf mois de mariage, vient de la retrouver après une séparation de 30 ans.

John Hodych avait quitté la Pologne pour venir en Amérique du Nord, et son épouse, Julia, devait le rejoindre à Toronto, lorsqu'il aurait trouvé une demeure.

Mais ces projets n'ont pu se concrétiser à cause de la seconde guerre mondial et ensuite de la guerre froide.

M. Hodych essayait chaque année, mais en vain, d'obtenir une autorisation gouvernementale pour faire venir sa femme au Canada. Ses efforts viennent tout juste d'être couronnés de succès. Au cours des années, le couple était resté en contact par lettres et envois de colis. Leur réunion a eu lieu cette semaine.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



ROBE OU PANTALONS? Oui, c'est une robe-pantalon possédant une fermeture à l'avant. Les manches raglan sont courtes et la ligne de coupe est très sayante. Choisissez de préférence un tissu rayé pour la confectionner. Les grandeurs disponibles sont de 9 à 17. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.



Que c'est joli et sayant une robe faite au crochet. Celle-ci possède des manches longues, mais vous pouvez fort bien la faire sans manches. Les grandeurs disponibles sont de 32 à 46. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

REPRESENTANT AUTORISE
MOFFAT
MARCEL AUGER & FILS INC.
10, rue St-Louis Granby
378-5151

ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(47728)

GRANBY

17 Terrains à vendre

GRAND TERRAIN situé en arrière de l'église St-Luc. Peut être divisé (comprend 5 lots). Peu de comptant requis. S'adresser à 270 Laurier, Granby. Tél. 378-2498. (48537)

23 Logements à louer

LOGIS moderne, 4 pièces, dans un bas. Prix modique. Libre le 1er novembre. Situé rue Décelles à Granby. Installation de laveuse et sécheuse. Pour informations, signalez: 536-3184. (47870)

A LOUER, logis moderne de 4 pièces, dans un bas, chauffage électrique, planchers en tuiles, installation de laveuse et sécheuse, etc., situé à 22 rue Fatima. Prix: $75.00 par mois. Pour informations, signalez: 378-8947. (48457)

LOGIS de 5 pièces avec cuisinette, salle de bain complète, 220 volts, solarium, 2e étage. Prix: $60.00 par mois, situé à 34 Laval. S'adresser à 198 St-Charles Sud. Tél. 378-6417. (48448)

LOGIS de 4 pièces plus salle de bain, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, dans un haut, endroit tranquille, prix $60.00 par mois. S'adresser: 21 Principale, Apt 4. Tél. 372-4634. (48398)

LOGIS de 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, ménage fait à neuf, prix modique, quartier résidentiel, situé à 438 rue Papineau. Pour informations, s'adresser à Mme Martin. Tél. 378-1813 ou 378-7961. (48433)

A 110 ALEXANDRA: 1½ pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, $110.00 par mois. — 25b) ST-JOSEPH: 2e étage, 3 pièces plus salle de bain, $42.00 par mois. — Aussi bois sec à vendre pour fournaise, foyer, poêle ainsi que bois de 3 pieds pour évaporateur. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (47966)

LOGIS, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, ménage fait à neuf, situé rue Principale, libre immédiatement. Pour informations, s'adresser 95 Paré. Tél. 372-5932 le midi. (48420)

LOGIS de 5½ pièces avec abri-voiture, situé au 404 Laurier. Location modique. Libre pour le 1er novembre. Pour renseignements. Tél. 378-6783. (48401)

LOGIS neuf, 5½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, planchers en tuile, etc. Situé 455 Calixa-Lavallée, coin Fatima, paroisse St-Joseph. Prix: $110.00 par mois. Pour informations, 430 Papineau. Tél. 378-8947. (48047)

LOGIS neuf de 4 pièces, installation laveuse-sécheuse, tuile et céramique. Pour informations, tél. 372-6191. (48379)

LOGIS de 3 pièces, pour couple ou personne seule. Libre le 1er novembre. Pour informations, tél. 378-3329 après 7.00 p.m. (48431)

LOGIS de 5 pièces, chauffé, dans un bas, situé rue Mountain, tapis mur à mur, eau chaude fournie. Aussi bungalow à vendre ou à louer. Pour informations, tél. 378-8631. (48434)

APPARTEMENT de 4 pièce, meublé, chauffé, éclairé, avec ustensiles de cuisine et couvertures de lits fournies et entretenues si désirées, stationnement gratuit. S'adresser à 329 Boul. Boivin, coin Dérazon, 2e étage. Tél. 378-7036 ou 378-1609 (48334)

25 Appartements à louer

APPARTEMENT de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur. Aussi, chambres à louer, avec réfrigérateur et acces à la cuisine, situées à 29 rue Viger. Tél. 372-3509. (48441)

ATTENTION
APPARTEMENT 2½ grandes pièces moderne, meublé, chauffé, galerie vitrée en avant et en arrière, 2 entrées, endroit tranquille, bien éclairé, un haut, très propre, face à l'église St-Benoit, stationnement, prix raisonnable. S'adresser
APPARTEMENTS VIENS
163 St-Antoine Nord, Granby.
(48421)

LOGIS de 2 pièces plus salle de bain. Libre le 1er novembre. Situé à 11 Johnson. S'adresser à 17 Johnson. Tél. 372-2006. (48521)

Apts de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 6.00 p.m. (41194)

BEAUDET APPARTEMENTS
A LOUER, APT de 1½, 2½ et 3½ pièces, chauffé, décoré à neuf, facilité de stationnement, entrée privée, laveuse et sécheuse, à la semaine ou au mois. Pour informations, s'adresser à 36 Denison. Apt 17 ou signalez: 372-1571. (48518)

27 Chambres à louer

CHAMBRES, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à 24 rue Centre, Granby. M. Moreau, chambre No 1, ou signalez: 372-7250 ou 378-6297, Granby (48086)

CHAMBRE pour une ou deux personnes avec toutes les commodités, poêle, réfrigérateur, téléphone, entrée privée, etc.
Prix à partir de $5.00
Pour renseignements :
GRANBY
Signalez: 378-6414
(48351)

CHAMBRE meublée, éclairée, avec eau chaude à l'année, tapis mur à mur, sofa-lit, table à café, 3 lampes, secrétaire moderne, lingerie, garde-robe, poêle et réfrigérateur compris. Pour informations, signalez: 372-5129. (48484)

Pour MESSIEURS seulement, chambres avec cuisine, salon, téléviseur, téléphone, entrée privée. $11.00 et $12.00 par semaine. S'adresser à 317 Denison Ouest. Tél. 372-5983 (3 lignes d'autobus). (48530)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et PENSION pour hommes ou jeunes filles, située près centre industriel. Pour informations, tél. 378-7384. (48032)

CHAMBRES et PENSIONS à louer pour hommes seulement. Pour informations, s'adresser Mme F. Côté, 40 Ste-Thérèse, Granby. Tél. 378-7602. (48509)

CHAMBRES et PENSIONS pour hommes seulement. Bon chez-soi, excellente cuisine, stationnement disponible. Pour informations, s'adresser à 114 Albert. Tél. 378-7649. (48547)

PENSION pour homme, située à 118 Avenue du Parc, au centre de la ville. Excellent chez-soi. Aussi à louer, garage, situé en face du collège Mgr Prince, centre ville. Pour informations, s'adresser à 118 Avenue du Parc. Tél. 372-7735. (48543)

31 Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER
meublés, tapis mur à mur, grand stationnement disponible.
S'adresser :
ARSENE DAME
396 Principale, Granby.
Tél. 378-5671 ou 378-8168.
(48546)

96 A vendre ou à échanger

MAISON de 3 logis. Revenu mensuel $198.00. Située rue Robinson. Echangerais pour bungalow ou ce que vous aurez à m'offrir. Pour informations, tél. 378-2020 après 6:00 p.m. (48376)

98 Divers

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(48522)

98a) A vendre - Divers

CARABINE "Remington" 30-06, semi-automatique, très peu d'usure. Pour informations, tél. 378-7844, après 6.00 p.m. (48450)

LIT de bébé avec matelas; chaise haute; voiture de bébé "Gendron"; parc avec coussins; baignoire; sauteuse; marcheuse pliante. Aussi robe de mariée et 2 robes pour le soir, grandeur 12-14 ans.
BAS PRIX
ET MARCHANDISES
EN BONNE CONDITION
Pour informations, s'adresser à 515 St-Hubert, le soir. (48482)

FOURNAISE "Fawcet" avec reservoir 45 gallons. Piano-accordéon de 120 basses, pour dame ou messieurs, de marque "Marrazza", régistres et sons musettes. Aussi bouquins reliés, anglais. S'adresser vendredi et lundi à 119 St-Antoine Nord. (48483)

NOUVEAU POELE de marque Westinghouse, en excellente condition. Aussi draperies très propres. Pour informations, tél. 372-7888. (48542)

PISTE de COURSE, presque neuve. Aussi gilet et pantalons pour garcons et manteaux d'hiver pour jeunes filles et garcons. Pour informations, tél. 378-3301. (48540)

BOUILLON DE POULET
de qualité supérieure
— EN SPECIAL —
6 BTES DE 20 ONCES
pour $1.00
Livraison à domicile
J. JOBIN
Tél.: 372-4739
(47978)

Manteaux de cuir
doublure amovible
$89.00
A $125.00
Manteaux ¾
doublure amovible
$60.00
Pantalons de cuir
$49.00
Manteaux Suède, Cuir D'ANTILOPE
Confectionnés à Madrid, Espagne.
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
(41692)

109 Emplois demandés

DAME recherche ouvrage de dactylo français ou anglais à la maison pour commerce ou bureau. Pour informations, tél. 378-2970. (48475)

111 Hommes demandés

$80.00
Voulez-vous gagner $80.00 par semaine, 4 soirs par semaine, de 6.00 à 9.00 p.m. Compagnie internationale, nouveau Produit. Présentez-vous Hôtel MontShefford, jeudi le 26 octobre, 7.30 p.m. ou écrivez C.P. 581, Sherbrooke. (48512)

On demande 15 BRIQUETEURS à temps plein. Payés taux réglementaire. 4e année ou carte de compagnon. Pour informations, s'adresser 538 ou 542 Pelletier. Tél. 378-4323 ou 378-4332. (48510)

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.

111a) Hommes, Femmes demandés

AGENTS VENDEURS VENDEUSES
Gagnez facilement de l'argent !
GRATIS ! Catalogue illustré et littérature instructive vous démontrant comment gagner facilement de l'argent, dans votre entreprise, à temps plein ou partiel. Vente facile de bas de nylon pour dames, hommes et enfants, garantis première qualité et prix incomparables. Ecrivez dès maintenant à la plus importante maison du genre au Canada :
RESLON HOSIERY LTEE
Dépt. V.L. 10383 Hébert,
Montréal-Nord 39, P.Q.
(48154)

112 On demande

On DEMANDE COIFFEUR ou COIFFEUSE avec carte de compétence. Salaire à discuter. Pour informations, tél. 372-3533. (48391)

118 Services de bonnes

On DEMANDE DAME d'un certain âge pour travail général de maison. Aussi la garde de 4 enfants dont 3 d'âge scolaire. Nourrie et couchée. Tél. 378-6993. (48539)

125 Autos, camions à vendre

MERCURY 1956, 4 portes, sedan V-8, automatique, radio, etc. Cause de vente: décès. Pour informations, tél. 378-1105. (48499)

- Renault R-8, 1963
- Renault R-8, 1964
- Renault R-8, Automatique 1966
- Renault R-10, Demonstrateur, avec complète garantie. Prix exceptionnel, 1967
- Renault R-8, automatique 1965
- Mercury Monterey, décapotable 1963
- Volkswagen 1200, De Luxe 1964

Toutes ces voitures sont en excellente condition et à prix réduits.
S'adresser:
GARAGE MONTPLAISANT
Chemin Waterloo
Tél.: 372-3730, Granby
(48524)

141 Animaux

A VENDRE, chiens miniatures "Pinchers". Adultes pesant 7 livres, mâles et femelles, âgés de 6 semaines. Père, champion du Canada et mère issue des meilleures lignées Américaines. Pour informations, tél. 372-7256. (48374)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW neuf de 8 pièces comprenant 4 chambres, terrain 100 x 200 pieds. Situé dans le Canton, rue Leger, garage. Pour informations, tél. 372-1325. (48544)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW de 4 pièces plus salle de bain et garage attenant, situé rang Mawcook. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à Aristide Roy. Tél. 378-7534. (48392)

BUNGALOW de 6 pièces, situé dans site résidentiel. Libre le 1er novembre. Pour informations, tél. 378-8608. (48504)

144 Argent à prêter

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
Prêts hypothécaires considérés de particuliers, hommes d'affaires, industriels et autres, en première et deuxième, achetons balances de prix de vente, creances hypothecaires, etc... Pour appointement avec consultant expert de 2.00 à 5.00 p.m.
Tél.: 372-6115
ou Boîte Postale 383, Granby.
(48418)

148 Gardiennes d'enfants

DAME garderait un enfant du lundi au vendredi pendant la journée. Pour informations, signalez: 378-8307. (48453)

DAME ayer expérience garderait enfants d'âge scolaire, du lundi au vendredi. Pour informations, tél. 378-2895. (48442)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec expérience garderait enfants chez-elle 5 jours par semaine à $15.00. Accessoires et linge fournis. Bonnes références. Bienvenue aux filles mères. Si intéressé.
Tél. 372-6169
Aucun appel après 8.00 p.m.
(48190)

WATERLOO

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, situé à 284 St-Joseph. Pour informations, s'adresser à 282 St-Joseph. Tél. 539-2948. (48410)

FARNHAM

7 Commerces à vendre

BISCUITERIE, située à 46 Hôtel de ville, Farnham. Bon revenu. Cause de vente: Santé. Pour informations, tél. 293-6517 ou 293-5177. (48477)

21 Entrepôts

A VENDRE OU A LOUER
ENTREPOT avec bureau privé et bureau général, 70 pi. x 45 pi., 2 grandes portes pour camions, situé sur terrain de 100 pi. x 100 pi. à 607 Principale, Farnham. Tél. 293-6600. (48408)

SAINT-JEAN

4 Propriétés à vendre

A VENDRE, propriété près du Lac Champlain, 4 pièces, dans le haut et magasin dans le bas. Libre immédiatement. S'adresser à Mme Abel, Philipsburg, comte Missisquoi. Tél. 248-3100. (48429)

14 Locaux à louer

CENTRE D'ACHATS ST-JEAN
3 LOCAUX LIBRES, 1,000 à 2,400 PIEDS CARRES, POUR RESTAURANT, MAGASIN DE VETEMENTS D'ENFANTS ET AUTRES. PARMI LES LOCATAIRES ACTUELS, ON COMPTE DOMINION STORES, OSLIND'S, TRANS-CANADA SHOES ET DE NOMBREUX AUTRES.
POUR DETAILS, S'ADRESSER A:
IMM. SUPERIOR COURTIER
Montréal
Tél. 731-8257
(48520)

141 Animaux

A VENDRE, CANICHES blancs mâles, femelle 3 mois. 1 Yorkshire-terrien 1 an mâle enregistré. Pour informations, s'adresser par tel. 347-3134. (48435)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS de 1 pièces, dans un haut, situé au 126 rue Léopold. Pour informations, signalez: 263-0995 après 6:00 p.m. (48490)

LOGIS de 5 pièces, chauffé, avec lavoir. Situé au 328 rue Rivière. Pour informations, signalez 263-3940. (48519)

DUNHAM: LOGIS de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, draperies, libre immédiatement. Idéal pour couple. Prix: $60.00 par mois. Tél. 295-2411. (48538)

110b) Femmes, filles demandées

DEUX FILLES pour travail dans un pensionnat de jeunes filles. L'ouvrage consisterait à faire les chambres et servir à la salle à diner. Pour informations, s'adresser au St. Helen's School, tél. 295-2451, Dunham. (48495)

142 Maisons à vendre

MAISON de style colonial, 6 pièces plus solarium, chauffée, système de chauffage automatique, presque neuve, située à Adamsville. Aucune offre raisonnable refusée. Cause de vente: départ pour l'Abitibi. Tél. 263-4726. (48371)

142 Maisons à vendre

MAISONS de 3 ou 4 chambres à coucher, prêtes pour occupation immédiate, nombreux avantages, rues pavées, parterre tourbé, tapis mur à mur. Comptant à partir de $250.00, intérêts 7%, rabais 3%. Pour être visitées en tout temps. Signalez: 263-0440. (48393)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW moderne de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Oxford, système de chauffage. Prix: $135.00 par mois. Libre immédiatement. Informations, signalez: 263-2988 durant le jour, et le soir 263-3467 ou 263-0402. (48498)

ENCAN
CHEZ
DOLLAR SAAB
425a) St-Jacques, Granby
Samedi 21 octobre 1967
à 1.00 p.m.
Sera vendu: toute la balance d'articles neufs. Inventaire de $3,000. Manteaux, jackets, pantalons, bas, casquettes, chemises et blouses pour hommes, femmes, filles et garcons. Habits pour hommes et garcons. Robes de dames et fillettes, sous-vêtements, brassières "Wonder Bras", etc., etc.
Cause d'encan :
Abandon des affaires.
M. LEOPOLD PETIT
Encanteur licencié bilingue
178, rue PARE — GRANBY
Tél.: 372-5917
(48471)

ENCAN
DU MARDI SOIR, 7.30
A LA SALLE PINGOUIN
Chemin St-Paul
près des limites de Granby.
— LOCAL CHAUFFE
— GRAND CHOIX
Meubles, Antiquités, Vaisselle, Couvertures, Bibelots, fournaises et laveuses.
AUSSI
INVITATION SPECIALE
à toute personne désireuse de vendre des marchandises par encan du mardi soir. — Il suffit de se rendre sur les lieux la journée même à partir de 2:00 p.m. ou s'adresser à :
JEAN-GUY GELINEAU
Encanteur Licencié
WEST-SHEFFORD
Tél.: 372-4292
(48349)

ENCAN
86 TETES D'ANIMAUX HOLSTEIN PUR-SANG ENREGISTREES
dans le village même de
BAIEVILLE (La Baie)
Yamaska
Jeudi le 26 octobre 1967
à 1 hre precise
SERA VENDU LE TROUPEAU COMPLET DE
ROBERT ELIE
Ce magnifique troupeau de 86 têtes d'animaux Holstein Pur-Sang enregistrées, et dont la fondation remonte à 1890, est Accrédité, Liste, Vaccine, Classé et Contrôle R.O.P.
DESCRIPTION: 44 vaches de 3 ans et plus; 10 taures de 2 ans (non saillies); 16 genisses junior et senior; 4 jeunes taureaux enregistrées; et 1 taureau de 2 ans. Le père de ce taureau est "Penstate Pachfinder Ivanhoe" et la mère "O.R.G. Jenny Treasure, V.G."
Ce troupeau de 77 ans d'existence dans l'élevage d'animaux Holstein Pur-Sang enregistrés, a produit depuis sa fondation plus de 40 vaches produisant au-delà de 100,000 lbs de lait, 7 de ces vaches font encore partie du troupeau.
● B.C.A. de Mai 1966 à Mai 1967: 108 — 110 (39 records: 11,674 lbs; 3.80%).
L'Honorable Antonio Elie qui fut propriétaire de ce troupeau pendant 40 ans, sera présent pour vous souhaiter la bienvenue.
La vente aura lieu à la ferme, sous couvert.
Cantine sur les lieux.
GERANT: Les Ventes Internationales d'Animaux du Quebec Ste-Julie (Cte Verchères). Tél. 649-1110.
Conditions :
Comptant ou prêt de banque
Pour informations, demande de catalogue ou de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE
Encanteur bilingue licencie
1274 rue Sud, Cowansville
Tels: 263-0670; Cowansville
295-2130; Dunham
(48486)

Cartes d'affaires

Transmissions automatiques générales
TRANSMISSIONS RECONDITIONNEES
de toutes marques
$65.00 à $100.00
Installation comprise
Garantie de 3 mois.
- Mécanicien diplômé
- 20 ans d'expérience

GARAGE LANGLOIS
455 Dufferin
Tél.: 372-7812, Granby
(48088)

ARGENT à PRETER
En premières et deuxièmes hypothèques sur :
a) maisons construites ou à construire — de 1 à plusieurs logis;
b) bâtisses commerciales.
Argent provenant de plusieurs particuliers, compagnies d'assurance et de "Trusts".
J. P. MATTON,
NOTAIRE
328 rue Principale — 378-4112
Granby. (47726)

PRETONS ARGENT
- En première, 2e hypothèque, ville et campagne.
- Taux raisonnable.
- Aucun frais d'inspection ou d'évaluation.
- Attention spéciale à toute demande de la campagne.
- Très beau plan ou 2e hypothèque.

ALPHONSE BADEAU
Courtier en immeubles
Permis 50-489
Ouvert le soir
266, Murray
569-3181 — 562-9401
935, King Est — 569-7375
Sherbrooke
(47851)

- Terre à parterre et remplissage
- Gravier à ciment et sable à vendre
- Ouvrage de bélier mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.

— Prix modiques —
J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook Tél.: 378-6871
(48277)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE
REPARATION : Tapis
NOUVEAUTES : Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907
(47761)

• VETERINAIRE •
Dr Pierre Bonin
409 DENISON Ouest
TEL. 378-7712
(44109)

ARGENT à PRETER
1e et 2e HYPOTHEQUE
- A bas intérêts.
- Longs termes.
- Villes et campagnes.
- Service rapide.

5526 Ashdale, Suite 214,
JARDINS STE-THERESE INC.
Montréal, P. Q.
ou signalez: 481-6054
(47834)

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
District de Bedford
COUR SUPERIEURE
No 12,980
QUEENSWAY TANK LINES LTD., demanderesse, vs GERARD ROBERT défendeur.
"Un local portant le numéro civique No 58 rue St-Joseph à Farnham, érigé sur une partie du lot No 344 du cadastre de la ville de Farnham, comprenant un compresseur à air et un vérin hydraulique (jack), et comprenant tous droits dans un terrain de 62 pieds (62') de profondeur par 42 pieds (42') de largeur sur lequel est érigée ladite bâtisse, et aussi incluant tous droits dans une bande de terrain sise au nord-ouest du terrain ci-dessus mentionné, et compris dans les bornes suivantes: vers le sud-ouest par une ancienne voie d'évitement; vers le nord-ouest par la rue Hôtel de Ville; vers le nord-est par un panneau-réclame, et vers le sud-est par la bâtisse ci-dessus mentionnée."
Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bedford, comté de Missisquoi, Quebec; district de Bedford, le HUITIEME jour de NOVEMBRE 1967, à TROIS heures de l'après-midi.
Le Depute-Shérif,
ANTONIN BOURASSA.
Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Cowansville, P.Q.
ce 27 septembre 1967.
21512-o (48536)

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

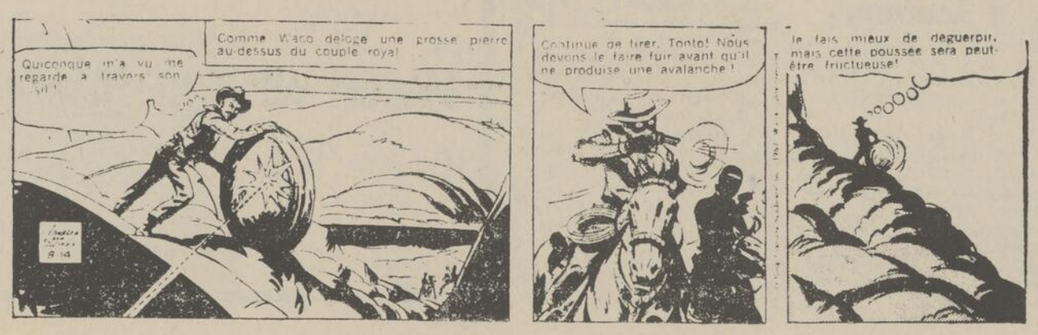
Préparez-vous un Joyeux Noël !
Vendez les cosmétiques AVON et ses ensembles-cadeaux !
Territoires exclusifs, près de chez vous.
Ecrivez à :
C. FYEN, — C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(48180)

A VENDRE
CAMION CHEVROLET 66, 5 tonnes avec vanne de 18 pi.
CAMION INTERNATIONAL 60, 5 tonnes, avec vanne 18 pi.
CAMION CHEVROLET 59 moteur neuf, avec vanne 16 pieds, 4 tonnes.
CAMION FORD 60, moteur neuf, 3 tonnes, Stake Body "LIFT TRUCK" d'entrepot pour palettes de marques "Tow Motor", capacité de 3,500 livres.
Le tout en bonne condition, un seul propriétaire particulier.
Cause de vente: se retire des affaires.
Prix et conditions à discuter
S'adresser à 607, rue Principale, Farnham. Tel. 293-6600.
(48404)

LE FANTOME



LE CHEVALIER MASQUE



LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155

CARRIERES ET PROFESSIONS

$450.00 PAR MOIS
ON DEMANDE

10 HOMMES avec auto à Granby, Cowansville, St-Jean, pour travail au sein d'une compagnie internationale avec nouveau produit sans concurrence.

Revenu $450.00 par mois pour temps plein ou $80.00 par semaine à temps partiel pour 10 heures de travail.

CECI PEUT ETRE L'OPPORTUNITE DE VOTRE VIE !

Possibilité $10,000.00 et plus par année.

Se présenter à l'Hôtel Mont-Shefford, salon 103, Jeudi le 26 octobre, à 2.00 p.m. ou 7.30 précises.

(48541)

AGENT D'ASSURANCE

Grande Compagnie internationale, très forte dans le domaine des Assurances, Salaire et Santé, désirant augmenter sa représentation dans la région cherche un représentant qui appréciera recevoir un bon nombre de prospects fournis par la Cie.

Le candidat choisi devra avoir un record de succès, être âgé de préférence de 25 à 35 ans, marié.

Pour rendez-vous appelez: A. DUCHESNAY
Montréal 381-3320 (Charge renversée)

(48004)

VENDEUR

De $7,500.00 à $10,000.00 par année

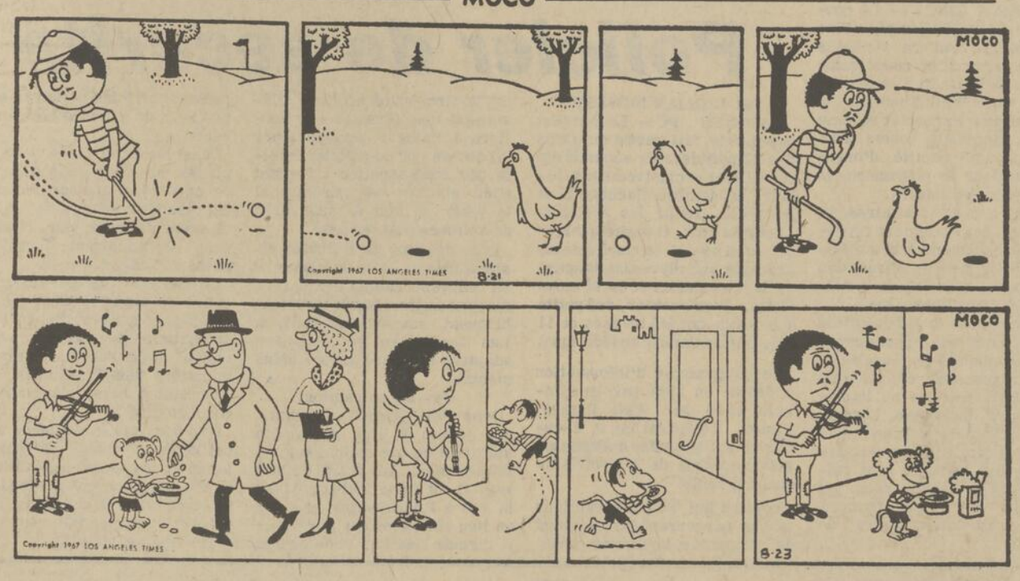
Homme marié âgé de 23 à 38 ans de préférence, propriétaire de sa maison et possédant une automobile pour travailler à plein temps pour compagnie d'envergure internationale.

Cet homme de préférence sera bilingue et aura de l'expérience comme vendeur.

Ecrire à Case 5148, La Voix de l'Est, Granby

(48004)

MOCO



FERDINAND



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE

DEMANDE DE SOUMISSION

HOTEL DE VILLE — MUNICIPALITE DE ST-PAUL ABBOTSFORD

Des soumissions scellées pour la construction d'un Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à huit heures p.m. (8:00) précises, lundi, le 6 novembre 1967, au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Paul Abbotsford, St-Paul Abbotsford, Qué.

Les contracteurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cautionnement de garantie (Bid Bond) ou d'un chèque visé au montant de 10% du prix de leur soumission en faveur de la Municipalité de St-Paul Abbotsford. Ce cautionnement de soumission sera remplacé par l'adjudicataire par un cautionnement d'exécution (Performance Bond) au montant de 50% du prix total de la soumission en faveur de la Municipalité de St-Paul Abbotsford.

Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Laurent St-Pierre, 70, rue Principale, Granby, contre un chèque certifié de cent ($100.00) dollars.

La Municipalité de St-Paul Abbotsford ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

M. GERARD CODAIRE
Secrétaire-trésorier.
Municipalité de St-Paul Abbotsford.

TENDER CALL

TOWN HALL — ST-PAUL ABBOTSFORD, P.Q.

Sealed tenders for the construction of a Town Tall, St. Paul Abbotsford, will be received by the Secretary of the Municipality of St. Paul Abbotsford, P.Q. until eight o'clock (8:00) P.M., Monday, November 6th, 1967.

The General Contractors shall accompany their tender with a Bid Bond or a certified check in the amount of 10% of their tender in favor of the Municipality of St. Paul Abbotsford.

The chosen General Contractor shall replace the Bid Bond by a Performance Bond in the amount of 50% of his tender in favor of the Municipality of St. Paul Abbotsford.

Plans and specifications may be obtained at the Office of Laurent St. Pierre, Architect, 70, Main Street, P.Q. Box 533, Granby, P.Q., against a certified check of ($100.00) one hundred dollars.

The Municipality of St. Paul Abbotsford witholds the right to accept or refuse the lowest, highest or any tender.

M. GERARD CODAIRE,
Secretary,
Municipality of St. Paul Abbotsford.

(48545)

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
District de Bedford
COUR PROVINCIALE
No 43247.

CHABOT & DOWNS, demandeurs, vs MAURICE BOUCHARD, défendeur.

"Une terre située en la paroisse de St-Valérien de Milton comté de Shefford, composée des lots connus et désignés comme étant les numéros soixante-dix-huit et soixante-dix-neuf et cent soixante-trois (Nos. 78, 79 et 163) du cadastre officiel de ladite paroisse de St-Valérien de Milton, avec les bâtisses y érigées."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Waterloo, comté de Shefford, Québec, district de Bedford le QUINZIEME jour de NOVEMBRE 1967, à TROIS heures de l'après-midi.

Le Député-Shérif,
ANTONIN BOURASSA.

Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Cowansville, P.Q.
ce 27 septembre 1967.

21511-o (48535)

A VENDRE
Camion Remorque



Une tonne - "Jeep" - 66'
Traction 4 roues
Mill. 12,000 milles
Inf.: Tél. 263-2797
Conditions : $700 compt.
Bal. Finance

SUITE DE:

Votre horoscope

mélioration de votre condition actuelle.

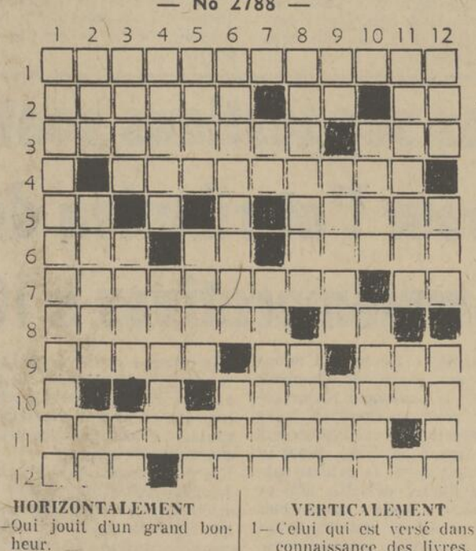
20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous aurez l'occasion de vous livrer à votre occupation favorite. Vous ne pourriez souhaiter meilleur aspect astrologique pour accroître votre prestige et vous apporter du contentement.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vos traits caractéristiques sont l'amabilité, la compréhension et le sang-froid. Votre tempérament d'artiste se trouve souvent contrarié par le combat qu'il faut soutenir. Les concret vous intéresse si peu qu'il vous arrive de négliger vos propres affaires.

Mots Croisés

— No 2788 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui jouit d'un grand bonheur.
2—Pas vrai. — Dans. — En quel endroit?
3—Tournions en ridicule. — Rage ... (hydrophobie dans laquelle le chien n'aboie pas).
4—Détruire, paralyser.
5—Id est. — Matière purulente qui sort des ulcères.
6—Métal (pl). — Année. — Personne étrangère à une affaire.
7—Enterez. — Conjonction.
8—Brillera. — En matière de.
9—Bois détruit par le feu. — De la gamme. — Hardi, audacieux.
10—Polir à la molette.
11—Contraire de "autonome".
12—Choisi. — Taillcras la tête d'un arbre.

VERTICALEMENT

1—Celui qui est versé dans la connaissance des livres.
2—Colère. — Vagabonder. — Article espagnol.
3—Alla çà et là à l'aventure. — Ce que l'on fait respirer pour ranimer. — Pronom personnel.
4—Non, non pas. — Action de s'échapper.
5—Interjection d'interrogation — Suivi de "que", marque le but. — Note.
6—Ecarter. — Réunion de sons.
7—Consonnes. — Racle l'intérieur d'une cheminée.
8—Se défend. — Groupe de maisons dans une ville.
9—Dans. — Largeur d'une étoffe. — Début d'émeute.
10—Guide. — Remarquer.
11—Plaire, convenir. — Personnel.
12—Possédée. — Orient. — Au Sahara, grandes régions couvertes de dunes.

SOLUTION DU PROBLEME No 2787

■ **Horizontalement:** 1. Représentant; 2. Equipe — Ion; 3. Putrescences; 4. Risée — Ecarta; 5. Etc — Stèle; 6. Sahara — Si — Té; 7. Et — Ring — Tir; 8. Nitrogène — AM; 9. Tore — Lai — Avé; 10. Enonçai — Anas; 11. Iton — Irais; 12. Sauterelle.

■ **Verticalement:** 1. Représentera; 2. Equitation; 3. Putsch — Trois; 4. Rire — Arrenta; 5. Epée — Rio — Cou; 6. Ses — Sanglant; 7. Cet — Geai; 8. Nièces — Ni — Ir; 9. Tonalité — Arc; 10. Ancre — Anal; 11. Et — Travail; 12. Tisane — Messe.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

LUNDI

18.00 Jeunesse oblige "Club des Jnobs"
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 Jinny (c)
20.00 Les Belles histoires des pays d'en haut (c)
21.00 Le Prisonnier (c)
22.00 Le Sel de la Semaine.
23.00 Téléjournal
23.20 Supplément régional
23.30 Nouvelles du sport
23.35 Cinéma "Le Rat d'Amérique" (c)
1.15 Téléjournal

MARDI

9.50 Bonjour Expo
10.00 Télévision Scolaire
10.30 Monsieur Surprise présente
10.45 La Souris Verte
11.00 Histoires Vraies
11.30 Long Métrage "Capitaine Fracasse"
13.00 Téléjournal
13.15 Cinéfeuilleton
13.30 Long Métrage "Ma petite folie"
15.00 Femme d'aujourd'hui
16.00 Bobino
16.30 La Boîte à Surprise
17.00 Les Cadets de la Forêt (c)
17.30 La Vie qui bat (c)
18.00 Jeunesse Oblige "Musique Classique"
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 Les globe-trotters (c)
20.00 Mission Impossible (c)
21.00 Rue des pignons (c)
21.30 Moi et l'autre (c)
22.00 Tous pour un
22.30 Caméra 67
23.00 Téléjournal
23.20 Supplément régional
23.30 Nouvelles du sport
23.35 Ciné-Club "Fin de Fiesta"
1.15 Téléjournal

CBMT CANAL 6

LUNDI

6.00 My Three Sons (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Show of the Week (c)
9.00 Front Page Challenge (c)
9.30 Dundee and the Culhane c
10.30 Man in the City (c)
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports final
11.43 Science-fiction Theatre "Attack of the Mayan Mummy"
1.00 Final Report

MARDI

8.15 Test Pattern and Music
9.09 Today on CBMT
9.15 Montreal Notebook
9.30 Quebec School Telecast c
9.45 Quebec School Telecast c
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr Dress-up
11.26 Pick of the Week (c)
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding light (c)
1.00 Calendar (c)
1.30 As the World Turns
2.00 Love is a Many-Splen-
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night (c)
4.00 Communicate (c)
4.30 Barney Boomer
5.00 Frankenstein Jr and the
5.30 Let's Go! (c)
6.00 Tween Set
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six (c)
7.25 Sports
7.30 A City's Story (c)
8.00 Red Skelton (c)
9.00 Hatch's Mill (c)
10.01 CBC Newsmagazine
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Portfolio (c)
12.13 Final Report

CHLT CANAL 7

LUNDI

6.00 Au Kakadou
6.30 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les belles histoires (c)
9.00 Le prisonnier (c)
10.00 Cré Basile
10.30 Le Martien
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7 "Les trente-neuf marches"

MARDI

7.30 Les lève-tôt
8.00 Prem. éditi..., météo matin-sport
8.30 Rue Pipe de Plâtre (c)
9.00 Toast et café (c)
10.00 Télévision scolaire
10.30 M. Surprise présente (c)
10.45 La souris verte
11.00 Histoires vraies
11.30 Ton-Ton Bon-Bon
12.00 Minirama
12.30 Deuxième édition
12.45 La météo
12.50 Midi-sport
1.00 Le coq au 7
2.00 L'école du bonheur
2.15 Détente
3.00 Femme d'aujourd'hui (c)
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Walt Disney (c)
6.00 Au Kakadou
6.30 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Rendez-vous à l'Expo
7.30 Adam ou Eve
8.00 Mission Impossible (c)
9.00 Rue des Pignons (c)
9.30 Moi et l'autre (c)
10.00 Tous pour un
10.30 Camera 67
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7 "Le Temps de la Colère"

CFTM CANAL 10

LUNDI

6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Au delà du réel
8.30 Ma sorcière bien-aimée (c)
9.00 Lecoq & Fils (c)
9.30 Formi...Formidable (c)
10.00 Les trois cloches (c)
10.30 Venez donc chez moi (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "La fontaine des amours
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

MARDI

7.15 Mire-Musique
7.30 Les P'Tits Bonshommes
7.45 Métro-matin
8.45 36-24-36
9.00 Toast et café (c)
10.00 Voix de femmes
10.35 Leçons de beauté
10.45 L'Ecole du bonheur
11.00 Voix de femmes
11.30 Eternel amour
12.00 Première édition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-midi "Rencontres"
2.00 Ciné-Mardi "Impasse des deux anges"
3.30 A vous de jouer
4.00 Le comte de Monte Cristo
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme (c)
5.30 Marine Boy (c)
6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 L'Homme à la valise (c)
8.30 Cré Basile (c)
9.00 Claude Blanchard (c)
9.30 Peter Gunn
10.00 Plaza Fortune (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La Ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Les clameurs se sont tués"
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

CFCF CANAL 12

LUNDI

6.00 The Pierre Burton show
6.30 Pulse (c)
7.00 Second Hundred years c
7.30 The Lucy Show (c)
8.00 Bewitched (c)
8.30 Family affair (c)
9.00 Courtry music Hall
9.30 I Spy (c)
10.30 Canada 101
11.00 The National News (c)
11.18 Pulse (c)
11.43 Wrestling
12.43 Your guide to Expo (c)

MARDI

9.00 Sign on news
9.15 Your guide to Expo (c)
9.30 University of the air
10.00 Romper Room (c)
10.30 Magic Tom (c)
11.00 The Mike Douglas show
12.30 Little People
1.00 It's a match
1.30 Mr and Mrs (c)
2.00 In town (c)
2.30 People in conflict
3.00 Magistrate's court
3.30 It's your move (c)
4.00 The Buddies (c)
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse (c)
7.00 Batman (c)
7.30 Hollywood Palace (c)
8.30 Ironside (c)
9.30 Pig'n Whistle (c)
10.00 The Prisoner (c)
11.00 The national news c
11.18 Pulse (c)
11.43 Pajama playhouse "The trouble with women"



COUP D'OEIL SUR LE PAYSAGE-- Lloyd Baker, chroniqueur municipal au Victoria Times, et sa femme Joan admirent le paysage durant une pause pour laisser reposer les chevaux, au cours de la promenade du Centenaire à dos de cheval de Pemberton au lac Williams, en Colombie-britannique. Les 30 personnes qui participèrent à la randonnée la qualifièrent de dangereuse, difficile et osée.

(Photo PC)

Un hôtel est condamné

Par JACK MORRIS

NAKUSP, C.-B. (PC) — L'hôtel "Les Portes de St-Léon", relique d'un passé élégant, est fermé en attendant d'être démoli. L'an prochain, on mettra le feu à l'édifice de trois étages, sis sur une rive des lacs Arrow.

Puis, les eaux monteront, du lac formé par le projet d'aménagement du fleuve Columbia. L'établissement, battu par les vents, loin de toute civilisation, fut jadis un paradis pour les touristes qu'amenaient de romantiques vapeurs à roue arrière.

L'établissement, fait de cèdre maintenant très, sec, a 65 ans et il est inutile de vouloir le sauver. Tout au plus a-t-on enlevé les moquettes et tentures de peluche décolorée, les chaises sculptées à la main et la plupart des boutons de bois des portes.

La grande salle à dîner n'abrite plus guère que quelques photographies d'un âge éteint. Le petit bar et ses boiseries sont partis.

L'hôtel surprend les rares visiteurs qui suivent la route vers le nord de Nakusp. Le propriétaire, Ed Gates, qui vit maintenant à Nakusp, n'a pas encore signé de contrat avec l'Hydro-Colombie - Britannique, "mais ce ne saurait qu'être une question de temps", dit son gérant, Tony Driscoll.

L'hôtel "Les Portes de St-Léon" a été érigé en 1902 par un prospecteur venu de l'Ontario, Mike Grady, qui voulut exploiter l'exclusivité des sources d'eau chaude qui dévalent une colline près de là.

Ponce de Léon

C'est en se baignant dans les fontaines, dont l'eau atteint 120 degrés, que Mike Grady se souvint de Ponce de Léon, explorateur espagnol qui se mit à la recherche de la Fontaine de jouvence en Floride au début du 16e siècle.

Grâce aux vieux bateaux à vapeur et à la ligne ferroviaire du Canadien Pacifique, l'hôtel qu'il construisit fut prospère jusqu'à ce que, en 1954, les vapeurs ne vinssent plus jusque là. Bientôt, personne en dehors de la région ne se souvint de l'existence même du vieil hôtel.

Il y a trois ans, on ouvrit un chemin de bûcherons et quelques personnes vinrent passer une nuit aux Portes de St-Léon.

Maintenant, une enseigne jaunie, collée au carreau de la porte principale, dit: "Fermé au public."



IL ENSEIGNE LA SECURITE -- Le sergent Joe Lewis est l'un des 21 policiers du département de la sécurité, qui dépensent leurs énergies à tâcher de réduire le nombre de décès et d'accidents de circulation parmi les écoliers. Il enseigne la sécurité routière dans les écoles de Toronto. Il visite quelque 500 écoles par an, pour y donner des cours sur les dangers de la circulation et de la bicyclette.

(Photo PC)

Artistes qui peignent avec leur bouche ou leurs pieds

TORONTO -- Un nombre d'artistes canadiens peignant de la bouche ont reçu la consécration internationale par l'admission au sein de l'Association enclusive des artistes peignant de la bouche et du pied, groupe international d'artistes qui, privés de l'usage de leurs mains ont appris par eux-mêmes à peindre en tenant le pinceau dans la bouche ou avec les orteils.

Deux nouveaux artistes canadiens peignant de la bouche ont été récemment acceptés, ce qui porte le nombre de Canadiens à huit et le total des membres et étudiants à plus de cent. Fred E. Kijek, âgé de 29 ans, demeure à Edmonton. Victime de la polio depuis 1960, il est presque totalement paralysé. David Young, né en 1936, victime de la polio depuis 1955, est un autre nouveau boursier de l'ouest du Canada. Il habite au Pearson Polio Hospital à Vancouver et est devenu un artiste plein de promesses peignant de la bouche.

Les autres membres et étudiants canadiens qui ont joint l'Association depuis 1962 sont Earl Bailly de Lunenburg, M.-E., Myron Angus de Toronto, Henry Baril et Donna Graham, tous deus d'Edmonton, Breen Hogan de Windsor et Mykola Bidniak de Toronto.

En considération du niveau de vie plus élevé au Canada et aux Etats-Unis, tous les membres canadiens et américains de l'Association reçoivent un salaire mensuelle de 1,800 francs suisses (450 dollars canadiens), qui est payé à l'artiste pendant toute sa vie, même s'il ne peut plus peindre. Dans les autres parties du monde, le salaire mensuelle est de 1,200 francs suisses ($300). Les boursiers -- il y en a cinq au Canada -- reçoivent des montants variant selon leurs besoins et leurs réalisations.

Ces artistes peignant de la bouche et du pied continuent à développer leur oeuvre artistique, grâce au soutien de l'Association. L'importance de ce soutien dépend du nombre d'artistes, de la qualité de leurs oeuvres, de la vente des originaux dans les expositions, ainsi que de la vente des reproductions de leurs peintures et de leurs dessins sous forme de cartes de souhaits et de cartes de Noël, de calendriers et d'autres gravures pouvant être encadrées. Pour la septième année consécutive, les cartes de Noël qui sont des reproductions de leurs toutes dernières oeuvres sont actuellement distribuées dans tout le Canada.

Les profits de la vente de ces cartes dans tout le monde libre sont répartis parmi les artistes handicapés, qui sont les seuls propriétaires de l'Association. L'Association n'est pas une oeuvre de bienfaisance et elle fonctionne strictement en tant qu'entreprise commerciale.

Les cartes, ainsi que le calendrier annuel des artistes peignant de la bouche et du pied, sont très populaires dans toutes les parties du Canada, ce qui constitue un hommage aux dons artistiques d'hommes et de femmes qui travaillent, bien qu'ils soient aussi désavantagés qu'il est possible de l'être.

Les expositions de 1966 à Vancouver, Edmonton, Calgary et Saskatoon ont été accueillies avec encore plus d'intérêt et de publicité que les expositions précédentes. En raison de leur immense succès, il y aura des expositions cet automne à Windsor et London, Ontario.

NOUVELLES BRÈVES

Piqûres fatales

Une trentaine de personnes meurent annuellement des suites d'une réaction allergique à une piqûre d'abeille ou de guêpe.

La plus haute

La tour de la télévision de Tokyo est la plus haute de son genre. Elle mesure 1,093 pieds

Ecoles forestières

Seulement quatre universités canadiennes sont dotées d'une faculté de génie forestier.

La foudre

Quelque 25 pour cent des feux de forêts qui font rage au Canada sont attribuables à la foudre.

Au second rang

Le Japon est le second plus important producteur de fil électrique au monde.

Soirée réussie au couronnement de la reine des loisirs

FARNHAM (DNC) -- Le couronnement de Céline première à Farnham, fut un véritable succès grâce à la coopération de la population et à la ténacité de Mme Paul Fontaine, de Mme Gérard Harbec et de Mme Thonie MacPhail, toutes trois membres du comité d'organisation pour le couronnement de la reine des loisirs.

Les hommes d'affaires de Farnham ont également répondu généreusement à la sollicitation du comité en offrant des cadeaux à l'intention de la reine et des trois duchesses.

Sans compter la participation de tous ceux qui ont contribué financièrement à la réussite de ce couronnement en achetant des billets à l'une ou l'autre des quatre duchesses. Lors du tirage, Céline première a été favorisée par le sort mais ses trois compagnes se sont ralliées autour d'elle pour lui souhaiter un règne heureux comme reine des loisirs, de Farnham.

Policier de sécurité

Par LILLIAN NEWBERY

TORONTO PC - Le sergent Joe Lewis fait partie du corps des 21 policiers de sécurité qui travaillent exclusivement à réduire le nombre d'accidents et de décès parmi les écoliers.

Pour sa part, il visite quelque 500 classes annuellement, exposant aux élèves les dangers de la circulation et de la cyclette. L'an dernier, 862 petits Torontois ont été blessés et 11 tués durant l'année académique.

Ce programme d'information a débuté en 1947 par un symbole créé par Walt Disney: Elmer, l'éléphant de la sécurité; mais sa portée n'atteignait guère au-delà de la troisième année d'école.

Aujourd'hui, 20 petits camions jaunes parcourent les secteurs de danger aux heures de pointe de la circulation écolière, dispensant des conseils aux écoliers à l'aide de haut-parleurs

Il arrive que le policier émette une contravention à l'enfant pour avertir ses parents, si le petit est pris à jouer près de voitures stationnées.

Les officiers de sécurité visitent chaque salle de classe et se servent habituellement de moyens audio-visuels qu'ils fabriquent souvent eux-mêmes. Les leçons de sécurité sont adaptées à chaque groupe d'âge mental.

Je suis un camion

Dans les jardins d'enfants, Joe jouera à être un camion stationné ou une voiture sur une intersection. Aux petits de huit ans, il dit qu'il faut traverser la rue à l'intersection et jouer en lieu sûr. Avec les plus vieux il discute des lois et de ce que peuvent faire les policiers et le public pour diminuer les accidents.

Dans les écoles secondaires, où les policiers de la sécurité ne se rendent que sur demande expresse, il montre des films si prenants qu'un jour, 16 garçons s'évanouirent durant la présentation.

Le service dirige aussi un cours de conduite dans les écoles secondaires, dispense de la publicité par radio et télévision et collabore avec le ministère des Transports à un programme de revision pour les conducteurs.

Pourtant, après sa leçon aux petits de troisième, lorsqu'il les invite à poser des questions, il s'entend souvent demander: "Est-ce qu'on peut voir ton révolver?" ou bien "Je veux essayer les menottes".

Farnham augmente le taux d'intérêt chargé sur les arrérages de taxes à 6%

FARNHAM-- Les autorités municipales de Farnham ont décidé de porter de 5 à 6% l'an le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et les autres montants dus à la cité. Cette nouvelle mesure entrera en vigueur dès le 1er janvier 1968.

L'un des motifs invoqués par le conseil municipal à l'appui de sa décision repose sur le fait que le taux d'intérêt sur les emprunts temporaires de la cité a augmenté depuis quelques mois, alors que le taux d'intérêt chargé sur les arrérages de taxes et autres montants dus n'est toujours que de 5% l'an.

L'article 517 de la Loi des Cités et Villes permet aux autorités municipales de Farnham de décider d'une telle augmentation.

La résolution nécessaire a été adoptée sur proposition de M. l'échevin Paul-Emile Barrière, lequel a obtenu l'appui de M. l'échevin Gérard Collin..

Siège à Marieville

MARIEVILLE-- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Jute de Marieville Inc" avec un capital total de $80,000.

Le siège social de la compagnie est à Marieville.

Le but est de faire le commerce et toutes les opérations se rapportant aux tissus de toutes sortes, naturels ou synthétiques, de même que tous leurs produits.

Funérailles de M. Courtemanche

BONSECOURS (DNC) -- Les funérailles de M. Jules Courtemanche, époux d'Albina Auger, ont eu lieu récemment à l'église de Bonsecours. Le convoi funèbre partit des Salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster à Waterloo pour se rendre à l'église de Bonsecours et de là au cimetière local.

Plusieurs parents et amis assistaient à ces funérailles. Nos condoléances à la famille éprouvée.

La Commission d'assurance-chômage accordera un traitement spécial à la main-d'oeuvre des pommiculteurs

GRANBY - A la suite de représentations en provenance du syndicat des producteurs de pommes de la vallée Monté-régienne, M. Louis-Paul Neveu, député fédéral du comté de Shefford, s'est adressé aux autorités de la Commission d'assurance-chômage afin de leur signifier son appui face aux recommandations du syndicat, recommandations visant principalement à ce que les autorités responsables accordent aux pomiculteurs, pour le travail particulier que constitue la cueillette des pommes, une exemption semblable à celle accordée aux cultivateurs pour la contribution au Régime des rentes, lorsqu'ils emploient un ouvrier pomicole pour moins de 25 jours ou s'il gagne moins de $250.

Cet appui s'est avéré efficace car les recommandations soumises par le syndicat ont été acceptées par la Commission qui a fait parvenir une lettre à M. Neveu, lui indiquant la modification de l'article 58 des règlements sur l'assurance-chômage ayant trait aux problèmes soulevés.

Le député fédéral avait tout d'abord clairement exposé la situation des pomiculteurs expliquant que ces derniers font face chaque année à des problèmes de main-d'oeuvre au cours de la période de la cueillette. Les ouvriers qui sont embauchés sont pour la plupart des travailleurs occasionnels dont certains sont instables sur le marché du travail.

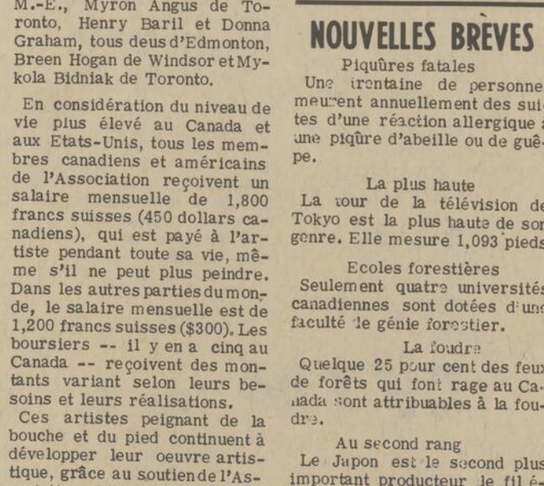
Le syndicat éprouve de nombreuses difficultés parce qu'une grande partie des employés ne peuvent garantir un service sûr et durable. Le producteur se trouve parfois dans l'obligation de renouveler dans l'espace d'une journée ou deux plus du tiers du personnel embauché et souvent très difficile à trouver.

Il va de soi que les pomiculteurs ne peuvent attendre que chaque employé possède un livret d'assurance-chômage ou des formules qu'ils sont obligés de faire venir par la suite. La cueillette ne peut être retardée à cause de la rapide maturité des fruits et les pomiculteurs peuvent subir des pertes considérables à cause de la chute qui se produit à chaque jour de retard qui pourrait être imputé par toutes ces formalités exigées par la loi.

M. Neveu a conclu de cette situation qu'il était absolument nécessaire de limiter autant que possible le nombre des formules à remplir qui causent des difficultés administratives aux pomiculteurs qui n'y sont pas habitués.

Le député, dans une lettre adressée à la commission d'assurance-chômage, a présenté les recommandations du syndicat des pomiculteurs en ajoutant les remarques suivantes: "Connaissant moi-même la situation parce que j'ai grandi dans ce milieu, mon devoir m'impose de souscrire à ces représentations et de les appuyer sans réserve".

ESSAYEZ
UNE PETITE ANNONCE
en y insérant votre
NUMERO
de
TELEPHONE



CE DERNIER
POURRA A
PEINE SUFFIRE.

Des suggestions sont demandées pour l'attribution de médailles commémoratives à 10 Granbyens

GRANBY-- Le conseil municipal de la cité de Granby a décidé de convoquer les présidents d'associations ou leurs représentants à une réunion qui aura lieu à 7h. p.m., lundi le 23 octobre, en la grande salle de l'hôtel de ville, afin de connaître leurs suggestions quant au choix des dix Granbyens à désigner comme récipiendaires d'une médaille commémorative du centenaire de la Confédération canadienne.

C'est pour donner suite à une lettre reçue de M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre au ministère des Affaires municipales, que le conseil municipal a décidé de convoquer les présidents d'associations.

Le Secrétariat de la province demande qu'on lui suggère les noms de personnes à qui pourrait être remise une médaille commémorative du centenaire frappée par le Secrétariat d'Etat du Canada.

M. Doucet indique que lorsqu'il s'agit de proposer des noms, il est souhaitable de se rappeler que les services appréciables sont aussi souvent rendus par les humbles que par les grands, que la popularité n'est pas en soi un gage de mérite et que des services méritoires peuvent, à la longue, l'emporter sur un simple fait d'éclat. Donc, les propositions devraient être faites en se fondant sur la qualité et la durée du service.

Les autorités municipales comptent sur la collaboration de toutes les personnes convoquées, lesquelles devraient, au nom de leur organisme, soumettre des suggestions quant aux noms des Granbyens à désigner comme récipiendaires de la médaille commémorative.

Cours sur les premiers soins à Acton Vale

ACTON VALE (AC) - Les Ambulanciers St-Jean, de Roxton Falls, annoncent que des cours de premiers soins seront donnés dimanche, le 5 novembre, prochain à 7h.30 p.m. en la salle des Chevaliers de Colomb, de Roxton Falls.

Ces cours sont absolument gratuits et on pourra les suivre sans pour celà être membre des Ambulanciers St-Jean.

Toutes les personnes intéressées, soit d'Acton Vale, de Roxton Falls, ou des environs peuvent suivre ces cours qui s'avèrent d'une grande utilité en cas d'accident ou de tragédie, ce qui requiert une certaine connaissance en premiers soins.

Les Lions cèdent un abri à la cité

FARNHAM - Le club des Lions de Farnham vient d'informer le conseil municipal qu'il a cédé par résolution à la cité la bâtisse servant d'abri à la patinoire du boulevard Normandie en hiver.

On se souviendra que les Lions avaient déjà demandé à la cité d'exécuter des travaux de réparation à cette bâtisse, mais que le conseil avait alors fait savoir qu'il ne considérait cette demande qu'une fois le bâtiment devenu la propriété de la cité.

Autobus entre l'Ange Gardien et Montréal

L'ANGE GARDIEN (DNC) -- A la demande des citoyens et des corps publics de l'Ange Gardien, un nouveau service d'autobus desservira la population locale en faisant un arrêt à l'Ange Gardien avant de poursuivre jusqu'à Montréal

Ce service d'autobus n'est pas une innovation, si l'on tient compte du fait qu'il dessert actuellement, Newport, Mansonville, Knowlton, Sutton, Cowansville et Farnham. Le précédent provient du fait que dorénavant l'autobus s'arrêtera à l'Ange Gardien. Toutefois, la population doit prendre note qu'il n'y aura pas d'arrêt supplémentaire entre l'Ange Gardien et Farnham.

LE TEMPS
EST AU CUIR



300 MANTEAUX

les plus belles
teintes,
les modèles les
plus nouveaux,

Choix dans toutes
les tailles
Doublure détachable

$89

Altérations sur
place sans frais

Nous pouvons aussi
garnir votre cuir
avec de la fourrure

Laflamme
FOURRURE
328, Principale,
Granby